



La revue des marchés publics



N° 4254 – Mercredi 22 Octobre 2025

www.dgcmef.gov.bf

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

MARCHES
PUBLICS

La célérité dans la transparence



La revue
des marchés publics

Quartiers d'Information de la Direction Générale du Contrôle
des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 17

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 31
- *Marchés de travaux* P. 42
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 43

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 50
- *Marchés de travaux* P. 59
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 75

Circulaire

- *Clôture des opérations budgétaires, exercice 2025* P. 76



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERS, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE FINANCES

Réexamen de la demande de prix N°2025-0063/MEF/SG/DMP du 03/09/2025 pour l'acquisition de photocopieurs de grande et moyenne capacité au profit de la DGCMEF suivant recours préalable de KYA/C/OF/2025-059-001/RP du 06/10/2025.

Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025

Référence de la publication de l'avis : Quotidien N°4223 du mardi 09/09/2025

Nombre de plis : vingt-deux (22) ; Date de dépouillement : 18/09/2025 ; Date de délibération : 18/09/2025

Soumissionnaires	Montants lus HTVA (FCFA)	Montants lus TTC (FCFA)	Montants corrigés (FCFA) HTVA	Montants corrigés (FCFA) TTC	Observations
GAM	41 000 000	48 380 000	41 000 000	48 380 000	Conforme
RDI SARL	41 700 000	49 206 000	41 700 000	49 206 000	Conforme
PRODIGE TECHNOLOGIE	41 500 000	48 970 000	41 500 000	48 970 000	Conforme
EXCELLENCE TD	44 645 000	52 681 100	44 645 000	52 681 100	Conforme
ZONGO MARIETOU SERVICES	39 350 000	46 433 000	39 350 000	46 433 000	Conforme
GBC	36 003 000	42 483 540	36 003 000	42 483 540	Non conforme Offre anormalement basse car le montant maximum TTC (42 483 540) est inférieur au seuil de tolérance (46 098 433) TTC
CONCO DISTRIBUTION	40 677 966	48 000 000	40 677 966	48 000 000	Conforme
DIACFA LIBRAIRIE	49 388 880	58 278 878	49 388 880	58 278 878	Conforme
INOVA TRADING	38 061 696	44 912 801	38 061 696	44 912 801	Non conforme Offre anormalement basse car le montant maximum TTC (44 912 801) est inférieur au seuil de tolérance (46 098 433) TTC
URANUIS TECHNOLOGIE	38 750 000	45 725 000	38 750 000	45 725 000	Non conforme Offre anormalement basse car le montant maximum TTC (45 725 000) est inférieur au seuil de tolérance (46 098 433) TTC
YANNIS FOURNITURE	42 800 000	50 504 000	42 800 000	50 504 000	Conforme
GRACIERA SERVICES	39 700 000	46 846 000	39 700 000	46 846 000	Conforme
PROTECH	50 116 948	59 137 999	50 116 948	59 137 999	Conforme
KE DISTRIBUTION	42 000 000	49 560 000	42 000 000	49 560 000	Conforme
BURKINA MATERIELS INFORMATIQUES & SERVICES	47 000 000	55 460 000	47 000 000	55 460 000	Conforme
CONTINENTALE INFORMATIQUE	49 000 000	57 820 000	49 000 000	57 820 000	Conforme
KYA ET FRERES	39 147 000	--	--	--	Conforme
DRAMKONA	38 849 970	45 842 965	38 849 970	45 842 965	Non conforme Offre anormalement basse car le montant maximum TTC (45 842 965) est inférieur au seuil de tolérance (46 098 433) TTC
EZO INTERNATIONAL	38 750 000	45 725 000	38 750 000	45 725 000	Non conforme Offre anormalement basse car le montant maximum TTC (45 725 000) est inférieur au seuil de tolérance (46 098 433) TTC
S. SQUARE	49 000 000	46 020 000	49 000 000	46 020 000	Non conforme Offre anormalement basse car le montant maximum TTC (46 020 000) est inférieur au seuil de tolérance (46 098 433) TTC
BENITO SERVICE	56 188 000	66 301 840	56 188 000	66 301 840	Non conforme Pour avoir proposé un montant hors enveloppe

SLCGB SARL	47 400 000	55 932 000	47 400 000	55 932 000	Conforme
ATTRIBUTAIRE	KYA ET FRERES pour un montant HTVA de Trente-neuf millions cent quarante-sept mille (39 147 000) francs CFA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.				

Demande de prix N°2025-082/MEF/SG/DMP du 18/09/2025 pour l'acquisition de matériels de bureau au profit de la Direction Générale des Affaires Immobilière et de l'Equipement de l'Etat (DGAIE) - Références de la publication de l'avis : Quotidien N°4234 du mercredi 24/09/2025 Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025 - Date de dépouillement : 03/10/2025 - Date de délibération : 07/10/2025 - Nombre de plis reçus : 03						
Soumissionnaires	Montants lus (FCFA HTVA)	Montants corrigés (FCFA HTVA)	Montants lus (FCFA TTC)	Montants corrigés (FCFA TTC)	Observation	Rang
Lot unique : l'acquisition de matériels de bureau au profit de la Direction Générale des Affaires Immobilière et de l'Equipement de l'Etat (DGAIE) MOYENNE DES OFFRES FINANCIERES TTC DES SOUMISSIONNAIRES : 2 817 250 FCFA ; MOYENNE PONDEREE TTC : 3 038 500 FCFA ; SEUIL MINIMUM TTC : 2 582 725 FCFA ; SEUIL MAXIMUM TTC : 3 494 275 FCFA						
DIAN BUSINESS	2 325 000	2 325 000	2 743 500	2 743 500	RAS	2 ^{ème}
ZZ SERVICES	2 287 500	2 287 500	2 699 250	2 699 250	RAS	1 ^{er}
SLCGB SARL	2 550 000	2 550 000	3 009 000	3 009 000	RAS	3 ^{ème}
Attributaire	ZZ SERVICES pour un montant TTC de deux millions six cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent cinquante (2 699 250) francs CFA avec un délai de livraison de trente (30) jours.					

UNIVERSITE VIRTUELLE DU BURKINA FASO

Demande de prix N° 2025-10/MESRI/SG/UV-BF/P/PRCP du 25/09/2025 pour l'acquisition d'équipements de laboratoire au profit de l'Université Virtuelle du Burkina Faso udget : Université virtuelle du Burkina Faso, Exercice 2025 - Date de dépouillement : 08/10/2025- Nombre de plis reçus : trois (03)						
Soumissionnaires	Montant lu en francs CFA		Montant corrigé en francs CFA		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
E : 19 663 000 ; 0,6E = 11 797 800 ; 0,4P = 7 436 360 ; M= 19 234 160 ; OAB= 16 349 036 ; OAE= 22 119 284 ; Limite de tolérance 5% = 15 531 584						
EDER BURKINA		15 863 990		18 590 900	1 ^{er}	Conforme : -erreur de quantité à l'item 17 (4 au lieu de 10) et erreur de sommation entrainant une variation d'environ + 17,19% de l'offre initiale ; -confirmation des prix suivant la lettre n°2025-254/MESRI/SG/UVBF/P/PRCP du 09/10/2025.
UNIVERS BIO MEDICAL	16 419 259	19 374 726				Non Conforme: -Item 13 et item 15 : Prospectus non conformes ; -Item 13 bis : Prospectus non fournis.
APEWE		17 107 963				Non Conforme : -item 13 bis: Spécifications techniques et prospectus non proposés.
Attributaire: EDER BURKINA pour un montant de dix-sept millions neuf cent quatre-vingt-sept mille neuf cent quatre-vingt-dix (17 987 990) francs CFA TTC, après une augmentation des quantités de l'item 14 (6 au lieu de 2), soit une variation de 13,38% de son montant initial prévu dans sa lettre de soumission, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.						

BURKINA YIN WISGR META

Extrait de décision n°2025-L0435/ARCOP/ORD du 20/10/2025 suite à la plainte de l'entreprise PACO BTP

Demande de prix N°2025-009/BYM/DG/PRM du 20/08/2025 pour des travaux de pavage, carrelage des escaliers, gradins et étanchéité du palais des sports de Ouaga 2000 au profit de Burkina Yin wisgr Meta (BYM) - Financement : Budget de BYM, Exercice 2025 Nombre de fournisseurs ayant déposé leurs offres : 19 - Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4216 du vendredi 29 août 2025 Date de dépouillement : 09/09/2025 - Référence lettre de convocation de la CAM : Lettre N°2025-0335/BYM/DG/PRM du 03/09/2025							
N°	Soumissionnaires	Montants Lus (CFA)		Montants Corrigés (FCFA)		Rang	Observations
		HT HD	TTC	HT HD	TTC		
(P) Moyenne des offres conformes = 468 702 708/5= 93 740 542 (E) Enveloppe 119 178 922 60% Enveloppe (60% E) 71 507 353 40% Moyenne des offres conforme 37 496 217 Moyenne pondéré M = (0.4 P +0.6 E) = 109 003 570 Offre anormalement basse 0.85 M = 92 653 035 Offre anormalement élevé 1.15 M =125 354 106 Marge de tolérance 0.85 M -5%*0.85 M = 88 020 383 5%*0.85M =4 632 652							
1	AFRIK BTP LOGISTIQUE	78 567 123	92 709 205	78 567 123	92 709 205	4 ^e	Conforme
2	C.TRAPE SA	79 896 800	94 278 224	79 896 800	94 278 224		Non Conforme : Le diplôme de BEP en génie civil du chef de chantier Monsieur KANA Augustin est non probant. le planning d'exécution des travaux n'est pas conforme aux Devis Quantitatif et Estimatif. Le soumissionnaire ne fait pas ressortir les travaux de carrelage, de pavage et d'étanchéité (travaux préparatoire, travaux gros œuvres et second œuvre, repli du chantier)
3	COLOMBE SERVICE WENDPAYANGDE SARL.	73 407 915	86 621 340	73 407 915	86 621 340	Non classé	Non Conforme : le cahier des clauses techniques particulières ou devis descriptif non fourni conformément au DAC ce document devrait être lu et approuvé par le soumissionnaire pour l'engagement qu'il va prendre pour la réalisation des travaux. la lettre d'engagement à respecter le code d'éthique et déontologie fournie est non conforme au formulaire

							contenu dans le dossier d'Appel à Concurrence aux pages 57 et 58 conduisant au visa du décret 2015-1260/PRESTRANS/ PM/MEF du 09/11/2015 qui a été abrogé par le décret 2024-1600/PRESS/PM/MEF du 18/12/2024 portant code d'éthique et de déontologie de la commande publique qui est en vigueur. Par conséquent COLOMBE SERVICE WENDPAYANGDE ne pourra valablement pas être attributaire conformément à l'article 39 du décret en vigueur
4	PACO BTP	74 785 635	88 247 049	74 785 635	88 247 049	1er	Conforme
5	SOCIETE GENERAL DE TRADING	85 943 053	101 412 802	85 943 053	101 412 802		Non Conforme : Attestation de Situation Fiscale (au nom d'une autre entreprise) La lettre de soumission non conforme (appel d'offres fourni en lieu et place d'une demande de prix)
6	IMEA BTP	76 271 187	90 000 001	76 271 187	90 000 001	2e	Conforme
7	GENERAL CONSORTIUM FASO	78 338 480	92 439 406	78 338 480	92 439 406		Non Conforme : Absence de pièce administrative malgré les soixante-douze (72) heures accordées pour le complément à la lettre d'invitation n°2025-030/BYM/DG/PRM du 09/09/2025 (Attestation de situation Fiscale et Attestation de situation cotisante) la lettre d'engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie fournie est non conforme au formulaire contenu dans le dossier d'Appel à Concurrence aux pages 57 et 58 conduisant au visa du décret 2015-1260/PRESTRANS/ PM/MEF du 09/11/2015 qui a été abrogé par le décret 2024-1600/PRESS/PM/MEF du 18/12/2024 portant code d'éthique et de déontologie de la commande publique qui est en vigueur. Par conséquent GENERAL CONSORTIUM FASO ne pourra valablement pas être attributaire conformément à l'article 39 du décret en vigueur
8	SORIF SARL	75 256 292	88 802 425	75 256 292	88 802 425		Non Conforme : Personnel (le CV de tout le personnel n'indique pas les périodes de réalisations effectives des projets afin de distinguer ceux qui sont réalisés dans la période requise par le dossier conformément au modèle de CV requis. (Directeur technique, conducteur des travaux ; Chefs de chantier et chefs d'équipe) la lettre d'engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie fournie est non conforme au formulaire contenu dans le dossier d'Appel à Concurrence aux pages 57 et 58 conduisant au visa du décret 2015-1260/PRESTRANS/ PM/MEF du 09/11/2015 qui a été abrogé par le décret 2024-1600/PRESS/PM/MEF2 du 18/12/2024 portant code d'éthique et de déontologie de la commande publique qui est en vigueur Par conséquent SORIF ne pourra valablement pas être attributaire conformément à l'article 39 du décret en vigueur
9	ATLAS OGH	74 315 647	87 692 463	74 315 647	87 692 463		Non Conforme : Absence de pièce administrative malgré les soixante-douze (72) heures accordées pour le complément à la lettre d'invitation n°2025-030/BYM/DG/PRM du 09/09/2025 (Attestation de situation Fiscale) la lettre d'engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie fournie est non conforme au formulaire contenu dans le dossier d'Appel à Concurrence aux pages 57 et 58 conduisant au visa du décret 2015-1260/PRESTRANS/PM/MEF du 09/11/2015 qui a été abrogé par le décret 2024-1600/PRESS/PM/MEF du 18/12/2024 portant code d'éthique et de déontologie de la commande publique qui est en vigueur. en vigueur Par conséquent EBB ne pourra valablement pas être attributaire conformément à l'article 39 du décret en vigueur
10	GLOBAL CONSULT BTP	74 039 903	87 367 086	74 039 903	87 367 086		Non Conforme Le marché relatif aux travaux de rénovation, d'étanchéité et d'électricité au profit de l'Inspection Générale des Impôts (IGF) est non probant : IGF est différent de l'Inspection Générale des Impôts (tout le personnel) Le diplôme de CAP Maçonnerie/Dessin de Monsieur DIPAMA Peng-Wendé Nestor est non probant.
11	GETRA BTP SARL	76 720 780	90 530 520	76 720 780	90 530 520		Non Conforme : Expérience globale en travaux 2 ans 4 mois fourni au lieu de 5 ans pour le directeur technique, le conducteur des travaux et les chefs de chantier tel que demandé dans le DAC.
12	EBB	73 729 334	87 000 614	73 729 334	87 000 614		Non Conforme : Personnel (le CV de tout le personnel n'indique pas les périodes de réalisations effectives des projets afin de

							distinguer ceux qui sont réalisés dans la période requise par le dossier conformément au modèle de CV requis (Directeur technique, conducteur des travaux ; Chefs de chantier et chefs d'équipe) la lettre d'engagement à respecter le code d'éthique et déontologie fournie est non conforme au formulaire contenu dans le dossier d'Appel à Concurrence aux pages 57 et 58 conduisant au visa du décret 2015-1260/PRETRANS/PM/MEF du 09/11/2015 qui a été abrogé par le décret 2024-1600/PRESS/PM/MEF du 18/12/2024 portant code d'éthique et de déontologie de la commande publique qui est en vigueur. Par conséquent EBB ne pourra valablement pas être attributaire conformément à l'article 39 du décret en vigueur
13	RATEBA SERVICES	76 841 280	90 672 710	76 841 280	90 672 710	3e	Conforme
14	G B T P HYDRAULIQUE SARL	90 740 460	107 073 743	90 740 460	107 073 743	5e	Conforme
15	HYDRAU BTP HALMI	79 676 075	94 017 769	79 676 075	94 017 769		Non Conforme Directeur technique : quatre (04) années d'expériences au vu du CV dans le domaine au lieu de 5 ans Absence de références des contrats non mentionnées Conducteur des travaux : quatre (04) années d'expériences au vu du CV dans le domaine au lieu de 5 ans Absence de références des contrats non mentionnées. Chef de chantier 1 et 2 : quatre (04) années d'expériences au vu du CV dans le domaine au lieu de 5 ans absence de références des contrats non mentionnées Chef d'équipe maçon 1-2-3 absence de références des contrats non mentionnées Le chef d'équipe 3 : le diplôme de CAP de Monsieur KIEMTORE Salmon Barc-windé pas de signature, pas de nom du signataire, pas de cachet.
16	JEBNEJA SARL	75 691 117	89 315 518	75 691 117	89 315 518		Non Conforme Absence de pièce administrative malgré les soixante-douze (72) heures accordées pour le complément à la lettre d'invitation n°2025-030/BYM/DG/PRM du 09/09/2025.
17	PRIME PARTNERS	73 157 604	86 325 973	73 157 604	86 325 973		Non Conforme : L'entreprise ne figure pas sur la liste de l'agrément technique fourni
18	COGECAB IT BTP SARL	71 101 356	83 899 600	71 101 356	83 899 600		Non Conforme Le cahier des clauses techniques particulières ou devis descriptif fourni non conforme, conformément au DAC ce document devrait être lu et approuvé par le soumissionnaire pour l'engagement qu'il va prendre pour la réalisation des travaux. -Personnel (le CV de tout le personnel n'indique pas les périodes de réalisations effectives des projets afin de distinguer ceux qui sont réalisés dans la période requise par le dossier conformément au modèle de CV requis. la lettre d'engagement à respecter le code d'éthique et déontologie fournie est non conforme au formulaire contenu dans le dossier d'Appel à Concurrence aux pages 57 et 58 conduisant au visa du décret 2015-1260/PRETRANS/PM/MEF du 09/11/2015 qui a été abrogé par le décret 2024-1600/PRESS/PM/MEF du 18/12/2024 portant code d'éthique et de déontologie de la commande publique qui est en vigueur. Par conséquent COGECAB IT BTP ne pourra valablement pas être attributaire conformément à l'article 39 du décret en vigueur
19	DESIGN CONSTRUCTION	77 280 905	91 191 467	77 280 905	91 191 467		Non Conforme : Absence de pièce administrative malgré les soixante-douze (72) heures accordées pour le complément à la lettre d'invitation n°2025-030/BYM/DG/PRM du 09/09/2025 (Attestation de situation Fiscale) le planning d'exécution des travaux n'est pas conforme aux Devis Quantitatif et Estimatif L'attestation provisoire (2010) fourni pour le conducteur des travaux et non le diplôme d'ingénieur des travaux.
Attributaires : ENTREPRISE BERNARD BRIQUETERIE pour un montant total HT de soixante-treize millions sept cent vingt neuf mille trois cent trente-quatre (73 729 334) et un montant TTC de quatre-vingt-sept millions six cent quatorze (87 000 614) avec un délai d'exécution de soixante (60) jours							

Appel d'Offres Ouvert Accéléré N°2025-003/MSJE/SG/BYM/DG du 25/09/2025 suivant autorisation N°2025-0357/MSJE/SG/BYM/DG du 24/09/2025 relatif aux travaux d'aménagement de terrain de football stabilisé Sabou (lot 1) et Fada N'Gourma (lot 2) au profit de Burkina Yin Wisgr Méta
Financement : Budget de BYM, Exercice 2025 - Nombre de fournisseurs ayant déposé leurs offres : (lot 1) 05 plis et (lot 2) 06 plis
Publication de l'avis : revue des marchés publics n°4237 du lundi 29 septembre 2025 - Date de dépouillement : 06/10/2025

Référence lettre de convocation de la CAM : Lettre N°2025-021/BYM/DG/PRCP du 30/09/2025							
N°	Soumissionnaires	Montants Lus (CFA)		Montants Corrigés (FCFA)		RANG	Observations
		HT HD	TTC	HT HD	TTC		
SABOU (lot 1)							
1	GROUPEMENT D'ENTREPRISE POULOUNGO/EBLC	120 126 815	141 749 642	120 126 815	141 7496 42		Non Conforme : Absence de projets similaires pour le personnel clé tel que demandé dans le DAO -Le chef d'équipe maçon non fourni ni les preuves de qualification tel que demandé dans le DAO
2	ECODI SARL	158 096 930	186 554 377	158 096 930	186 554 377	1 ^{er}	Conforme
3	EMIP CONSTRUCTION	127 835 000	150 845 300	127 835 000	150 845 300		Non Conforme : un (01) conducteur de travaux fourni au lieu de deux (02) conducteurs demandé dans le DAO Aucune preuve de la véracité n'a été approuvée après la réponse de la correspondance du 13/10/2025 Diplôme d'Ingénieur en TOPOGRAPHIE de Monsieur DIALLO Alou Moussa)
4	BTSI SARL	126 402 210	149 154 608	126 402 210	149 154 608		Non Conforme : Aucune preuve de la véracité n'a été approuvée après la réponse de la correspondance du 15/10/2025 (Attestation d'ingénieur en TOPOGRAPHIE de Monsieur DIALLO Alou Moussa) Incohérence entre l'attestation de travail et le CV du géotechnicien 4 mois au lieu d'une année chez BTSI SARL
5	UNIVERSAL BUILDERS SARL	128 355 297	151 459 251	122 280 224	144 290 664		Non Conforme : Absence de projets similaires pour le personnel clé tel que demandée dans le DAO Total de sommation au niveau de VRD 6 075 000 au lieu de 12 150 000 Une diminution du montant de moins 4,73%
Fada N'Gourma (lot 2)							
1	GROUPEMENT D'ENTREPRISE POULOUNGO/EBLC	120 713 650	142 442 107	124 113 600	146 454 048		Non Conforme : Absence de projets similaires pour le personnel clé tel que demandé dans le DAO -Le chef d'équipe maçon non fourni ni les preuves de qualification tel que demandé dans le DAO Erreur de calcul point II EQUIPEMENT DE ITEM II.1 7 000 000 au lieu de 4 000 000 donc une différence de 3 000 000 Erreur de calcul point II EQUIPEMENT DE ITEM II 3 600 000 au lieu de 200 000 donc une différence de 400 000 Une augmentation de plus de 2,81%
2	ECODI SARL	159 387 495	188 077 244	159 387 495	188 077 244	2 ^e	Conforme
3	ENTREPRISE PHOENIX	144 528 710	170 543 878	144 528 710	170 543 878	1 ^{er}	Conforme
4	EMIP CONSTRUCTION	129 355 180	152 639 112	129 355 180	152 639 112		Non Conforme : un (01) conducteur de travaux fourni au lieu de deux (02) conducteurs demandé dans le DAO Aucune preuve de la véracité n'a été approuvée après la réponse de la correspondance du 13/10/2025 (Diplôme d'Ingénieur en TOPOGRAPHIE de Monsieur DIALLO Alou Moussa)
5	BTSI SARL	127 329 575	150 248 899	127 329 575	150 248 899		Non Conforme : Aucune preuve de la véracité n'a été approuvée après la réponse de la correspondance du 15/10/2025 (Attestation d'ingénieur en TOPOGRAPHIE de Monsieur DIALLO Alou Moussa) Incohérence entre l'attestation de travail et le CV du géotechnicien 4 mois au lieu d'une année chez BTSI SARL
6	UNIVERSAL BUILDERS SARL	135 743 810	160 177 696	135 743 810	160 177 696		Non Conforme : Absence de projets similaires pour le personnel clé tel que demandé dans le DAO
Attributaires :							
ECODI SARL (lot 1) pour un montant total HT de cent cinquante-huit millions quatre-vingt-seize mille neuf cent trente (158 096 930) francs CFA et un montant TTC de cent quatre-vingt-six millions cinq cent cinquante-quatre mille trois cent soixante-dix-sept (186 554 377) avec un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours							
ENTREPRISE PHOENIX (lot 2) pour un montant total HT de cent quarante-quatre millions cinq cent vingt-huit mille sept cent dix (144 528 710) francs CFA et un montant TTC de cent soixante-dix millions cinq cent quarante-trois mille huit cent soixante-dix-huit (170 543 878) avec un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours							

Attributaires :

ECODI SARL (lot 1) pour un montant total HT de cent cinquante-huit millions quatre-vingt-seize mille neuf cent trente (158 096 930) francs CFA et un montant TTC de cent quatre-vingt-six millions cinq cent cinquante-quatre mille trois cent soixante-dix-sept (186 554 377) avec un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours

ENTREPRISE PHOENIX (lot 2) pour un montant total HT de cent quarante-quatre millions cinq cent vingt-huit mille sept cent dix (144 528 710) francs CFA et un montant TTC de cent soixante-dix millions cinq cent quarante-trois mille huit cent soixante-dix-huit (170 543 878) avec un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours

Demande de prix N°2025-012/BYM/DG/PRCP du 30/09/2025 relative aux travaux de construction d'un mur de séparation au Centre National Medico Sportif au profit de Burkina Yin Wisgr Méta - Financement : Budget de BYM, Exercice 2025 ; Nombre de fournisseurs ayant déposé leurs offres : 07 Publication de l'avis : revue des marchés publics n°4241 du vendredi 03/10/2025 - Date de dépouillement : 13/10/2025 Référence lettre de convocation de la CAM : Lettre N°2025-0226/BYM/DG/PRCP du 09/10/2025							
N°	Soumissionnaires	Montants Lus (CFA)		Montants Corrigés (FCFA)		RANG	Observations
		HT HD	TTC	HT HD	TTC		
LOT 1 (P) Moyenne des offres conformes = 181 511 604/6 = 30 251 934 (E) Enveloppe 40 250 000 60% Enveloppe (60% E) 24 150 000 40% Moyenne des offres conforme 12 100 774 Moyenne pondéré M = (0.4 P +0.6 E) = 36 250 774 Offre anormalement basse 0.85 M = 30 813 158 Offre anormalement élevé 1.15 M =41 688 390 Marge de tolérance 0.85 M -5%*0.85 M = 29 272 500 5%*0.85M =1 540 658							

1	BENITO MULTI SERVICE	25 743 650	30 377 507	25 743 650	30 377 507	1er	Conforme : Offre financière tolérée à 5% de l'offre anormalement basse et confirmée par le soumissionnaire en réponse à la lettre n°2025-008/MSJE/SG/BYM/DG/PRM du 14/10/2025 relative à la confirmation des prix
2	ACADI -BTP	27 338 680	32 259 642	27 338 680	32 259 642	4e	Conforme
3	PRIME PARTNER	26 050 785	30 739 926	26 050 785	30 739 926	2e	Conforme
4	SIPT/SARL	26 887 600	31 727 368	26 887 600	31 727 368	3e	Conforme
5	EROBAK COLLECTION	25 400 465	29 972 549	26 691 069	31 495 462		Non Conforme : Aucune justification d'expériences similaires fournie pour le personnel clé sur la période de janvier 2019 à mai 2022. Insuffisance du nombre d'année expériences de tout le personnel clé avec le présent employeur est de 03 ans au lieu de 05 ans. Absence de précision sur la capacité de la cuve à eau fournie sur la facture N°0050/2024/EDF/DG Discordance entre le montant en lettre et en chiffre du cadre de bordereau des prix unitaire de l'item 8.3 de menuiserie métallique dans un mur en façade
6	COBATMO	23 844 710	28 136 750	23 844 710	28 136 750	Non classé	Non Conforme Offre anormalement basse
7	AXE TRAVAUX SARL	24 994 775	29 493 835	23 957 975	28 270 411	Non classé	Non Conforme Offre anormalement basse Pris en compte de l'item 5.1 de maçonnerie en élévation dans la clôture en façade qui ne mentionne aucune quantité demandée dans le dossier à concurrence Une diminution de 1 223 424 TTC soit un taux de moins 4 ;14%

Attributaires :

BENITO MULTI SERVICES pour un montant total HT de vingt-cinq millions sept cent quarante-trois mille six cent cinquante (25 743 650) francs CFA et un montant TTC de trente millions trois cent soixante-dix-sept mille cinq cent sept (30 377 507) avec un délai d'exécution de soixante (60) jours

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION
DES LANGUES NATIONALES**

Demande de prix : N° 2025-050/MEBAPLN/SG/DMP du 03/10/2025 relative à l'Acquisition de billets d'avion pour les missions extérieures au profit du Ministère de L'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (marché à commandes).
FINANCEMENT : BUDGET ETAT, EXERCICE 2025 - Convocation CAM : N°2025-050/MEBAPLN/SG/DMP/sse-mp du 15/10/2025.
PUBLICATION : Quotidien des Marchés publics N°4242 du lundi 06 octobre 2025 - Date d'ouverture : mercredi 15 octobre 2025.
Nombre de concurrents : Lot unique : cinq (05)

SOUMISSION-NAIRES	Montants lus publiquement en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
EASY TRAVEL	Mini : 6 735 000 Maxi : 7 155 000	-	Mini : 6 735 000 Maxi : 7 155 000	Mini : 7 947 300 Maxi : 8 442 900	Conforme	3 ^{ème}
FAGUEMAF VOYAGES	Mini : 7 100 000 Maxi : 7 600 000	-	Mini : 7 100 000 Maxi : 7 600 000	Mini : 8 378 000 Maxi : 8 968 000	Conforme	4 ^{ème}
SATGURU TRAVEL ET TOURS SERVICE	Mini : 7 280 000 Maxi : 8 260 000	-	Mini : 7 280 000 Maxi : 8 260 000	Mini : 8 590 400 Maxi : 9 746 800	Conforme	5 ^{ème}
MAUBAH VOYAGES	-	Mini : 6 290 000 Maxi : 7 280 000	Mini : 6 290 000 Maxi : 7 280 000	Mini : 7 422 200 Maxi : 8 590 400	Conforme	1 ^{er}
GLOBAL TRADE COMPANY	-	Mini : 6 425 000 Maxi : 7 450 000	Mini : 6 425 000 Maxi : 7 450 000	Mini : 7 581 500 Maxi : 8 791 000	Conforme	2 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE PROVISoire	MAUBAH VOYAGES pour un montant minimum HTVA de six millions deux cent quatre-vingt-dix mille (6 290 000) FCFA et un montant maximum HTVA de sept millions deux cent quatre-vingt mille (7 280 000) FCFA avec un délai d'exécution de sept (07) jours par commande.					

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

RECTIFICATIF DE LA SYNTHESE DES RESULTATS PROVISOIRES

Suite à la décision N°2025-LO 391/ARCOP/ORD du 02/10/2025 et la décision N°2025-LO 416/ARCOP/ORD du 10/10/2025

Demande de Prix N°2025-003/UJKZ-IBAM/P/SG/PRM du 02 septembre 2025 relative à l'acquisition de mobiliers de bureau et équipements pédagogiques au profit de l'Institut Burkinabè des Arts et Métiers (IBAM) - Financement : Budget Formations Payantes de l'IBAM, Exercice 2025 ;
Publication : revue N°4218 du 02/09/2025 P 28 - Date d'ouverture et de délibération : 11/09/2025 - Nombre de plis : vingt (20)

N°	SOUMISSIONNAIRES	Montants lus en francs CFA HTVA	Montants lus en	Montants corrigés lu	Montants corrigés	Observations	Rang
----	------------------	---------------------------------	-----------------	----------------------	-------------------	--------------	------

			francs CFA TTC	en francs CFA HTVA	en francs CFA TTC		
1	MASOUD MULTI-SERVICES	32 000 000	-	-	-	Conforme	8 ^{ème}
2	ECOCHIM SARL	-	38 940 000	-	-	Absence de l'attestation de visite de site Non conforme	Non classée
3	EAO	-	33 040 000	-	37 760 000	Item 01 « chaise » discordance entre les prix du bordereau des prix unitaires de trente-cinq mille (35 000) francs CFA et du bordereau des prix pour les fournitures de trente mille (30 000) francs CFA ; Item 02 « table » discordance entre les prix du bordereau des prix unitaires de quarante-cinq mille (45 000) francs CFA et du bordereau des prix pour les fournitures de quarante mille (40 000) francs CFA entraînant un taux de variation de 12,50% avec un prix total corrigé de 37 760 000 F CFA TTC Conforme	1 ^{er}
4	EKAA	29 900 000	-	-	-	- Absence de l'attestation de visite de site ; - Attestation du CQP de Marc BIRBA est expirée depuis le 31 janvier 2023 Non conforme	Non classée
5	ECBEN	30 860 000	-	-	-	Absence de l'attestation de visite de site Non conforme	Non classée
6	ENTREPRISE RAYIM	28 940 000	-	-	-	Absence de l'attestation de visite de site Non conforme	Non classée
7	LIBRAIRIE PAPETERIE LA FLAMME	31 460 000	-	-	-	Absence de l'attestation de visite de site Non conforme	Non classée
8	UDM AFRIQUE	36 200 000	-	-	-	Conforme	9 ^{ème}
9	DMIS	31 400 000	-	-	-	Conforme	7 ^{ème}
10	MAHME DISTRIBUTION SARL	29 083 200	-	-	-	OAB avec un écart de 6,30% par rapport au seuil de l'offre anormalement basse Non conforme	Non classée
11	LYNN BUSINESS	37 840 000 RABAIS 18%	-	-	-	Conforme	6 ^{ème}
12	CIICF	25 600 000	-	-	-	OAB avec un écart de 17,52% par rapport au seuil de l'offre anormalement basse Non conforme	Non classée
13	EMS	28 900 000	34 102 000	-	-	OAB avec un écart de 6,89% par rapport au seuil de l'offre anormalement basse Non conforme	Non classée
14	SGM	-	35 620 000	-	-	Conforme	3 ^{ème}
15	A2FC	-	35 958 376	-	-	Conforme	4 ^{ème}
16	LIFA BUSINESS CENTER	30 734 000	-	-	-	Conforme	5 ^{ème}
17	ETS K M DISTRIBUTION	32 000 000	38 940 000	-	-	Absence de l'attestation de visite de site Non conforme	Non classée
18	PENGR WEND BUSINESS	-	34 408 800	-	-	OAB avec un écart de 6,05% par rapport au seuil de l'offre anormalement basse Non conforme	Non classée
19	IMPACT AFRIQUE SARL	-	34 361 600	-	-	OAB avec un écart de 6,18% par rapport au seuil de l'offre anormalement basse Non conforme	Non classée
20	ZZ SERVICES	30 000 000	400 000	-	-	Conforme	2 ^{ème}

ATTRIBUTAIRE : ENTREPRISE ALPHA OMEGA (EAO) pour un montant de trente-trois millions quarante mille (33 040 000) francs CFA TTC avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours.
Après une augmentation des quantités sur les items 1(+60) et 2(+60), le montant de l'attribution passe à trente-sept millions neuf cent quatre-vingt-seize mille (37 996 000) francs CFA TTC soit un taux de variation de 15%.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

APPEL D'OFFRES RESTREINT ACCELERE N°2025-042F/MEEA/SG/DMP DU 19/06/2025 SUIVANT AUTORISATION N°2025-397/MEEA/SG/DMP DU 11/06/2025 POUR L'ACQUISITION DE DIVERS EFFETS D'HABILLEMENT POUR LA FORMATION MILITAIRE ET TECHNIQUE DES NOUVELLES RECRUES A FORMER A L'ECOLE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS (ENEF) Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025 - Date du dépouillement : 21/07/2025 - Nombre de lots : 01 Nombre de soumissionnaires : 03 - Nombre de plis arrivé en retard : 00						
Lot unique : acquisition de divers effets d'habillement pour la formation militaire et technique des nouvelles recrues à former à l'ENEF Montant prévisionnel (E) : 251 000 000, Moyenne des offres (P) : 250 120 077, Borne inférieure : 213 050 826, Borne supérieure : 288 245 235						
Soumissionnaires	Montants en Francs CFA				Observations	Rang
	Lus		Corrigés			
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
ETS YAMEOGO PLUS SARL	-	250 006 600	-	250 006 600	Conforme	2 ^{ème}
WAKAT SONGO SARL	-	250 514 000	-	250 514 000	Conforme	3 ^{ème}
BMG SARL	-	249 839 630	-	249 839 630	Conforme	1 ^{er}
Attributaire	BMG Sarl pour un montant total de deux cent onze millions sept cent vingt-huit mille cinq cents (211 728 500) Francs CFA HTVA soit deux cent quarante-neuf millions huit cent trente-neuf mille six cent trente (249 839 630) Francs CFA TTC avec un délai livraison de soixante (60) jours					

FICHE DE SYNTHÈSE SUIVANT ANO DAGRI/DDR-2025L 09345

Demande de Proposition N° 2024-022P/MEA/SG/DMP du 08 août 2024 pour l'Audit comptable et financier des comptes exercices 2022 et 2023 du
Projet de Restauration, de Protection et de Valorisation du Lac Bam phase 1. (PRPV/LB1)
Financement : Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) - Date d'ouverture des plis : 14 octobre 2024
Nombre de plis reçus : six (06)

Nombre de pils reçus : six (06)

Nom du Consultant	Soumission en F CFA HTVA	Evaluation Technique		Evaluation Financière		Evaluation combinée	
		Score technique S(t)	Score Pondéré S(t)xT2	Score Financier S(f)	Score Pondéré S(f)xF4	Score S(t). T+S(f). F	Classement
SYNEX Consulting Sarl	9 200 000	87.33	69.86	84.76	16.95	86.81	6 ^{ème}
PANAUDIT BURKINA	7 798 000	92.16	73.73	100,00	20,00	93.73	2 ^{ème}
Groupement EPG Sarl/KMC	9 250 000	88.83	71.06	84.30	16.86	87.92	4 ^{ème}
Groupement SEC DIARRA BF/ SEC DIARRA MALI	10 000 000	89.33	71.46	77.98	15.60	87.06	5 ^{ème}
Groupement YZAS BAKER TILLY/CFEC Afrique	8 400 000	89.83	71.86	92.83	18.57	90.43	3 ^{ème}
AUREC Afrique	9 000 000	99	79.20	86.64	17,22	96,42	1 ^{er}
Recommandation d'attribution		AUREC Afrique pour un montant de neuf millions (9 000 000) F CFA H TVA soit dix millions six cent vingt mille (10 620 000) F CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours					
NB : T : coefficient de pondération de la note technique (T=80%)							
F : coefficient de pondération de la note technique (F= 20%)							

RECTIFICATIF DU QUOTIDIEN DES MARCHES PUBLICS N°4241 DU VENDREDI 03 OCTOBRE 2025 RELATIF A LA CORRECTION D'ERREUR DE MONTANT A L'ATTRIBUTION.

Demande de prix N°2025-052F/MEA/SG/DMP du 25/08/2025 pour l'acquisition de matériels et outillages techniques au profit des entités de mise en œuvre du projet gestion intégrée des ressources en eau phase II (PGIRE II).
Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N°4218 du mardi 02/09/2025
Date d'ouverture : 11/09/2025 - Nombre de plis reçus : Huit (08) - Nombre de lots : lot unique - Financement : Budget Etat, Exercice 2025

Date d'ouverture : 17/03/2024 - Nombre de participants : 06 - Nombre de lots : 01 - Marques : Financierement - Budget Etat, Exercice 2024						
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Seuil minimum TTC : 24 271 992 ; Seuil de tolérance : 23 058 392.						
SOCIETE Z NEERE SARL	22 440 000	-	22 440 000	26 479 200	CONFORME	1 ^{er}
SOCIETE SANLE ET FILS	-	23 469 020	-	-	NON CONFORME : - absence de marque proposée dans les spécifications techniques aux items 1 à 22. - pas de précision aux items 11, 12 ; 16, 17, 18, 19,20 et 22. - Service après-vente non fourni.	-
BKA TECHNOLOGIES	23 720 000	-	23 720 000	27 989 600	CONFORME	2 ^{ème}
REFERENCIEL AFRIK	-	24 390 600	-	-	NON CONFORME : - absence de marque proposée dans les spécifications techniques aux items 1 à 22. - pas de précision à l' item 12 ; 16, 17, 18, 19,20 et 22.	-
KBC	20 844 515	-	-	-	NON CONFORME -absence de marque proposée dans les spécifications techniques aux items 2,4,5,8,10,11 ;13,14,16,17, 18,19,21, et 22. - pas de précision aux items 1, 5, 7, 8.	-
SYKOR GROUP	20 247 000	-	19 047 000	22 475 460	NON CONFORME FINANCIEREMENT - Erreur de quantité à l'item 15 : 25 proposé au lieu de 35 demandé, ce qui a entraîné une variation de - 1 200 000 soit -5,93 % du montant de son offre. - En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de SYKOR GROUP est déclarée anormalement basse.	-
PRODIGE TECHNOLOGIE SARL	21 592 500	-	-	-	NON CONFORME - absence de marque proposée dans les spécifications techniques aux items 2,4,5,6,8,9,11,12,13,14,18, 19,20 et 21. - pas de précision aux items 8,19. -Service après-vente non fourni.	-
SIL TRADE AND BUSINESS	21 604 000	-	-	-	NON CONFORME - absence de marque propose dans les spécifications techniques à litem 18. - pas de précision aux item 6, 8, 12, 16, 17, 18, 19,20 et 22.	-
ATTRIBUTAIRE	SOCIETE Z NEERE SARL pour un montant total de vingt-cinq millions six cent quatre-vingt-quinze mille (25 695 000) F CFA HTVA après une augmentation entrainant une variation de 14,51% par rapport à l'offre initiale avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.					

FONDS D'INTERVENTION POUR L'ENVIRONNEMENT

Demande de prix : N°2025-002F/MEEA/SG/FIE/DMP DU 30/09/2025 pour acquisition de billets d'avion au profit du FIE.
Financement : Budget de l'Etat – Exercice 2025 - Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N°4242 du lundi 06/10/2025
Date de :15/10/2025 - Nombre de soumissionnaires : six (06)-Nombre de lots : un (01)

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	Rang
	H TVA	TTC	H TVA	TTC		

Lot unique : Acquisition de billets d'avion au profit du FIE						
EASY TRAVEL	Mini: 7 600 000 Maxi: 18 400 000	-	Mini: 7 600 000 Maxi: 18 400 000	-	Non conforme - KONE KADY ZALAICA cumule le poste de conseiller de voyage et d'agent de comptoir avec le même diplôme ; - Absence de diplôme de HIEN TIERIPUO dont l'attestation de travail mentionne comme agent de comptoir.	-
FAGUEMAF	Mini: 6 844 000 Maxi: 17 110 000	-	Mini: 6 844 000 Maxi: 17 110 000	-	Conforme	1 ^{er}
GLOBAL TRADE COMPANY	-	Mini: 6 750 000 Maxi: 16 800 000	Mini: 6 750 000 Maxi: 16 800 000	-	Non conforme - Le Chef d'agence proposé à un diplôme BTS (BAC+2) au lieu d'un diplôme minimum BAC+3 demandé dans le DAC.	-
EURO WORLD	Mini: 6 999 000 Maxi: 17 199 000	-	Mini: 6 999 000 Maxi: 17 199 000	-	Conforme	2 ^{ème}
SATGURU	Mini: 8 000 000 Maxi: 19 700 000	-	Mini: 8 000 000 Maxi: 17 199 000	-	Conforme	4 ^{ème}
MAUBAH VOYAGES	-	Mini: 7 126 000 Maxi: 17 665 000	Mini: 7 126 000 Maxi: 17 665 000	-	Conforme	3 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE	FAGUEMAF pour un montant minimum de six millions huit cent quarante-quatre mille (6 844 000) F CFA HTVA et d'un montant maximum de dix-sept millions cent dix mille (17 110 000) F CFA HTVA avec un délai de livraison de quinze (15) jours par commande.					

Demande de prix : N°2025-001T/MEEA/SG/FIE/DMP DU 30/09/2025 pour travaux de réhabilitation du centre de traitement et de valorisation des déchets de Bobo-Dioulasso au profit du FIE - Financement : Budget de l'Etat – Exercice 2025 Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N°4242 du lundi 06/10/2025 - Date de dépouillement : 16/10/2025 Nombre de soumissionnaires : un (01) - Nombre de lots : un (01)						
Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	Rang
	H TVA	TTC	H TVA	TTC		
Lot unique : Travaux de réhabilitation du centre de traitement et de valorisation des déchets de Bobo-Dioulasso au profit du FIE						
CONSULT BTP	28 391 848	-	28 346 847	33 449 280	Conforme - Erreur de sommation du sous-total L ; - Le montant du sous-total L est de 2 493 650 au lieu de 2 538 651 mentionné dans le devis de CONSULT BTP ; - Après correction, un écart de 45 000 est décelé.	-
ATTRIBUTAIRE	CONSULT BTP pour un montant de vingt-huit millions trois cent quarante-six mille huit cent quarante-sept (28 346 847) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

SOCIETE NATIONALE DE GESTION DU STOCK DE SECURITE ALIMENTAIRE (SO.NA.GE.S.S)							
Demande de prix : n°002-2025/SONAGESS/DG/DMP du 19/08/2025 pour la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires (liste complémentaire) à consulter dans le cadre des demandes de cotations inscrites pour l'année 2025 Financement : Budget SONAGESS -EXERCICE 2025 ; Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics n°4128 du 29 avril 2025 Date de dépouillement : 08 mai 2025 ; Référence de la lettre de convocation de la CAM : Lettre n° 2025-398/SONAGESS/DG/DMP du 18/04/2025 ; Nombre de lot : 06 ; Nombre de soumissionnaires : Cent treize (113)							
Lot 1 : Prestation de décorticage de riz paddy							
N° ORDRE	ENTREPRISE	CONTACTS	PRESENTATION ENTREPRISE	LETTRE DE SOUMISSION	RCCM	IFU	Observations
1	IMANE SERVICE	78 90 70 76 /71 43 94 91	F	F	F	00047021V	Retenu
2	CONIS INFORMATIQUE	70 11 22 42/76 26 26 68	F	F	F	00226061X	Retenu
3	COMINA SARL	70 20 58 50	F	F	F	0116445F	Retenu
4	SANKARA TRADING	70 70 15 62/56 56 71 60	F	F	F	00074276V	Retenu
5	GMS INTERNATIONAL	70 40 92 20/78 28 32 02	F	F	F	00038333W	Retenu
6	COPROTRA	71 71 50 07/75 20 30 95	F	F	F	00250194A	Retenu
7	SCOOPS RAGUILMBASBA	70 42 92 20/76 45 28 21	F	F	NF	00273984N	Non retenu
8	FEKAYEMPO-SERVICES	70 53 51 53/ 78 08 07 02	F	F	F	00177037P	Retenu
9	SIPA-BF	66 80 96 00/75 75 59 74	F	F	F	00222882D	Retenu
10	STRACOPA SARL	77 93 67 67/53 24 50 50	F	F	F	00096538Y	Retenu
11	BARAKA AGRO BUSINESS SARL	70 85 78 32/78 96 22 22	F	F	F	00105985E	Retenu
12	OJI ENERGY SARL	70 02 20 60/ 68 68 27 27	F	F	F	00115284N	Retenu
13	CBTP SARL	70 66 86 54/78 15 60 76	F	F	F	00181247Y	Retenu
14	TARA MARKET	70 31 38 36	F	F	F	00224905S	Retenu
15	SHARITY GROUP SARL	78 79 78 09/06 48 53 53	F	F	F	00140004T	Retenu
16	ENF	67 15 30 63/71 24 35 86	F	F	F	00190104V	Retenu
17	NRP	70 05 36 52/76 09 97 44	F	F	F	00049777J	Retenu
18	LE GRENIER DU FASO	76 59 00 71/70 25 49 42	F	F	F	00014144Z	Retenu
19	ETS TARNAGDA	70 25 49 42/76 67 02 44	F	F	F	00037170H	Retenu
20	ALBARKA EXPLOITATION	70 40 25 54/76 03 83 42	F	F	F	00252652B	Retenu
21	FWKIE SARL	70 41 79 72/ 76 39 76 88	F	F	F	00110970K	Retenu
22	IPCOM TECHNOLOGIES SARL	70 70 89 10/78 82 45 96	F	F	F	00009457H	Retenu
23	EST	70 31 25 70/79 29 03 25	F	F	F	00027477W	Retenu
24	PANIER D'AFRIQUE SARL	70 06 74 74/73 79 10 23	F	F	F	00141689B	Retenu

25	Z.A METAL	78 47 77 17/57 43 67 04	F	F	F	00250230M	Retenu
26	ENTREPRISE WENDMALEGRE ET SERVICES	78 01 50 84/77 07 24 74	F	F	F	00148829F	Retenu
27	RIZERIE NEBNOOMA SARL	70 52 92 90/77 15 57 15	F	F	F	00142883Y	Retenu
28	SCOOP-CA TI-MONDI	70 99 08 79/66 70 40 06	F	F	NF	00244814H	Non retenu
29	RIZERIE HOUSSOU NIIMA	60 31 08 58/ 66 67 67 06	F	F	F	00123572R	Retenu
30	CORAIL AGRO INDUSTRIE SA	70 70 10 01/76 20 00 85	F	F	F	00141972R	Retenu
31	HABIB TRADING INTERNATIONAL	55 77 86 25/73 34 34 75	F	F	F	00139521T	Retenu
32	SY GLOBAL TRADE INTERNATIONAL	55 73 50 52/63 17 99 64	F	F	F	00173858E	Retenu
33	GROUP GMSA SARL	70 36 99 74/78 28 25 36	F	F	F	00202460N	Retenu
34	SADIA HOLD TRADE SARL	65 60 26 35	F	F	F	00267126U	Retenu
35	SCOOP/ PN	70 49 07 79/76 20 58 03	F	F	NF	00273509R	Non retenu
36	HARIF HICHAM GROUP	76 20 58 03/70 49 07 79	F	F	F	00269460W	Retenu
37	MAMOVIC SARL	76 20 58 03/70 49 07 79	F	F	F	00125386M	Retenu
38	RIZERIE NOURIFA SARL	76 48 85 23/ 70 72 33 73	F	F	F	00180129R	Retenu

Lot 2 : Installation, entretien et réparation d'unités de décorticage

N° ORDRE	ENTREPRISE	CONTACTS	PRESENTATION ENTREPRISE	LETTRE DE SOUMISSION	RCCM	IFU	Observations
1	IMANE SERVICE	78 90 70 76/71 43 94 91	F	F	F	00047021V	Retenu
2	CONIS INFORMATIQUE	70 11 22 42/76 26 26 68	F	F	F	00226061X	Retenu
3	COMINA SARL	70 20 58 50	F	F	F	0116445F	Retenu
4	SANKARA TRADING	70 70 15 62/56 56 71 60	F	F	F	00074276V	Retenu
5	GMS INTERNATIONAL	70 40 92 20/78 28 32 02	F	F	F	00038333W	Retenu
6	COPROTRA	71 71 50 07/75 20 30 95	F	F	F	00250194A	Retenu
7	SCOOPS RAGUILMBASBA	70 42 92 20/76 45 28 21	F	F	F	00273984N	Retenu
8	AI CONCEPTION SARL	55 53 49 69/58 40 15 75	F	F	F	00175384V	Retenu
9	SANATI DISTRIBUTION	70 05 66 67/78 27 70 80	F	F	F	00173470U	Retenu
10	CEAPI	79 22 49 63/67 13 20 01	F	F	F	00119493N	Retenu
11	KANDOR GROUP SARL	70 20 49 14/76 20 49 14	F	F	F	00206532W	Retenu
12	ALIZMOUS ELEC	64 75 55 77/62 74 90 58	F	F	F	00260694D	Retenu
13	IPADEV SARL	70 23 26 33/78 23 36 33	F	F	F	00147283L	Retenu
14	OJI ENERGY SARL	70 02 20 60/ 68 68 27 27	F	F	F	00115284N	Retenu
15	SHARITY GROUP SARL	78 79 78 09/06 48 53 53	F	F	F	00140004T	Retenu
16	ENF	67 15 30 63/71 24 35 86	F	F	F	00190104V	Retenu
17	NRP	70 05 36 52/76 09 97 44	F	F	F	00049777J	Retenu
18	SOPOLYB SARL	70 07 20 81/76 78 36 80	F	F	F	00154040V	Retenu
19	ASERFO	78 24 52 92	F	F	F	00065879Y	Retenu
20	ALBARKA EXPLOITATION	70 40 25 54/76 03 83 42	F	F	F	00252652B	Retenu
21	KBAS	76 91 28 83/73 48 83 69	F	F	F	00173565Y	Retenu
22	FWKIE SARL	70 41 79 72/76 39 76 88	F	F	F	00110970K	Retenu
23	GAFOUREY TRADING INTERNATIONAL	70 06 43 44/61 02 71 92	F	F	F	00069812Y	Retenu
24	SOPREGEN SARL	70 62 64 46/66 34 13 66	F	F	F	00160670W	Retenu
25	RHELIA SERVICES	70 20 26 19/64 77 98 82	F	F	F	00096707W	Retenu
26	EST	70 31 25 70/79 29 03 25	F	F	F	00027477W	Retenu
27	SCIMAT	76 70 74 10/76 16 35 55	F	F	F	00221735W	Retenu
28	ALYA BATICOM	76 61 09 02/63 80 76 28	F	F	F	00156602K	Retenu
29	CHRYSANIDE INVERTISSEMENT	60 80 00 09/78 29 19 58	F	F	F	00073420U	Retenu
30	ASCENDANCE PRESTATIONS	78 12 98 15	F	F	F	00054960M	Retenu
31	SIBIOTECH	63 35 15 84/78 88 24 46	F	F	F	00205091A	Retenu
32	SAFTMED TECHNOLOGIES	70 01 31 07/77 86 02 02	F	F	F	00239655K	Retenu
33	AFRIQ-ECO SARL	78 02 27 14/50 45 74 06	F	F	F	00073387X	Retenu
34	Z.A METAL	78 47 77 17/57 43 67 04	F	F	F	00250230M	Retenu
35	GALAXIE EQUIPEMENT	70 22 42 94/25 41 40 90	F	F	F	00036748X	Retenu
36	HABIB TRADING INTERNATIONAL	55 77 86 25/73 34 34 75	F	F	F	00139521T	Retenu
37	SY GLOBAL TRADE INTERNATIONAL	55 73 50 52/63 17 99 64	F	F	F	00173858E	Retenu
38	GROUP GMSA SARL	70 36 99 74/78 28 25 36	F	F	F	00202460N	Retenu
39	SADIA HOLD TRADE SARL	65 60 26 35	F	F	F	00267126U	Retenu
40	MAMOVIC SARL	76 20 58 03/70 49 07 79	F	F	F	00125386M	Retenu

Lot 3 : Transformation de produits alimentaires locaux

N° ORDRE	ENTREPRISE	CONTACTS	PRESENTATION ENTREPRISE	LETTRE DE SOUMISSION	RCCM	IFU	Observations
1	IMANE SERVICE	78 90 70 76/71 43 94 91	F	F	F	00047021V	retenu
2	CONIS INFORMATIQUE	70 11 22 42/76 26 26 68	F	F	F	00226061X	retenu
3	COMINA SARL	70 20 58 50	F	F	F	0116445F	retenu
4	SANKARA TRADING	70 70 15 62/56 56 71 60	F	F	F	00074276V	retenu
5	BOUARI	66 83 30 88/73 65 80 31	F	F	F	0020920B	retenu
6	EOSAP SARL	70 62 50 60/78 33 03 07	F	F	F	00166473Z	retenu
7	BANTIA SARL	78 04 92 92/70 20 48 14	F	F	F	00133972B	retenu
8	COPROTRA	71 71 50 07/75 20 30 95	F	F	F	00250194A	retenu
9	SCOOPS RAGUILMBASBA	70 42 92 20/76 45 28 21	F	F	NF	00273984N	Non retenu
10	SIPA-BF	66 80 96 00/75 75 59 74	F	F	F	00222882D	retenu
11	KANDOR GROUP SARL	70 20 49 14/76 20 49 14	F	F	F	00206532W	retenu
12	REKI SERVICE INTERNATIONAL	70 31 39 02/77 95 04 02	F	F	F	00247099G	retenu
13	OJI ENERGY SARL	70 02 20 60/ 68 68 27 27	F	F	F	00115284N	retenu

14	CBTP SARL	70 66 86 54/78 15 60 76	F	F	F	00181247Y	retenu
15	SHARITY GROUP SARL	78 79 78 09/06 48 53 53	F	F	F	00140004T	retenu
16	ENF	67 15 30 63/71 24 35 86	F	F	F	00190104V	retenu
17	NRP	70 05 36 52/76 09 97 44	F	F	F	00049777J	retenu
18	ENTREPRISE SEYZ	76 76 10 45/ 68 48 85 60	F	F	F	00108014P	retenu
19	FWKIE SARL	70 41 79 72/ 76 39 76 88	F	F	F	00110970K	retenu
20	SELECT PRODUCTION	71 51 35 76/79 23 49 15	F	F	F	00208144X	retenu
21	AGROSERV INDUSTRIE SA	71 34 59 58/25 35 55 03	F	F	F	00088515S	retenu
22	SCOOPS PM/ALLAH MAKONO	70 89 40 33/76 48 56 44	F	F	F	00185503N	retenu
23	EST	70 31 25 70/79 29 03 25	F	F	F	00027477W	retenu
24	PANIER D'AFRIQUE SARL	70 06 74 74/73 79 10 23	F	F	F	00141689B	retenu
25	Z.A METAL	78 47 77 17/57 43 67 04	F	F	F	00250230M	retenu
26	GENERAL SERVICE	70 26 12 35/25 45 76 39	F	F	F	00000864M	retenu
27	SAKIA COMPANY SARL	70 36 48 73/76 57 45 12	F	F	F	00137899L	retenu
28	TETTEH DISTRUBUTION & SERVICES	76 85 50 50/78 14 62 52	F	F	F	00228889R	retenu
29	SCOOP/ PN	70 49 07 79/76 20 58 03	F	F	NF	00273509R	Non retenu
30	HARIF HICHAM GROUP	76 20 58 03/70 49 07 79	F	F	F	00269460W	retenu

Lot 4 : Kits de collectes bord champ des céréales

N° ORDRE	ENTREPRISE	CONTACTS	PRESENTATION ENTREPRISE	LETTRE DE SOUMISSION	RCCM	IFU	Observations
1	AFCAR GROUP	72 61 05 00/56 78 53 88	F	F	F	00104742A	retenu
2	BOUARI	66 83 30 88/73 65 80 31	F	F	F	0020920B	retenu
3	EOSAP SARL	70 62 50 60/78 33 03 07	F	F	F	00166473Z	retenu
4	BANTIA SARL	78 04 92 92/70 20 48 14	F	F	F	00133972B	retenu
5	SAS GROUP SARL	75 20 30 95/71 22 18 30	F	F	F	00169703V	retenu
6	AI CONCEPTION SARL	55 53 49 69/58 40 15 75	F	F	F	00175384V	retenu
7	SANATI DISTRIBUTION	70 05 66 67/78 27 70 80	F	F	F	00173470U	retenu
8	CEAPI	79 22 49 63/67 13 20 01	F	F	F	00119493N	retenu
9	ETABLISSEMENT YAMSEM NOOGO	70 74 70 60/76 31 44 33	F	F	F	00071406N	retenu
10	FEKAYEMPO-SERVICES	70 53 51 53/ 78 08 07 02	F	F	F	00177037P	retenu
11	KANDOR GROUP SARL	70 20 49 14/76 20 49 14	F	F	F	00206532W	retenu
12	IPADEV SARL	70 23 26 33/78 23 36 33	F	F	F	00147283L	retenu
13	YOPI SARL	62 36 79 79/74 36 79 79	F	F	F	00219793G	retenu
14	ECO INFORMATIQUE SARL	79 26 26 27/75 90 23 28	F	F	F	00136919A	retenu
15	ZACA CONSTRUCTION SARL	55 62 08 97/51 22 62 62	F	F	F	00104656P	retenu
16	TARA MARKET	70 31 38 36	F	F	F	00224905S	retenu
17	TIENSO SARL	70 22 55 74/25 48 13 07	F	F	F	00103471X	retenu
18	GENTIC BURKINA	70 08 86 62/ 76 68 61 81	F	F	F	00195150K	retenu
19	FASO ENERGIE INTERNATIONAL	70 82 26 94/ 76 65 25 10	F	F	F	00139431J	retenu
20	STC SARL	77 84 75 14/72 70 89 60	F	F	F	00271005F	retenu
21	ETIC SARL	78 80 82 90/ 65 19 17 08	F	F	F	00140192Y	retenu
22	HILARY INDUSTRIE TECHNOLOGIE ET COMMERCE(HITC)	65 19 17 08/78 26 82 01	F	F	F	00278081S	retenu
23	SOPOLYB SARL	70 07 20 81/76 78 36 80	F	F	F	00154040V	retenu
24	ASERFO	78 24 52 92	F	F	F	00065879Y	retenu
25	ALBARKA EXPLOITATION	70 40 25 54/76 03 83 42	F	F	F	00252652B	retenu
26	KBAS	76 91 28 83/73 48 83 69	F	F	F	00173565Y	retenu
27	IPCOM TECHNOLOGIES SARL	70 70 89 10/78 82 45 96	F	F	F	00009457H	retenu
28	GAFOUREY TRADING INTERNATIONAL	70 06 43 44/61 02 71 92	F	F	F	00069812Y	retenu
29	SOPREGEN SARL	70 62 64 46/66 34 13 66	F	F	F	00160670W	retenu
30	RHELIA SERVICES	70 20 26 19/64 77 98 82	F	F	F	00096707W	retenu
31	A&D SUPERFICIE	70 60 82 74/55 19 49 25	F	F	F	00058274W	retenu
32	MEDICA FASO	60 60 01 10/64 00 82 93	F	F	F	00101957C	retenu
33	GREAT OPTION SARL	70 83 99 02/ 78 83 99 02	F	F	F	00244546G	retenu
34	MONDI-TRADE	70 20 44 54/78 20 44 54	F	F	F	00049565A	retenu
35	EMERGENCE GROUPE	01 88 01 01/01 88 02 02	F	F	F	00140493V	retenu
36	PANIER D'AFRIQUE SARL	70 06 74 74/73 79 10 23	F	F	F	00141689B	retenu
37	EKF	76 13 59 55/79 06 49 49	F	F	F	00130659F	retenu
38	ARBAT	73 20 20 97	F	F	F	00183843U	retenu
39	YIKAO BUSINESS	05 39 31 31	F	F	F	00204380H	retenu
40	ECOFOR	74 21 57 10	F	F	F	00159579J	retenu
41	TWIN CONSULTING	78 23 44 74	F	F	F	00040226Z	retenu
42	SIM AFRIC HOLDING SARL	74 62 56 56	F	F	F	00196634Y	retenu
43	AREBATE SARL	70 30 79 29	F	F	F	00140766P	retenu
44	RAFKY BUSINESS	70 24 03 34	F	F	F	00160916N	retenu
45	SOGEDIM BTP SARL	70 20 01 70	F	F	F	00025154W	retenu
46	URANUS TECHNOLOGY	72 07 69 73	F	F	F	00176401L	retenu
47	SERVIBURO AFRIQUE	70 98 23 05/67 22 64 07	F	F	F	00264570E	retenu
48	IMPACT AFRIQUE SARL	62 72 62 19/76 35 34 30	F	F	F	00162545U	retenu
49	SCIMAT	76 70 74 10/76 16 35 55	F	F	F	00221735W	retenu
50	ALYA BATICOM	76 61 09 02/63 80 76 28	F	F	F	00156602K	retenu
51	CHRYSANIDE INVERTISSEMENT	60 80 00 09/78 29 19 58	F	F	F	00073420U	retenu
52	ASCENDANCE PRESTATIONS	78 12 98 15	F	F	F	00054960M	retenu
53	SIBIOTECH	63 35 15 84/78 88 24 46	F	F	F	00205091A	retenu

54	SAFTMED TECHNOLOGIES	70 01 31 07/77 86 02 02	F	F	F	00239655K	retenu
55	AFRIQ-ECO SARL	78 02 27 14/50 45 74 06	F	F	F	00073387X	retenu
56	MASSANI AGRO BUSINESS	70 27 04 59/78 91 97 97	F	F	F	00227591P	retenu
57	3C GLOBAL BUSINESS INTERNATIONAL	76 04 71 86/78 67 66 45	F	F	F	00149585X	retenu
58	MONDIAL TRAVAUX ET SERVICES SARL	70 27 04 59/76 99 24 05	F	F	F	00141543E	retenu
59	LASS TRANSPORT & LOGISTIQUE	70 21 72 74/65 65 65 65	F	F	F	00077566G	retenu
60	SN-WASS COM SARL	70 21 72 74/78 81 05 35	F	F	F	00022311E	retenu
61	CORAIL PACKAGING	76 20 00 85/79 44 81 19	F	F	F	00187091V	retenu
62	EKOSAF	70 20 93 30/25 39 43 01	F	F	F	00139624L	retenu
63	SAKIA COMPANY SARL	70 36 48 73/76 57 45 12	F	F	F	00137899L	retenu
64	TETTEH DISTRUBUTION & SERVICES	76 85 50 50/78 14 62 52	F	F	F	00228889R	retenu
65	ENTREPRISE DELWENDE TAPISSERIE ET COMMERCE	76 65 94 30/70 22 14 62	F	F	F	00034462N	retenu
66	HABIB TRADING INTERNATIONAL	55 77 86 25/73 34 34 75	F	F	F	00139521T	retenu
67	SY GLOBAL TRADE INTERNATIONAL	55 73 50 52/63 17 99 64	F	F	F	00173858E	retenu
68	MAMOVIC SARL	76 20 58 03/70 49 07 79	F	F	F	00125386M	retenu

Lot 5 : Produits phytosanitaires, matériels et équipements de traitements et de conservation des stocks de céréales

N° ORDRE	ENTREPRISE	CONTACTS	PRESENTATION ENTREPRISE	LETTRE DE SOUMISSION	RCCM	IFU	Obser-vations
1	AFCAR GROUP	72 61 05 00/56 78 53 88	F	F	F	00104742A	retenu
2	BOUARI	66 83 30 88/73 65 80 31	F	F	F	0020920B	retenu
3	EOSAP SARL	70 62 50 60/78 33 03 07	F	F	F	00166473Z	retenu
4	BANTIA SARL	78 04 92 92/70 20 48 14	F	F	F	00133972B	retenu
5	SAS GROUP SARL	75 20 30 95/71 22 18 30	F	F	F	00169703V	retenu
6	ETABLISSEMENT YAMSEM NOOGO	70 74 70 60/76 31 44 33	F	F	F	00071406N	retenu
7	PROPHYMA SA	70 20 08 25/76 60 11 62	F	F	F	00011974L	retenu
8	YOPI SARL	62 36 79 79/74 36 79 79	F	F	F	00219793G	retenu
9	ECO INFORMATIQUE SARL	79 26 26 27/75 90 23 28	F	F	F	00136919A	retenu
10	ETW AGRI INVEST-SARL	70 24 69 64/78 02 24 84	F	F	F	00113627YA	retenu
11	ZACA CONSTRUCTION SARL	55 62 08 97/51 22 62 62	F	F	F	00104656P	retenu
12	CBTP SARL	70 66 86 54/78 15 60 76	F	F	F	00181247Y	retenu
13	TARA MARKET	70 31 38 36	F	F	F	00224905S	retenu
14	TIENSO SARL	70 22 55 74/25 48 13 07	F	F	F	00103471X	retenu
15	GENTIC BURKINA	70 08 86 62/ 76 68 61 81	F	F	F	00195150K	retenu
16	FASO ENERGIE INTERNATIONAL	70 82 26 94/ 76 65 25 10	F	F	F	00139431J	retenu
17	STC SARL	77 84 75 14/72 70 89 60	F	F	F	00271005F	retenu
18	ETIC SARL	78 80 82 90/ 65 19 17 08	F	F	F	00140192Y	retenu
19	HILARY INDUSTRIE TECHNOLOGIE ET COMMERCE(HITC)	65 19 17 08/78 26 82 01	NF	F	F	00278081S	retenu
20	KBAS	76 91 28 83/73 48 83 69	F	F	F	00173565Y	retenu
21	IPCOM TECHNOLOGIES SARL	70 70 89 10/78 82 45 96	F	F	F	00009457H	retenu
22	GAFOUREY TRADING INTERNATIONAL	70 06 43 44/61 02 71 92	F	F	F	00069812Y	retenu
23	SOPREGEN SARL	70 62 64 46/66 34 13 66	F	F	F	00160670W	retenu
24	RHELIA SERVICES	70 20 26 19/64 77 98 82	F	F	F	00096707W	retenu
25	A&D SUPERFICIE	70 60 82 74/55 19 49 25	F	F	F	00058274W	retenu
26	MEDICA FASO	60 60 01 10/64 00 82 93	F	F	F	00101957C	retenu
27	GREAT OPTION SARL	70 83 99 02/ 78 83 99 02	F	F	F	00244546G	retenu
28	MONDI-TRADE	70 20 44 54/78 20 44 54	F	F	F	00049565A	retenu
29	EMERGENCE GROUPE	01 88 01 01/01 88 02 02	F	F	F	00140493V	retenu
30	ARBAT	73 20 20 97	F	F	F	00183843U	retenu
31	YIKAO BUSINESS	05 39 31 31	F	F	F	00204380H	retenu
32	ECOFOR	74 21 57 10	F	F	F	00159579J	retenu
33	TWIN CONSULTING	78 23 44 74	F	F	F	00040226Z	retenu
34	SIM AFRIC HOLDING SARL	74 62 56 56	F	F	F	00196634Y	retenu
35	AREBATE SARL	70 30 79 29	F	F	F	00140766P	retenu
36	RAFKY BUSINESS	70 24 03 34	F	F	F	00160916N	retenu
37	SOGEDIM BTP SARL	70 20 01 70	F	F	F	00025154W	retenu
38	URANUS TECHNOLOGY	72 07 69 73	F	F	F	00176401L	retenu
39	SERVIBURO AFRIQUE	70 98 23 05/67 22 64 07	F	F	F	00264570E	retenu
40	IMPACT AFRIQUE SARL	62 72 62 19/76 35 34 30	F	F	F	00162545U	retenu
41	SCIMAT	76 70 74 10/76 16 35 55	F	F	F	00221735W	retenu
42	ALYA BATICOM	76 61 09 02/63 80 76 28	F	F	F	00156602K	retenu
43	MASSANI AGRO BUSINESS	70 27 04 59/78 91 97 97	F	F	F	00227591P	retenu
44	3C GLOBAL BUSINESS INTERNATIONAL	76 04 71 86/78 67 66 45	F	F	F	00149585X	retenu
45	MONDIAL TRAVAUX ET SERVICES SARL	70 27 04 59/76 99 24 05	F	F	F	00141543E	retenu
46	ENTREPRISE WENDMALEGRE ET SERVICES	78 01 50 84/77 07 24 74	F	F	F	00148829F	retenu
47	LASS TRANSPORT & LOGISTIQUE	70 21 72 74/65 65 65 65	F	F	F	00077566G	retenu
48	SN-WASS COM SARL	70 21 72 74/78 81 05 35	F	F	F	00022311E	retenu
49	CORAIL PACKAGING	76 20 00 85/79 44 81 19	F	F	F	00187091V	retenu
50	EKOSAF	70 20 93 30/25 39 43 01	F	F	F	00139624L	retenu
51	SAKIA COMPANY SARL	70 36 48 73/76 57 45 12	F	F	F	00137899L	retenu
52	TETTEH DISTRUBUTION & SERVICES	76 85 50 50/78 14 62 52	F	F	F	00228889R	retenu
53	ENTREPRISE DELWENDE TAPISSERIE ET COMMERCE	76 65 94 30/70 22 14 62	F	F	F	00034462N	retenu
54	GROUP GMSA SARL	70 36 99 74/78 28 25 36	F	F	F	00202460N	retenu

55	SADIA HOLD TRADE SARL	65 60 26 35	F	F	F	00267126U	retenu
56	SCOOP/ PN	70 49 07 79/76 20 58 03	F	F	NF	00273509R	Non retenu
57	HARIF HICHAM GROUP	76 20 58 03/70 49 07 79	F	F	F	00269460W	retenu
Lot 6 : Entretien et réparation d'instruments/équipements de pesage ou de mesure de poids							
N° ORDRE	ENTREPRISE	CONTACTS	PRESENTATION ENTREPRISE	LETTRE DE SOUMISSION	RCCM	IFU	Observations
1	SAS GROUP SARL	75 20 30 95/71 22 18 30	F	F	F	00169703V	retenu
2	AI CONCEPTION SARL	55 53 49 69/58 40 15 75	F	F	F	00175384V	retenu
3	SANATI DISTRIBUTION	70 05 66 67/78 27 70 80	F	F	F	00173470U	retenu
4	CEAPI	79 22 49 63/67 13 20 01	F	F	F	00119493N	retenu
5	ETABLISSEMENT YAMSEM NOOGO	70 74 70 60/76 31 44 33	F	F	F	00071406N	retenu
6	SORITECH- ENERGY SARL	66 33 85 79/78 35 37 86	F	F	F	00202513C	retenu
7	ALIZMOUS ELEC	64 75 55 77/62 74 90 58	F	F	F	00260694D	retenu
8	YOPI SARL	62 36 79 79/74 36 79 79	F	F	F	00219793G	retenu
9	ECO INFORMATIQUE SARL	79 26 26 27/75 90 23 28	F	F	F	00136919A	retenu
10	ZACA CONSTRUCTION SARL	55 62 08 97/51 22 62 62	F	F	F	00104656P	retenu
11	GENTIC BURKINA	70 08 86 62/ 76 68 61 81	F	F	F	00195150K	retenu
12	FASO ENERGIE INTERNATIONAL	70 82 26 94/ 76 65 25 10	F	F	F	00139431J	retenu
13	STC SARL	77 84 75 14/72 70 89 60	F	F	F	00271005F	retenu
14	ETIC SARL	78 80 82 90/ 65 19 17 08	F	F	F	00140192Y	retenu
15	HILARY INDUSTRIE TECHNOLOGIE ET COMMERCE(HITC)	65 19 17 08/78 26 82 01	NF	F	F	00278081S	retenu
16	SOPOLYB SARL	70 07 20 81/76 78 36 80	F	F	F	00154040V	retenu
17	ASERFO	78 24 52 92	F	F	F	00065879Y	retenu
18	MEDICA FASO	60 60 01 10/64 00 82 93	F	F	F	00101957C	retenu
19	YIKAO BUSINESS	05 39 31 31	F	F	F	00204380H	retenu
20	ECOFOR	74 21 57 10	F	F	F	00159579J	retenu
21	SOGEDIM BTP SARL	70 20 01 70	F	F	F	00025154W	retenu
22	CHRYSANIDE INVERTISSEMENT	60 80 00 09/78 29 19 58	F	F	F	00073420U	retenu
23	ASCENDANCE PRESTATIONS	78 12 98 15	F	F	F	00054960M	retenu
24	SIBIOTECH	63 35 15 84/78 88 24 46	F	F	F	00205091A	retenu
25	SAFTMED TECHNOLOGIES	70 01 31 07/77 86 02 02	F	F	F	00239655K	retenu
26	AFRIQ-ECO SARL	78 02 27 14/50 45 74 06	F	F	F	00073387X	retenu
27	MASSANI AGRO BUSINESS	70 27 04 59/78 91 97 97	F	F	F	00227591P	retenu
28	3C GLOBAL BUSINESS INTERNATIONAL	76 04 71 86/78 67 66 45	F	F	F	00149585X	retenu
29	MONDIAL TRAVAUX ET SERVICES SARL	70 27 04 59/76 99 24 05	F	F	F	00141543E	retenu
30	GALAXIE EQUIPEMENT	70 22 42 94/25 41 40 90	F	F	F	00036748X	retenu

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE DU BURKINA

Demande de prix n°2025/043/CNSS/DSI/SM pour les prestations de support technique des serveurs HP-UX, messagerie et collaboration, serveurs Windows et outils Microsoft (marché à commande) - Date de publication : 03 septembre 2025

N° de la Revue n° 4219 - Nombre de plis reçus : 01 - Date d'ouverture : 12 septembre 2025 - Date délibération : 12 septembre 2025

Lot unique : prestations de service de support technique des serveurs HP-UX, messagerie et collaboration, serveurs Windows et outils Microsoft (marché à commande)

Soumissionnaire	MONTANT mini Lu FCFA HT	MONTANT mini Lu FCFA TTC	MONTANT maxi lu FCFA HT	MONTANT maxi lu FCFA TTC	MONTANT mini corrigé FCFA HT	MONTANT mini corrigé FCFA TTC	MONTANT maxi corrigé FCFA HT	MONTANT maxi corrigé FCFA TTC	Rang	Observation
SYLVERSYS CONSULTING BURKINA	56 063 013	66 154 356	120 140 177	141 765 409	56 063 013	66 154 356	120 140 177	141 765 409	1er	Offre conforme

Attributaire : SYLVERSYS CONSULTING BURKINA pour un montant minimum de soixante-six millions cent cinquante-quatre mille trois cent cinquante-six (66 154 356) francs CFA TTC et d'un montant maximum de cent quarante un millions sept cent soixante-cinq mille quatre cent neuf (141 765 409) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de douze (12) mois.

Demande de prix n° 2025/040/CNSS/DSI/SM pour l'acquisition d'onduleurs de la CNSS
- Date de publication : 13 août 2025 - N° de la Revue n° 4204 - Nombre de plis reçus : 02 - Date d'ouverture : 22 août 2025
Date délibération : 22 août 2025 Lot unique : acquisition d'onduleurs solaires
(Seuil inférieur : 46 997 044; seuil supérieur : 63 584 236; seuil de tolérance : 44 647 191)

Soumissionnaires	Montant lu FCFA HT	Montant lu FCFA TTC	Montant corrigé FCFA HT	Montant corrigé FCFA TTC	Rang	Conclusion
GENERAL ENERGY SARL	44 620 000	52 651 600	44 620 000	52 651 600	1 ^{er}	Offre conforme
ETES BURKINA SARL	36 745 000	43 359 100	-	-	-	Agrément technique non conforme Offre conforme

Attributaire : GENERAL ENERGY SARL pour un montant de cinquante-deux millions six cent cinquante-un mille six cent (52 651 600) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de 60 jours

Demande de prix n° 2025/028/CNSS/DSI/SM pour les travaux de réhabilitations des coffrets électriques et de reprise du câblage du réseau informatique, téléphonique et courant ondulé au profit de la CNSS - Date de publication : 21 Juillet 2025
N° de la Revue n° 4187 - Nombre de plis reçus : 05 - Date d'ouverture : 30 Juillet 2025 - Date délibération : 30 Juillet 2025

Lot 1 : travaux de réhabilitations des coffrets électriques des deux niveaux RDC et R+1 du bâtiment abritant les salles de classes du centre de Formation Professionnelle et du RDC du bâtiment R+3 abritant la DPASS

Soumissionnaires	Montant lu FCFA HT	Montant lu FCFA TTC	Montant corrigé FCFA HT	Montant corrigé FCFA TTC	Rang	Conclusion
ACTES INTERNATIONAL SARL	14 040 000	16 567 200	14 040 000	16 567 200	1 ^{er}	Offre conforme

REVOLUTIONS TECHNOLOGIES	16 390 000	19 340 200	-	-	-	le tableau des descriptions techniques n'a pas été fourni : difficulté de vérifier les spécifications techniques proposées Offre non conforme
--------------------------	------------	------------	---	---	---	--

Attributaire : ACTES INTERNATIONAL SARL pour un montant de seize millions cinq cent soixante-sept mille deux cent (16 567 200) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours

Lot 2 : reprise du câblage du réseau informatique, téléphonique et courant ondulé de l'agence de DIEBOUGOU

Soumissionnaires	Montant lu FCFA HT	Montant lu FCFA TTC	Montant corrigé FCFA HT	Montant corrigé FCFA TTC	Rang	Conclusion
ASH BURKINA	20 900 000	24 662 000	20 900 000	24 662 000	1 ^{er}	Offre conforme
AFREENET SA	16 524 455	19 498 402	-	-	-	Diplôme et certifications non fournis du Chef de Projet Diplôme et certifications non fournis de l'Ingénieur spécialiste des systèmes IPBX A5000 Diplôme non fourni du Technicien Diplôme non fourni de l'agent Technique de câblage Diplôme non fourni de l'électricien Offre non conforme

Attributaire : ASH Burkina pour un montant de vingt-quatre millions six cent soixante-deux mille (24 662 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution d'un mois (01) mois.

Lot 3 : Reprise des coffrets de courant ondulé des salles serveurs de Koudougou, Kilwin, Banfora

Soumissionnaires	Montant lu FCFA HT	Montant lu FCFA TTC	Montant corrigé FCFA HT	Montant corrigé FCFA TTC	Rang	Conclusion
GLOBAL TECHNOLOGY SARL	7 868 650	9 285 007	7 868 650	9 285 007	1 ^{er}	Offre Conforme

Attributaire : GLOBAL TECHNOLOGY SARL pour un montant de neuf millions deux cent quatre-vingt-cinq mille sept (9 285 007) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois (03) mois

Demande de prix n° 2025/042/CNSS/DSI/SM pour mise en place d'un système de sécurité et contrôle d'accès du bâtiment du siège
- Date de publication : 13 août 2025 - N° de la Revue n° 4204 - Nombre de plis reçus : 01 - Date d'ouverture : 22 août 2025
Date délibération : 22 août 2025

**Lot unique : mise en place d'un système de sécurité et contrôle d'accès du bâtiment du siège
(Seuil inférieur : 74 511 714 ; seuil supérieur : 100 809 966 ; seuil de tolérance : 70 786 128,3)**

Soumissionnaires	MONTANT LU FCFA HT	MONTANT LU FCFA TTC	MONTANT CORRIGE FCFA HT	MONTANT CORRIGE FCFA TTC	Rang	Conclusion
EUROLEC TECHNOLOGIES SARL	73 095 000	86 252 100	73 095 000	86 252 100	1 ^{er}	Offre conforme

Attributaire : EUROLEC TECHNOLOGIES SARL pour un montant de quatre-vingt-six millions deux cent cinquante-deux mille cent (86 252 100) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois (03) mois

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

REGION DU GOULMOU

DEMANDE DE PRIX N°2025-01/MATM/REST/PTAP/C-TSG//DS/PRCP DU 17/09/2025 POUR L'ACQUISITION DES MOTOCULTEURS AU PROFIT DES GROUPEMENTS DE LA COMMUNE DE TANSARGA- Financement : BUDGET COMMUNAL (Fonds Miniers de Développement), Gestion 2025
Date de dépouillement : Lundi 13 octobre 2025 - CONVOCATION CCAM : N°2025-01/MATM/R-EST/P-TAP/C-TSG/DS/PRCP/CCAM du 09 octobre 2025 - Publication de l'avis : quotidien des marchés publics N°4241 du vendredi 03 octobre 2025 - Nombre de concurrents : 03.
Date de délibération : 15 octobre 2025

Soumissionnaires	Montants en FCFA HTHD		Montants en FCFA TTC	RANG	Observations
	LU	Corrigé	LU		
GTN	17 000 004	17 000 004	20 060 005	1 ^{ère}	Conforme
ECOBAF	16 400 004	16 399 999	-	2 ^{ème}	Non conforme (L'entreprise n'a pas proposé de matériels et son Chef d'équipe n'a aucun marché similaire)
RAGNEIGUM YINGA	14 294 000	14 294 000	-	-	Irrecevable (caution non fournie)
Attributaire	Entreprise GTN pour un montant Hors TVA de dix-sept millions quatre (17 000 004) francs CFA et d'un montant toutes taxe comprise de Vingt millions soixante mille cinq (20 060 005) FCFA TTC pour un délai d'exécution de trente (30) jours				

CONSEIL REGIONAL

MANIFESTATION D'INTERET N°2025_003/REST/CR/SG/PRCP POUR LA SELECTION D'UN GESTIONNAIRE DE LA SALLE POLYVALENTE DE FADA N'GOURMA - Référence de la Publication de l'avis : N° 4239 du mercredi 1er octobre 2025-
- Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés (CAM) : N° 2025_011 / REST/CR/SG/PRCP du lundi 13 octobre 2025 -
- Date de dépouillement : d'ouverture de plis : mercredi 15 octobre 2025 - Date de délibération : mercredi 15 octobre 2025 -
- Nombre de plis reçus : trois (03) - Nombre de offres reçues : trois (03) -

N° ordre	Soumissionnaires	Adresse	Lettre de manifestation d'intérêt	Licence d'entrepreneur de spectacles vivants	Qualifications et les compétences dans le domaine	Références similaires dans le domaine	Observations	Conclusion
01	POUNDO Service SARL	+226 78 95 88 68/ +226 05 01 44 95/ +226 70 59 39 37 poundoservice@gmail.com	FC	Catégorie A N°2025- 086/MCCAT/SG/DGCA Validité 09/10/2025 au 08/10/2030	FC	FC	Conforme	Retenu
02	Groupeement CRYSTAL international/ AGP	BP : 06 BP 9157 Ouaga 06, Tél : 70 70 93 70 / 70 71 91 69 / 55 05 82 89 Crystal.inter2017@gmail.com , patbazlombo@yahoo.fr ; soumboly@gmail.com	FC	CRYSTAL International : NF AGP : Catégorie B N°2025- 032/MCCAT/SG/DGCA Validité 15/04/2025 au 14/10/2030	FNC	NF	Absence de la licence de CRYSTAL International Licence de AGP non conforme (catégorie B fournie en lieu et place de catégorie A demandée) Absence de références similaire	Non retenu

03	EXPO GULMU	BP 02 Fada N'Gourma, Tél : 70 28 16 77 / 77 00 22 22 09 BP 632 Ouaga 09, Tél : +226 25 36 64 44 expogulmu@gmail.com	FC	Catégorie A N°2025- 082/MCCAT/SG/DGCA Validité 06/10/2025 au 05/10/2030	FC	FC	Conforme	Retenu
----	------------	---	----	---	----	----	----------	--------

REGION DU GUIRIKO

Manifestation d'intérêt N°2025_019/MS/SG/CHUSS/DG/DMP relative à l'actualisation de la base de données des fournisseurs/prestataires de services et consultants du Centre Hospitalier Universitaire Sourô SANOU (CHUSS).

Référence de la publication de l'avis : Quotidien N°4240 du jeudi 02 octobre 2025 à la page 73

Date d'ouverture des plis : 07 octobre 2025 - Nombre de plis reçus : 116 - Nombre de soumissionnaires retenus : 116

N°	SOUSSIONNAIRES	N°RCCM	N°IFU	N° TELEPHONE	OBSERVATIONS
Fournitures et équipements					
LOT 01 : Fourniture de consommables Biomédicaux (Laboratoire)					
01	TECHNOLOGIE BIOMEDICALE SARL	BFBBDD2014B218	00054316 M	20 96 52 21 / 70 24 69 15	RETENU
02	POLYgone BIO SERVICES SARL	BFOUA2017B1024	00086628 G	25 46 29 21 / 70 80 82 08	RETENU
03	CENTRE D'AFFAIRES MEDICALES-BF SARL	BFBBDD012023B1300874	00203020 Z	20 96 14 03 / 76 62 51 52 / 78 82 92 85	RETENU
04	GALAXIE EQUIPMENT SARL	BFOUA2016M0734	00036748 X	25 41 40 90 / 70 22 42 94 / 76 71 05 10	RETENU
05	THISS MEDICAL INSTRUMENTS SARL	BFOUAGA012022B136921	00182019 B	78 36 08 20 / 76 31 40 70	RETENU
06	JABAMIAH BIOMEDICAL	BFOUA012022M13163	00143512 W	76 09 44 19	RETENU
07	KANDOR GROUP	BFOUA012024M00383	00206532 W	76 20 49 14 / 70 20 49 14	RETENU
08	GLOBAL PHARMACEUTICAL SOLUTIONS (GPS)	BFBBDD012023M00376	00012016 G	70 21 34 36 / 20 97 00 01	RETENU
09	ELANKOF SARL	BFBBDD012023B1300054	00194443 E	79 02 26 77 / 76 02 26 77 / 71 75 32 92	RETENU
10	SAGUEN GROUP SARL	BFOUA012022B1212074	00189268 E	70 47 83 74	RETENU
11	OUIDA APPLY	BFBBDD2020B0884	00140600 E	70 56 82 35	RETENU
12	SIF MATERIEL SARL	BFOUA012015B1201928	00064744 Z	70 22 66 24 /	RETENU
13	SOCIETE DAKISS WENDE SREVICE	BFOUA2019B8647	00127580 Z	71 64 71 18 / 64 84 14 56	RETENU
LOT 02 : Maintenance de fluides médicaux au profit du CHUSS					
01	JEHO NISSI SARL	BFOUA2021M9662	00162447 C	63 70 48 48	RETENU
02	AP.MA SARL	BFOUA012022B135664	00180298 E	52 08 02 23	RETENU
03	SKO SERVICES	BFOUA2018A4074	00105321 U	57 48 99 35	RETENU
04	ELANKOF SARL	BFBBDD012023B1300054	00194443 E	79 02 26 77 / 76 02 26 77 / 71 75 32 92	RETENU
05	SAGUEN GROUP SARL	BFOUA012022B1212074	00189268 E	70 47 83 74	RETENU
06	OUIDA APPLY	BFBBDD2020B0884	00140600 E	70 56 82 35	RETENU
07	SOCIETE DAKISS WENDE SREVICE	BFOUA2019B8647	00127580 Z	71 64 71 18 / 64 84 14 56	RETENU
LOT 03 : Fourniture de produits d'hygiène spécifique au profit du CHUSS					
01	JEHO NISSI SARL	BFOUA2021M9662	00162447 C	63 70 48 48	RETENU
02	AP.MA SARL	BFOUA012022B135664	00180298 E	52 08 02 23	RETENU
03	SKO SERVICES	BFOUA2018A4074	00105321 U	57 48 99 35	RETENU
04	KANDOR GROUP	BFOUA012024M00383	00206532 W	76 20 49 14 / 70 20 49 14	RETENU
05	HILCOM TRADING COMPANY-3D	BFOUA2013B3786	00048736 Z	25 50 50 50 / 70 25 31 00	RETENU
06	GLOBAL PHARMACEUTICAL SOLUTIONS (GPS)	BFBBDD012023M00376	00012016 G	70 21 34 36 / 20 97 00 01	RETENU
07	AZA SERVICES	BFOUA2019A7457	00125869 M	60 55 30 00 / 78 80 38 65	RETENU
08	ELANKOF SARL	BFBBDD012023B1300054	00194443 E	79 02 26 77 / 76 02 26 77 / 71 75 32 92	RETENU
09	SAGUEN GROUP SARL	BFOUA012022B1212074	00189268 E	70 47 83 74	RETENU
10	OUIDA APPLY	BFBBDD2020B0884	00140600 E	70 56 82 35	RETENU
11	SOCIETE DAKISS WENDE SREVICE	BFOUA2019B8647	00127580 Z	71 64 71 18 / 64 84 14 56	RETENU
12	SOCIETE DE DISTRIBUTION MEDICALE (SDM)	BFOUA2012B4744	00042592 F	50 36 49 54 / 71 74 23 64	RETENU
LOT 04 : Fourniture de films et consommables pour l'imagerie médicale au profit du CHUSS					
01	TECHNOLOGIE BIOMEDICALE SARL	BFBBDD2014B218	00054316 M	20 96 52 21 / 70 24 69 15	RETENU
02	POLYgone BIO SERVICES SARL	BFOUA2017B1024	00086628 G	25 46 29 21 / 70 80 82 08	RETENU
03	CENTRE D'AFFAIRES MEDICALES -BF SARL	BFBBDD012023B1300874	00203020 Z	20 96 14 03 / 76 62 51 52 / 78 82 92 85	RETENU
04	GALAXIE EQUIPMENT SARL	BFOUA2016M0734	00036748 X	25 41 40 90 / 70 22 42 94 / 76 71 05 10	RETENU
05	THISS MEDICAL INSTRUMENTS SARL	BFOUAGA012022B136921	00182019 B	78 36 08 20 / 76 31 40 70	RETENU
06	JABAMIAH BIOMEDICAL	BFOUA012022M13163	00143512 W	76 09 44 19	RETENU
07	KANDOR GROUP	BFOUA012024M00383	00206532 W	76 20 49 14 / 70 20 49 14	RETENU
08	ADAMS TRADING	BFBBDD2007A503	00013352 D	76 00 36 00 / 78 00 36 00	RETENU
LOT 05 : Fourniture d'imprimés spécifiques au profit du CHUSS					
01	SAFA SERVICES	BFBBDD2018M0558	00012020 L	70 68 71 68 / 76 64 20 57	RETENU
02	SOCIÉTÉ FINDI WENDE SARLS	BFBBDD2022B0268	00174316 Z	61 01 06 17 / 78 38 11 74	RETENU
03	ETABLISSEMENT FINDI WENDE	BFBBDD2014A932	00048956 D	78 38 11 74 / 76 67 07 03	RETENU
04	TRIBU CREA	BFOUA2021B13427	00170578 G	74 39 68 61 / 64 13 54 54	RETENU
05	CREUSET POUR ACTIONS EN COMMUNICATION (CRAC)	BFMNG2021M58	00043336 U	73 02 99 99 / 65 00 21 47	RETENU
06	GUIWOLEY PRODUCTIONS ET SERVICES (GPS)	BFOUA012023M13229	00103623 N	02 33 66 66 /	RETENU

07	ATOUZ DISTRIBUTIONS SARL	BFOUA2019B4232	00120900 D	70 94 49 63 / 67 95 62 02	RETENU
08	DANGBONI SARL	BFBBDD2022M0437	00065283 V	66 80 96 00 / 70 49 72 82	RETENU
09	FAROUK BUSINESS AND TRADING	BFBBDD2018B0059	00099881 W	76 52 31 32	RETENU
10	OUARBA BUSINESS AND TRADING	BFBBDD012023B1202428	00218014 B	76 52 31 32	RETENU
11	JEHO NISSI SARL	BFOUA2021M9662	00162447 C	63 70 48 48	RETENU
12	AP.MA SARL	BFOUA012022B135664	00180298 E	52 08 02 23	RETENU
13	SKO SERVICES	BFOUA2018A4074	00105321 U	57 48 99 35	RETENU
14	KANDOR GROUP	BFOUA012024M00383	00206532 W	76 20 49 14 / 70 20 49 14	RETENU
15	IMPRIMERIE PAPETERIE MODERNE PAALGA.SARL	BFOUA2017M7292	00026065 P	78 45 40 69 /	RETENU
16	ADAMS TRADING	BFBBDD2007A503	00013352 D	76 00 36 00 / 78 00 36 00	RETENU
17	NIDAP IMPRIMERIE	BFBBDD2006M421	00003899 D	20 97 00 76 / 70 20 31 71	RETENU
18	TARA INFORMATIQUE IMPRIMERIE	BFOUA2015A023	0062297 M	25 31 56 00 / 78 31 62 18	RETENU
19	HYPERCOM INTERNATIONAL SARL	BFOUA012022B1314609	00192922 C	79 08 01 30 / 74 98 78 18	RETENU
20	AZA SERVICES	BFOUA2019A7457	00125869 M	60 55 30 00 / 78 80 38 65	RETENU
21	ELANKOF SARL	BFBBDD012023B1300054	00194443 E	79 02 26 77 / 76 02 26 77 / 71 75 32 92	RETENU
22	SAGUEN GROUP SARL	BFOUA012022B1212074	00189268 E	70 47 83 74	RETENU
23	OUIDA APPLY	BFBBDD2020B0884	00140600 E	70 56 82 35	RETENU
24	SOCIETE DAKISS WENDE SREVICE	BFOUA2019B8647	00127580 Z	71 64 71 18 / 64 84 14 56	RETENU
LOT 06 : Achat de fournitures de bureau au profit du CHUSS					
01	SAFA SERVICES	BFBBDD2018M0558	00012020 L	70 68 71 68 / 76 64 20 57	RETENU
02	SOCIÉTÉ FINDI WENDE SARLS	BFBBDD2022B0268	00174316 Z	61 01 06 17 / 78 38 11 74	RETENU
03	ETABLISSEMENT FINDI WENDE	BFBBDD2014A932	00048956 D	78 38 11 74 / 76 67 07 03	RETENU
04	DANGBONI SARL	BFBBDD2022M0437	00065283 V	66 80 96 00 / 70 49 72 82	RETENU
05	FAROUK BUSINESS AND TRADING	BFBBDD2018B0059	00099881 W	76 52 31 32	RETENU
06	OUARBA BUSINESS AND TRADING	BFBBDD012023B1202428	00218014 B	76 52 31 32	RETENU
07	JEHO NISSI SARL	BFOUA2021M9662	00162447 C	63 70 48 48	RETENU
08	AP.MA SARL	BFOUA012022B135664	00180298 E	52 08 02 23	RETENU
09	SKO SERVICES	BFOUA2018A4074	00105321 U	57 48 99 35	RETENU
10	KANDOR GROUP	BFOUA012024M00383	00206532 W	76 20 49 14 / 70 20 49 14	RETENU
11	ADAMS TRADING	BFBBDD2007A503	00013352 D	76 00 36 00 / 78 00 36 00	RETENU
12	AZA SERVICES	BFOUA2019A7457	00125869 M	60 55 30 00 / 78 80 38 65	RETENU
13	ELANKOF SARL	BFBBDD012023B1300054	00194443 E	79 02 26 77 / 76 02 26 77 / 71 75 32 92	RETENU
14	SAGUEN GROUP SARL	BFOUA012022B1212074	00189268 E	70 47 83 74	RETENU
15	SOCIETE DAKISS WENDE SREVICE	BFOUA2019B8647	00127580 Z	71 64 71 18 / 64 84 14 56	RETENU
LOT 07 : Acquisition d'imprimés, catalogues, publication au profit du CHUSS					
01	SAFA SERVICES	BFBBDD2018M0558	00012020 L	70 68 71 68 / 76 64 20 57	RETENU
02	SOCIÉTÉ FINDI WENDE SARLS	BFBBDD2022B0268	00174316 Z	61 01 06 17 / 78 38 11 74	RETENU
03	ETABLISSEMENT FINDI WENDE	BFBBDD2014A932	00048956 D	78 38 11 74 / 76 67 07 03	RETENU
04	TRIBU CREA	BFOUA2021B13427	00170578 G	74 39 68 61 / 64 13 54 54	RETENU
05	CREUSET POUR ACTIONS EN COMMUNICATION (CRAC)	BFMNG2021M58	00043336 U	73 02 99 99 65 00 21 47	RETENU
06	GUIWOLEY PRODUCTIONS ET SERVICES (GPS)	BFOUA012023M13229	00103623 N	02 33 66 66 /	RETENU
07	ATOUZ DISTRIBUTIONS SARL	BFOUA2019B4232	00120900 D	70 94 49 63 / 67 95 62 02	RETENU
08	DANGBONI SARL	BFBBDD2022M0437	00065283 V	66 80 96 00 / 70 49 72 82	RETENU
09	FAROUK BUSINESS AND TRADING	BFBBDD2018B0059	00099881 W	76 52 31 32	RETENU
10	OUARBA BUSINESS AND TRADING	BFBBDD012023B1202428	00218014 B	76 52 31 32	RETENU
11	KANDOR GROUP	BFOUA012024M00383	00206532 W	76 20 49 14 / 70 20 49 14	RETENU
12	IMPRIMERIE PAPETERIE MODERNE PAALGA.SARL	BFOUA2017M7292	00026065 P	78 45 40 69 /	RETENU
13	NIDAP IMPRIMERIE	BFBBDD2006M421	00003899 D	20 97 00 76 / 70 20 31 71	RETENU
14	TARA INFORMATIQUE IMPRIMERIE	BFOUA2015A023	0062297 M	25 31 56 00 / 78 31 62 18	RETENU
15	HYPERCOM INTERNATIONAL SARL	BFOUA012022B1314609	00192922 C	79 08 01 30 / 74 98 78 18	RETENU
16	AZA SERVICES	BFOUA2019A7457	00125869 M	60 55 30 00 / 78 80 38 65	RETENU
17	ELANKOF SARL	BFBBDD012023B1300054	00194443 E	79 02 26 77 / 76 02 26 77 / 71 75 32 92	RETENU
18	SAGUEN GROUP SARL	BFOUA012022B1212074	00189268 E	70 47 83 74	RETENU
19	OUIDA APPLY	BFBBDD2020B0884	00140600 E	70 56 82 35	RETENU
Services courants					
LOT 08 : Production de supports de communication au profit du CHUSS					
01	TRIBU CREA	BFOUA2021B13427	00170578 G	74 39 68 61 / 64 13 54 54	RETENU
02	CREUSET POUR ACTIONS EN COMMUNICATION (CRAC)	BFMNG2021M58	00043336 U	73 02 99 99 65 00 21 47	RETENU
03	GUIWOLEY PRODUCTIONS ET SERVICES (GPS)	BFOUA012023M13229	00103623 N	02 33 66 66 /	RETENU
04	ATOUZ DISTRIBUTIONS SARL	BFOUA2019B4232	00120900 D	70 94 49 63 / 67 95 62 02	RETENU
05	DANGBONI SARL	BFBBDD2022M0437	00065283 V	66 80 96 00 / 70 49 72 82	RETENU
06	FAROUK BUSINESS AND TRADING	BFBBDD2018B0059	00099881 W	76 52 31 32	RETENU
07	OUARBA BUSINESS AND TRADING	BFBBDD012023B1202428	00218014 B	76 52 31 32	RETENU
08	KANDOR GROUP	BFOUA012024M00383	00206532 W	76 20 49 14 / 70 20 49 14	RETENU
09	IMPRIMERIE PAPETERIE MODERNE PAALGA.SARL	BFOUA2017M7292	00026065 P	78 45 40 69	RETENU
10	AZA SERVICES	BFOUA2019A7457	00125869 M	60 55 30 00 / 78 80 38 65	RETENU

11	ELANKOF SARL	BFBBD012023B1300054	00194443 E	79 02 26 77 / 76 02 26 77 / 71 75 32 92	RETENU
12	SAGUEN GROUP SARL	BFOUA012022B1212074	00189268 E	70 47 83 74	RETENU
13	OUIDA APPLY	BFBBD2020B0884	00140600 E	70 56 82 35	RETENU
14	PUBLICIS DESIGN COM	BFOUA012024A1001326	00225990 W	70 16 82 81 / 75 98 15 15	RETENU
LOT 09 : Transit au profit du CHUSS					
01	AZA SERVICES	BFOUA2019A7457	00125869 M	60 55 30 00 / 78 80 38 65	RETENU
02	ELANKOF SARL	BFBBD012023B1300054	00194443 E	79 02 26 77 / 76 02 26 77 / 71 75 32 92	RETENU
03	SAGUEN GROUP SARL	BFOUA012022B1212074	00189268 E	70 47 83 74	RETENU
04	OUIDA APPLY	BFBBD2020B0884	00140600 E	70 56 82 35	RETENU

CONSEIL BURKINABÈ DES FILIERES AGROPASTORALES ET HALIEUTIQUES

Demande de prix N°2025-12/MARAH/SG/CBF/DG/PRM du 23/09/2025 pour l'Acquisition de Supports de Communication et de Gadgets Publicitaires au profit du Conseil Burkinabè des Filières agropastorales et halieutiques							
Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N°4236 du vendredi 26/09/2025.							
Convocation CAM pour ouverture et la délibération : N°2025-173/CBF/DG/PRM du 1 ^{er} /10/2025							
Date de dépouillement et de délibération : lundi 06 octobre 2025 - Nombre de plis reçues : 03 - Financement : Budget du CBF, exercice 2025.							
N°	Soumissionnaire	Montant lu en FCA HTVA	Montant lu en FCA TTC	Montant corrigé en FCA HTVA	Montant corrigé en FCA TTC	Observations	Rang
Acquisition de Supports de Communication et de Gadgets Publicitaires au profit du Conseil Burkinabè des Filières agropastorales et halieutiques							
P= 23 378 750; M = 25 251 500; Seuil de tolérance : 20 390 586 0,85 M = 21 463 775; 1,15 M = 29 039 225							
01	SOCIP	17 335 000	-----	21 217 650	-----	-expérience du graphiste, KINDO Inoussa : 2023-2024, 02 ans soit moins de 05 ans ; - expérience du photographe, OUEDRAOGO Moustapha : 2023-2024, 02 ans soit moins de 03 ans - expérience du community manager, YAMEOGO K. G. ACHIM : 2023-2024, 02 ans soit moins de 03 ans NON CONFORME	Non classé
02	DEC COM BURKINA	17 285 000	-----	17 600 000	-----	Entreprise exclues de la commande publique suivant Décision N°2025-D0048/ARCOP/ORD du 11 juin 2025. NON CONFORME	Non classé
03	ECLAIR MEDIAS	19 812 500	-----	19 812 500	-----	CONFORME	1 ^{er}
Attributaire : ECLAIR MEDIAS, pour un montant de dix-neuf millions huit cent douze mille cinq cent (19 812 500) F CFA HTVA, avec un délai d'exécution de trente (30) jours, valable pour l'année budgétaire 2025.							

Demande De Propositions Accélérée N° 2025-001/CBF/DG/PRM du 25/09/2025 suivant autorisation du 25/09/2025 pour le recrutement d'un bureau d'études ou groupement de bureaux d'études chargé du suivi-contrôle des travaux de construction de la première phase du siège du CBF						
Financement : Budget CBF, exercice 2025 - Référence de la publication des résultats de la MI: QMP N°4233 du mardi 23/09/2025						
Référence de la lettre d'invitation : n°2025-166 /CBF/DG/PRM du 30/09/2025						
Référence de la convocation de la CAM ouverture : n°2025-180 /CBF/DG/PRM du 07/10/2025						
Référence de la convocation de la CAM délibération : n°2025-189 /CBF/DG/PRM du 10/10/2025 - Nombre de plis reçu : 06						
Date d'ouverture des plis : jeudi 09 octobre 2025 - Date de délibération : lundi 13 octobre 2025 - Score minimum : 70 points						
Critères/ Consultants	Expérience /10 points	Conception technique, méthodologie et plan de travail /30 points	Personnel clé/60 points	Score /100 points	Rang technique	Observations
Cabinet MEMO	10	21.00	60	91.00	2 ^{ème}	Qualifié pour l'évaluation financière
Groupement BETAT-IC/ AVET sarl/ GER-BTP	06	22.00	49.00	77.00	6 ^{ème}	-Expériences en lien avec la présente mission de certains experts non suffisantes -marchés similaires non suffisants Qualifié pour l'évaluation financière
Groupement AAPUI-SARL/ ARCADE/ CEITP	10	23.0	54.00	87.00	3 ^{ème}	Expériences en lien avec la présente mission de certains experts non suffisantes Qualifié pour l'évaluation financière
Cabinet ARCHI ONE	08	23.00	49	80.00	5 ^{ème}	- Expériences en lien avec la présente mission de certains experts non suffisantes -marchés similaires non suffisants Qualifié pour l'évaluation financière
Groupement EMGC/ CEST/ SERAT	10	22.00	50	82.00	4 ^{ème}	Expériences en lien avec la présente mission de certains experts non suffisantes Qualifié pour l'évaluation financière
Groupement CADY SARL/ CAFI-B SARL	10	23.00	60	93.00	1 ^{er}	Qualifié pour l'évaluation financière

COMMUNE DE OUAGADOUGOU

AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°2025-24/CO/M/DCP pour l'acquisition de petits matériels et outillages au profit de la commune de Ouagadougou
Financement : Budget Communal 2025 - Publication : Revue des Marchés Publics N°4217 du 01/09/2025
Date d'ouverture et de délibération : 10/09/2025 et 14/10/2025

Lot 1 : acquisition de matériels au profit de la DSPH

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Montant ajusté en F CFA		Montant après ajustement	Rang	Observations
			Par rapport au délai d'exécution	Par rapport à la préférence locale			
ENTREPRISE WEND DENDA PITROIPA (EWDP)	4 994 500 HTVA	--	--	--	--	--	Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.
GERLOR SHOP	5 660 000 HTVA	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour absence de fermeté à l'item 2 (aspect du râteau)
SIMA SERVICES PRESTATIONS ET BTP (SISP-BTP)	5 357 500 HTVA	--	25 jours 00	Ouagadougou -267 875 HTVA	5 089 625 HTVA	2 ^{ème}	Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance. Prix confirmés par lettre datée du 19/09/2025. En cas d'attribution la garantie de bonne exécution sera fixée à 40% du montant du marché. Conforme avec un délai d'exécution de 25 jours.
LIBRAIRIE VISION D'AFRIQUE (LVA)	5 680 000 HTVA	--	25 jours 00	Saaba 00	5 680 000 HTVA	3 ^{ème}	Conforme avec un délai d'exécution de 25 jours
SIL TRAD AND BUSINESS	5 997 500 HTVA	--	25 jours 00	Ouagadougou -299 875 HTVA	5 697 625 HTVA	4 ^{ème}	Conforme avec un délai d'exécution de 25 jours
ESOPIF BURKINA SARL	6 310 050 TTC 5 347 500 HTVA	--	25 jours 00	Ouagadougou -267 375 HTVA	5 080 125 HTVA	1 ^{er}	Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance. Prix confirmés par lettre datée du 18/09/2025. En cas d'attribution la garantie de bonne exécution sera fixée à 40% du montant du marché. Conforme avec un délai d'exécution de 25 jours.
VALFAT SARL	5 549 000 HTVA	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour absence de fermeté aux items 1 (dimension manche), 2 (aspect du râteau), 5 (dimension manche), 6 (dimension manche) et 7 (renfort).
DAN-BARKI TRADING SARL	5 935 000 HTVA	--	30 jours + 890 250 HTVA	Ouagadougou -296 750 HTVA	6 528 500 HTVA	5 ^{ème}	Conforme avec un délai d'exécution de 30 jours

ATTRIBUTAIRE ESOPIF BURKINA SARL pour un montant de six millions trois cent dix mille cinquante (6 310 050) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de 25 jours.

Lot 2 : acquisition de petits matériels et outillage au profit de la TRC

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Montant ajusté en F CFA		Montant après ajustement	Rang	Observations
			Par rapport au délai d'exécution	Par rapport à la préférence locale			
UNIVERS HN SARL	5 253 950 TTC 4 452 500 HTVA	--	25 jours 00	Ouagadougou -222 625 HTVA	4 229 875 HTVA	--	Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance. Après une recherche infructueuse par voie d'Huissier, elle a été écartée.
EZOI SARL	6 330 700 TTC 5 365 000 HTVA	--	30 jours +804 750 HTVA	Ouagadougou -268 250 HTVA	5 901 500 HTVA	2 ^{ème}	Conforme avec un délai d'exécution de 30 jours.
ESOPIF BURKINA SARL	5 369 000 TTC 4 550 000 HTVA	--	25 jours 00	Ouagadougou -227 500 HTVA	4 322 500 HTVA	1 ^{er}	Conforme avec un délai d'exécution de 25 jours

ATTRIBUTAIRE ESOPIF BURKINA SARL pour un montant de cinq millions trois cent soixante-neuf mille (5 369 000) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de 25 jours.

Lot 3 : acquisition de matériels et outillages pour les travaux en régie et la régie de point à temps de la DIMU

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Montant ajusté en F CFA		Montant après ajustement	Rang	Observations
			Par rapport au délai d'exécution	Par rapport à la préférence locale			
SIL TRAD AND BUSINESS	4 111 000 HTVA	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour absence de fermeté à l'item 11 (renfort)
ESOPIF BURKINA SARL	4 151 830 TTC	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour absence de fermeté à l'item 8 (nature du ruban) et item 11 (renfort)
VALFAT SARL	3 733 500 HTVA	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour : Absence de fermeté aux items 12 (dimension), 14 (volume), 19 (dimension), 21 (volume) et 27 (capacité) Absence de précision de marques aux items 5, 7 à 10, 12, 13, 15, 21 et 24 à 29.
SELECT HOUSE	3 854 000 HTVA	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour : Non-conformité des spécifications techniques à l'item 1 Absence de fermeté aux items 8 (nature), 11 (dimension renfort), 12 (nature), 14 (volume), 18

							(dimension), 19 (dimension), 21 (volume), 27 (volume), 29 (dimension) et 32 (dimension) Prescriptions techniques incomplètes à l'item 15 Absence de marques aux items 5, 7 à 10, 12, 13, 15, 21 et 24 à 29 Absence de l'attestation de situation fiscale, de l'attestation de situation cotisante, de l'attestation de soumission aux marchés publics, l'attestation non engagement AJE, l'attestation d'inscription au RCCM et le certificat de non faillite malgré le délai de 72 heures accordé pour le complément.
ATTRIBUTAIRE <i>Infructueux pour absence d'offre conforme</i>							
Lot 4 : acquisition de matériels pour la régie d'entretien de la signalisation routière							
Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Montant ajusté en F CFA		Montant après ajustement	Rang	Observations
			Par rapport au délai d'exécution	Par rapport à la préférence locale			
TALAH BUROTEK	1 251 000 HTVA		25 jours 00	Ouagadougou -62 550 HTVA	1 188 450 HTVA	2 ^{ème}	Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance. Prix confirmés par lettre N°009/TB/2025 datée du 19/09/2025. En cas d'attribution la garantie de bonne exécution sera fixée à 40% du montant du marché. Conforme avec un délai d'exécution de 25 jours.
SOKOF SARL	1 665 000 HTVA	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour : Absence de fermeté à l'item 2 (rendement superficielle) Absence de l'attestation de situation cotisante et de l'attestation de soumission aux marchés publics malgré le délai de 72 heures accordé pour le complément.
LIBRAIRIE VISION D'AFRIQUE (LVA)	1 344 000 HTVA	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour absence de précision de marque à l'item 2
DEVIMCO BURKINA	1 239 000 HTVA	--	25 jours 00	Ouagadougou -61 950 HTVA	1 177 050 HTVA	1 ^{er}	Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance. Prix confirmés par lettre N°002/DVB/2025 datée du 19/09/2025. La garantie de bonne exécution est fixée à 40% du montant du marché. Conforme avec un délai d'exécution de 25 jours.
VALFAT SARL	1 347 000 HTVA	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour : Absence de fermeté à l'item 2 (rendement superficielle) Absence de marque à l'item 2
ATTRIBUTAIRE <i>DEVIMCO BURKINA pour un montant d'un million deux cent trente-neuf mille (1 239 000) F CFA HTVA. Le délai d'exécution est de 25 jours.</i>							
Lot 5 : acquisition de moules pour divers équipements de voirie							
Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Montant ajusté en F CFA		Montant après ajustement	Rang	Observations
			Par rapport au délai d'exécution	Par rapport à la préférence locale			
TALAH BUROTEK	2 500 000 HTVA	--	--	--	--	--	Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.
ETABLISSEMENT KOUSSOUBE (EK)	3 575 400 TTC 3 030 000 HTVA	--	30 jours + 454 500 HTVA	Ouagadougou -151 500 HTVA	3 333 000 HTVA	2 ^{ème}	Conforme avec un délai d'exécution de 30 jours
SOKOF SARL	3 300 000 HTVA	--	30 jours + 495 000 HTVA	Ouagadougou -165 000 HTVA	3 630 000 HTVA	--	Offre rejetée pour absence de l'attestation de situation cotisante et de l'attestation de soumission aux marchés publics malgré le délai de 72 heures accordé pour le complément.
DEVIMCO BURKINA	2 479 000 HTVA	--	--	--	--	--	Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.
VALFAT SARL	2 605 000 HTVA	--	25 jours 00	Ouagadougou -130 250 HTVA	2 474 750 HTVA	1 ^{er}	Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance. Prix confirmés par lettre du 19/09/2025. La garantie de bonne exécution est fixée à 40% du montant du marché. Conforme avec un délai d'exécution de 25 jours.
SELECT HOUSE	2 650 000 HTVA	3 153 000 HTVA	25 jours 00	Ouagadougou -132 500 HTVA	2 517 500 HTVA	--	Variation de 18,98 % suite à une omission de l'item 6, le prix moyen des offres conformes lui a été appliqué. Offre rejetée pour absence de l'attestation de situation fiscale, de l'attestation de situation cotisante, de l'attestation de soumission aux marchés publics, l'attestation non engagement AJE, l'attestation d'inscription au RCCM et le certificat de non faillite malgré le délai de 72 heures accordé pour le complément.
ATTRIBUTAIRE <i>VALFAT SARL pour un montant de deux millions six cent cinq mille (2 605 000) F CFA HTVA. Le délai d'exécution est de 25 jours.</i>							

Lot 6 : acquisition de petits matériels et outillages pour la fermeture des établissements illégaux et les travaux en régie							
Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Montant ajusté en F CFA		Montant après ajustement	Rang	Observations
			Par rapport au délai d'exécution	Par rapport à la préférence locale			
ESOPIF BURKINA SARL	3 540 000 TTC 3 000 000 HTVA	--	25 jours 00	Ouagadougou -150 000 HTVA	2 850 000 HTVA	1 ^{er}	Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance. Prix confirmés par lettre datée du 18/09/2025. La garantie de bonne exécution est fixée à 40% du montant du marché. Conforme avec un délai d'exécution de 25 jours.
VALFAT SARL	3 095 650 HTVA	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour : Absence de fermeté aux items 1, 8 à 11, 38 à 40 du bloc II. Absence de marques aux items 1, 4 à 9 du bloc I Absence de marques aux items 2 à 7, 12 à 37 et 41 à 52 du bloc II.
DAN-BARKI TRADING SARL	3 652 000 HTVA	--	30 jours + 547 800 HTVA	Ouagadougou -182 600 HTVA	4 017 200 HTVA	2 ^{ème}	Conforme avec un délai d'exécution de 30 jours.
SELECT HOUSE	Non fourni	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour : Absence de spécifications technique Absence de proposition financière Absence de l'attestation de situation fiscale, de l'attestation de situation cotisante, de l'attestation de soumission aux marchés publics, l'attestation non engagement AJE, l'attestation d'inscription au RCCM et le certificat de non faillite malgré le délai de 72 heures accordé pour le complément.
ATTRIBUTAIRE	ESOPIF BURKINA SARL pour un montant de trois millions cinq cent quarante mille (3 540 000) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de 25 jours.						
Lot 7 : acquisition de matériaux pour l'embellissement et le pavoisement de la ville							
Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Montant ajusté en F CFA		Montant après ajustement	Rang	Observations
			Par rapport au délai d'exécution	Par rapport à la préférence locale			
VALFAT SARL	3 347 000 HTVA	--	25 jours 00	Ouagadougou -167 350 HTVA	3 179 650 HTVA	1 ^{er}	Conforme avec un délai d'exécution de 25 jours.
ATTRIBUTAIRE	VALFAT SARL pour un montant de trois millions trois cent quarante-sept mille (3 347 000) F CFA HTVA. Le délai d'exécution est de 25 jours.						
Lot 8 : acquisition de pièces de rechanges informatiques et de petits matériels techniques							
Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Montant ajusté en F CFA		Montant après ajustement	Rang	Observations
			Par rapport au délai d'exécution	Par rapport à la préférence locale			
SOKOF SARL	3 889 000 HTVA	--	30 jours + 583 350 HTVA	Ouagadougou -194 450 HTVA	4 277 900 HTVA	--	Offre rejetée pour absence de l'attestation de situation cotisante et de l'attestation de soumission aux marchés publics malgré le délai de 72 heures accordé pour le complément.
EZO SARL	4 206 700 TTC 3 565 000 HTVA	--	30 jours + 534 750 HTVA	Ouagadougou -178 250 HTVA	3 921 500 HTVA	1 ^{er}	Conforme avec un délai d'exécution de 30 jours
VALFAT SARL	3 000 000 HTVA	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour : Absence de fermeté à l'item 22 (dimension) Absence de marques aux items 1 à 29 du bloc I et 1 à 7 du bloc II.
ATTRIBUTAIRE	EZO SARL pour un montant de quatre millions deux cent six mille sept cent (4 206 700) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de 30 jours.						
Lot 9 : acquisition de matériels pour l'entretien des ouvertures en aluminium vitrées							
Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Montant ajusté en F CFA		Montant après ajustement	Rang	Observations
			Par rapport au délai d'exécution	Par rapport à la préférence locale			
KAMELO PRESTATION ET SERVICES	1 800 500 HTVA	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour : Non-conformité des spécifications technique à l'item 2 (nombre de clés) Absence de précisions sur les marques aux items 1 à 12
DELHIA MULTI SERVICES (DMS) SARL	2 007 500 HTVA	--	25 jours 00	Ouagadougou -100 375 HTVA	1 907 125 HTVA	--	Offre rejetée pour absence de l'attestation de situation fiscale, de l'attestation de situation cotisante, de l'attestation de soumission aux marchés publics, l'attestation non engagement AJE, l'attestation d'inscription au RCCM et le certificat de non faillite malgré le délai de 72 heures accordé pour le complément.

SIMA SERVICES PRESTATIONS ET BTP (SISP-BTP)	1 628 500 HTVA	1 628 000 HTVA	25 jours 00	Ouagadougou - 81 425 HTVA	1 547 075 HTVA	1 ^{er}	Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance. Prix confirmés par lettre datée du 19/09/2025. Conforme avec un délai d'exécution de 25 jours. Variation de 500 F CFA HTVA due à une discordance entre les montants totaux en lettres. A la contractualisation l'entreprise devra se conformer aux dispositions de l'alinéa 4 de l'article 112 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
UNIVERS HN SARL	1 978 860 TTC 1 677 000 HTVA	--	25 jours 00	Ouagadougou - 83 850 HTVA	1 593 150 HTVA	--	Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance. Après une recherche infructueuse par voie d'Huissier, elle a été écartée.
VALFAT SARL	1 630 000 HTVA	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour absence de marques aux item 1 à 12
SELECT HOUSE	Non fourni	--	--	--	--	--	Offre rejetée pour : Absence de spécifications technique Absence de proposition financière Absence de l'attestation de situation fiscale, de l'attestation de situation cotisante, de l'attestation de soumission aux marchés publics, l'attestation non engagement AJE, l'attestation d'inscription au RCCM et le certificat de non faillite malgré le délai de 72 heures accordé pour le complément.
ATTRIBUTAIRE	SIMA SERVICES PRESTATIONS ET BTP (SISP-BTP) pour un montant d'un million six cent vingt-huit mille cinq cent (1 628 500) F CFA HTVA. Le délai d'exécution est de 25 jours.						

COMMUNE DE MARKOYE

Objet : Avis de demande de prix n°2025-05/RSHL/PUDL/CMRK/M/SG/PRM pour la réalisation de divers travaux dans la commune de Markoye.

Publication de l'avis : revue des marchés publics n°4130 du jeudi 18 septembre 2025

Financement : Budget communal (FMDL), exercice 2025

Convocation CCAM : N°2025-05/RSHL/PUDL/CMRK/M/SG/PRM/CCAM du 25 septembre 2025

Date de dépouillement : 29 septembre 2025

Nombre de plis reçus : lot 1 : un (1) ; lot 2 : deux (2) ; lot 3 : deux (2)

Lot 1 : travaux de construction de clôture du CSPS de Tokabangou dans la commune de Markoye

N°	Soumissionnaires	Montant de l'offre lu publiquement		Montant de l'offre corrigé		Observations
		HT	TTC	HT	TTC	
01	TINDANO Services	39 930 040	-	39 930 040	-	Conforme 1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE		TINDANO Services pour un montant de : trente-neuf millions neuf cent trente mille quarante (39 930 040) francs CFA HT avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				

Lot 2 : travaux de construction de la guérite du haut-commissariat de Gorom-gorom et de la clôture de la préfecture de Markoye

N°	Soumissionnaires	Montant de l'offre lu publiquement		Montant de l'offre corrigé		Observations
		HT	TTC	HT	TTC	
01	NASS HOME TRADING	24 085 123	28 420 445	24 085 123	28 420 445	Conforme 1 ^{er}
02	Sahel Bâtiment et Travaux Publics	21 713 143	25 621 509	-	-	Non Conforme : Absence de procuration, attestation de situation fiscale non originale, diplôme scanner rendant les cachets de la légalisation illisible, signatures approximatives, CV non signés par les intéressés
ATTRIBUTAIRE		NASS HOME TRADING pour un montant de : vingt-huit millions quatre cent vingt mille quatre cent quarante-cinq (28 420 445) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				

Lot 3 : travaux de construction de clôture de la maison des jeunes de la commune de Markoye

N°	Soumissionnaires	Montant de l'offre lu publiquement		Montant de l'offre corrigé		Observations
		HT	TTC	HT	TTC	
01	Sahel Bâtiment et Travaux Publics	6 199 400	7 315 292	-	-	Non Conforme : Absence de procuration, attestation de situation fiscale non originale, diplôme scanner rendant les cachets de la légalisation illisible, signatures approximatives, CV non signés par les intéressés
02	Etablissement Moussa Abdoulaye et Frères	9 251 770	-	9 251 770	-	Conforme 1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE		Etablissement Moussa Abdoulaye et Frères pour un montant de : neuf millions deux cent cinquante-un mille sept cent soixante-dix (9 251 770) francs CFA HT avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				

Objet : Avis de demande de prix n°2025-06/RSHL/PUDL/CMRK/M/SG/PRM pour la réalisation des travaux de construction de la bibliothèque communale de Markoye. **Publication de l'avis :** revue des marchés publics n°4232 du lundi 22 septembre 2025

Financement : Budget communal (FMDL), exercice 2025

Convocation CCAM : N° 2025-06/RSHL/PUDL/CMRK/M/SG/PRM/CCAM du 29 septembre 2025

Date de dépouillement : 1^{er} octobre 2025 ; **Nombre de plis reçus :** un (1)

Lot unique : réalisation des travaux de construction de la bibliothèque communale de Markoye

N°	Soumissionnaires	Montant de l'offre lu publiquement		Montant de l'offre corrigé		Observations
		HT	TTC	HT	TTC	
01	NASS HOME TRADING	28 847 261	34 039 768	28 847 261	34 039 768	Conforme 1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE		NASS HOME TRADING pour un montant de : trente-quatre millions trente-neuf mille sept cent soixante-huit (34 039 768) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				

EGION DE NANDO

DEMANDE DE PRIX N°2025-02/RNDO/PSNG/CPUN/M/SG/PRCP RELATIVE A LA CONSTRUCTION D'UNE ADMINISTRATION A VILLY-BONGO, D'UNE FOURRIERE ET LA REHABILITATION DE LA SALLE DE CONFERENCE DE L'AUBERGE DE POUNI. Financement : Budget Communal et FMDL, gestion 2025 - Avis : N°4230 du jeudi 18 septembre 2025 Date de dépouillement : lundi 29 septembre 2025 - Date de délibération : Lundi 06 octobre 2025 Nombre de soumissionnaires : deux (02) pour le lot1, un (01) pour le lot2 et deux (02) pour le lot3 Convocation de la CCAM : L/n° 2025-003/RCOS/PSNG/CPUN/SG/PRCP du 22 septembre 2025					
Lot 1 : la construction d'une administration au CEG de Villy-bongo					
Soumissionnaires	Montant lu publiquement en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
ETS KOUKA VICTOR	8 944 589	-	-	-	Offre financière conforme
IYA construction	8 339 765	-	-	-	Offre financière conforme
Attributaire	IYA construction, pour un montant de huit millions trois cent trente-neuf mille sept cent soixante-cinq (8 339 765) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours				
Lot 2 : la construction d'une fourrière au profit de la mairie de Pouni					
IYA construction	4 184 495	-	-	-	Offre technique non conforme (mêmes matériels et même personnel joints pour le lot 2 et le lot 3)
Attributaire	Infructueux				
Lot 3 : la réhabilitation de la salle de conférence de l'auberge de Pouni					
ETS KOUKA VICTOR	3 088 200	-	-	-	Offre financière non conforme car anormalement basse (E=4 750 000 ; 0,6 E=2 415 254 ; 0,4 P=1 412 740 M=3 827 994 0,85 M= 3 253 795 5%(tolérance)=3 091 304
IYA construction	3 975 500	-	-	-	Offre financière Conforme
Attributaire	IYA construction, pour un montant de trois millions neuf cent soixante-quinze mille cinq cents (3 975 500) francs CFA HTVA et avec un délai d'exécution de trente (30) jours.				

REGION DE OUBRI

Demande de Prix N°2025-003 /ROBR/PKWG/CBSS/M/PRCP, relative aux travaux de construction de trois (03) salles de classe au Lycée municipal de Boussé - Financement : Budget Communal (ADCT-Fonds PREGOLS), Gestion 2025 Publication de l'avis : Revue des marchés publics N°4238 du mardi 30 septembre 2025 Convocation de la CCAM : N°2025-004/RPCL/PKWG/CBSS/M/PRCP du 30 septembre 2025 Date de dépouillement : 03 octobre 2025 - Nombre de plis reçus dans les délais : 04 - Nombre de plis reçus hors délais : 00 Date de délibération : 15 octobre 2025 Lot unique : travaux de construction de trois (03) salles de classe au Lycée municipal de Boussé.							
SOUSSIONNAIRES	LOT	MONTANT EN FCFA				OBSERVATIONS	RANG
		LU HTVA	CORRIGE HTVA	LU TTC	CORRIGE TTC		
ACS-BTP-SARL	U	15.217.880	15.467.880	17.957.098	18.252.098	*Offre anormalement basse mais Conforme après application de la tolérance de 5% et confirmation de prix ; *Item II.2,16 : Correction dû à l'absence de prix unitaire, et montant attribué égal à 250 000 FCFA ; *Item I.1,5 : quantité spécifiée est égal à 0,828 au lieu de 0,028, et sans variation de montant car prix unitaire mentionné égal à Zéro (0) FCFA.	1er
SOGEBAC	U	20.149.373	20.542.973	23.776.260	24.240.708	Non Conforme : Offre hors enveloppe pour correction dû à l'absence de montant au niveau de l'item VI.11= 198,8 X 2 000 = 393 600 FCFA	-
ETS ZONGO KJ ET FRERES	U	16.548.120	16.548.120	19.526.782	19.526.782	Conforme	2ème
KMS-SARL	U	20.101.695	20.495.295	23.720.000	24.184.448	Non Conforme : offre hors enveloppe pour Correction dû à l'absence de montant au niveau de l'item VI.11= 198,8 X 2 000 = 393 600 FCFA.	-
ATTRIBUTAIRE	Lot unique : ACS-BTP-SARL pour un montant de quinze millions deux cent dix-sept mille huit cent quatre-vingt (15 217 880) francs CFA, soit dix-sept millions neuf cent cinquante-sept mille quatre-vingt-dix-huit (17 957 098) francs CFA, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours calendaires.						

Appel d'Offre Ouvert Accéléré N° 2025-010/RPCL/PGNZ/CBDRIY/M/SG/PRCP DU 01 AOUT 2025 PORTANT TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION D'INFRASTRUCTURES SANITAIRES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BOUDRY. Lot 1: Travaux de construction d'une salle de mise en observation au CSPS de Nédogo. Lot 2: Travaux de réhabilitation d'une salle de mise en observation au CSPS de Boudry. Lot 3: Travaux de réalisation d'un incinérateur au CSPS de Limsèga.

Financement : Fonds Minier de Développement (FMD)/Transfert santé & Ressources propres de la commune -Gestion 2025. Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N° 4215 du jeudi 28 août 2025. Convocation de la CCAM : N°2025-11/ RPCL/PGNZ/M/CCAM du 03 septembre 2025. Nombre de pli reçu dans le délai : lot 1 : quatre (04) plis ; lot 2 : cinq (05) ; lot 3 : deux (02) plis. Nombre de pli reçu hors délai : zéro (00) pli. Date d'ouverture des plis : 11 septembre 2025. Date de délibération : 25 septembre 2025.

LOT 1 : M=0,6E+0,4P avec E = 20.000.000 ; P=17.052.392 ; 0,6E = 12.000.000 ; 0,4P = 6.820.957 ; M= 18.820.957 d'où 0,85M= 15.997.813 ; seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse = 15.197.923.

LOT 2 : M=0,6E+0,4P avec E = 10.000.000 ; P=8.429.946 ; 0,6E = 6.000.000 ; 0,4P = 3.371.978 ; M= 9.371.978 d'où 0,85M= 7.966.182 ; seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse = 7.567.872.

LOT 3 : M=0,6E+0,4P avec E = 1.000.000 ; P=863.170 ; 0,6E = 600.000 ; 0,4P = 345.268 ; M= 945.268 d'où 0,85M= 803.478 ; seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse = 763.304.

(NB : toutes les offres sont évaluées sur la base de TTC)

N°	Soumissionnaires	LOT	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		OBSERVATIONS
			HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot 1: Travaux de construction d'une salle de mise en observation au CSPS de Nédogo.							
01	SOCIETE INTERNATIONALE DES GRANDS TRAVAUX	Lot 1	16 330 830	19 270 379	16 330 830	19 270 379	Conforme : 3 ^{ième}
02	ETABLISSEMENT NEKELETOUMBA	Lot 1	12 712 416	15 000 651	12 712 416	15 000 651	Offre financière anormalement basse.
03	EOFF	Lot 1	13 560 904	16 001 867	13 560 904	16 001 867	Conforme : 1 ^{ière}
04	ERAU SERVICES SARL	Lot 1	13 809 855	16 295 629	15 200 570	17 936 673	Conforme : 2 ^{ième} -erreur de sommation et d'arrondi sur des items. -saut de l'item VIII-3, donc application du prix unitaire le plus élevé des concurrents :50.000.
Lot 2: Travaux de réhabilitation d'une salle de mise en observation au CSPS de Boudry.							
01	SOCIETE INTERNATIONALE DES GRANDS TRAVAUX	Lot 2	8 294 993	9 788 091	8 294 993	9 788 091	Conforme : 3 ^{ième}
02	ADAM'S PRESTATION & COMMERCE	Lot 2	7 703 563	-	7 473 534	-	Conforme : 2 ^{ième} -Erreur de quantité à l'item II.4 : lire et prendre en compte 14 au lieu de 1. -Erreur de quantité à l'item II.5 : lire et prendre en compte 1 au lieu de 14. -Erreur de multiplication à l'item VI.2 : 162,09X1.900=307.971 au lieu de 308 750 -Erreur de quantité à l'item VI.3 : lire et prendre en compte 1 au lieu de 162,50.
03	ETABLISSEMENT NEKELETOUMBA	Lot 2	5 933 995	7 002 114	5 933 995	7 002 114	Offre financière anormalement basse
04	EOFF	Lot 2	6 780 150	8 000 577	6 780 150	8 000 577	Non conforme : le personnel et le matériel présentés sont les mêmes qu'au lot 1.
05	ERAU SERVICES SARL	Lot 2	6 831 626	8 061 319	6 873 566	8 110 808	Conforme : 1 ^{ière} -Item II.4 : Item absent du devis. Le prix unitaire le plus élevé des offres a été appliqué 3.000 -Erreur de multiplication à l'item II.1 : 0,63X30.000=18.900 au lieu de 18 960
Lot 3: Travaux de réalisation d'un incinérateur au CSPS de Limsèga.							
01	SOCIETE INTERNATIONALE DES GRANDS TRAVAUX	Lot 2	749 550	884 469	749 550	884 469	Conforme : 2 ^{ième}
02	ADAM'S PRESTATION & COMMERCE (APC)	Lot 2	713 450	-	713 450	-	Conforme : 1 ^{ière}
Attributaire provisoire du LOT 1			EOFF pour un montant TTC de : seize millions mille huit cent soixante-sept (16 001 867) FRANCS CFA avec un délai d'exécution de 90 jours.				
Attributaire provisoire du LOT 2			ERAU SERVICES SARL pour un montant TTC de : huit millions soixante un mille trois cent dix-neuf (8 061 319) FRANCS CFA avec un délai d'exécution de 60 jours.				
Attributaire provisoire du LOT 3			ADAM'S PRESTATION & COMMERCE (APC) pour un montant HTVA de : sept cent treize mille quatre cent cinquante (713 450) FRANCS CFA avec un délai d'exécution de 30 jours.				

RÉGION DE OUBRI

Dossier de demande de prix n° 2025-10/RPCL/CR/SG/PRM du 28 juillet 2025 pour l'acquisition de divers matériels au profit de la Région de Oubri.

Avis publié dans la revue des marchés publics : quotidien n° 4220 et 4221 du jeudi 04 et du vendredi 05 septembre 2025.

Résultats provisoires publiés dans la revue des marchés publics : Quotidien n° 4252 du lundi 20 octobre 2025

Référence de la convocation des membres de la Commission d'Attribution des Marchés : Lettre n° 2025-107/RPCL/CR/SG/PRM du 09 septembre 2025. **Nombre de lot :** Deux (02). **Nombre de plis :** Huit (08). **Financement :** Budget Régional, Gestion 2025 : Fonds Miniers.

Date de dépouillement : 15 septembre 2025.

Rectificatif du quotidien n° 4252 du lundi 20 octobre 2025 (page 24 à 25) portant sur tout le contenu des résultats provisoires

Recapitulatif du questionnaire n° 4202 du 14 mai 2020 du 29 octobre 2020 (page 24 à 26) portant sur tout le contenu des Résultats provisoires					
Soumissionnaires	Montant lu en francs CFA		Montant Corrigé en francs CFA		Classement
	HT	TTC	HT	TTC	
Lot 1 : Acquisition de matériel de soudure pour le lycée professionnel de Boussé					
Sako Service Inter	3 395 000	-	4 290 000	3 395 000	Conforme : 2 ^{ème}
SOSERVCO	3 050 000	-	4 290 000	3 100 000	Conforme : 1 ^{er}

					Erreur de sommation du Total HTVA : 3 100 000 au lieu de 3 050 000 FCFA. Ce qui entraîne une augmentation de son offre financière de 50 000 FCFA HTVA, soit un taux de 1,64%
Chrisyam Multi-Service	2 659 800	-	4 290 000	2 659 800	Non conforme : - Absence de pièces administratives (ASF, ASC, AJE et ADRTLS malgré la Lettre de complément de soumission n° 2025-111/ROBR/CR/SG/PRM du 15/09/2025 ; - Offre anormalement basse de 6,92%. Non classé.
GTCI SARL	-	3 124 640	4 290 000	-	Non conforme : Offre anormalement basse de 7,33%. Non classé.
GL SARL	-	-	4 290 000	-	Non conforme : - Absence d'une copie originale de la caution de soumission ; Absence de pièces administratives (ASF, ASC, AJE, ADRTLS, AIRC et CNF) malgré la Lettre de complément de soumission n° 2025-112/ROBR/CR/SG/PRM du 15/09/2025. Non classé.
Attributaire : Société de Services et de Construction (SOSERVCO) pour son offre corrigé d'un montant de trois millions cinquante mille (3 050 000) francs CFA Hors TVA, avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours et un délai d'engagement de soixante (60) jours					
Lot 2 : Acquisition et installation d'abris (tente) au profit des personnes déplacées internes de la Région du Plateau Central					
Sako Service Inter	6 493 500	-	5 684 310	-	Conforme : 1^{er} Discordance de prix unitaire à l'item III.1 sur le bordereau des prix unitaires en lettre 30 et en chiffre 30 000. Ce qui entraîne une diminution de l'offre de 809 190 soit 12,46%
SOSERVCO	6 750 000	-	7 857 000	-	Non conforme : - Erreur de sommation du total hors TVA d'un abri (291 000 au lieu de 250 000 francs CFA. Ce qui entraîne une augmentation de son offre financière de 1 107 000 francs CFA, soit un taux de 16,40% ; Offre financière non conforme car ayant subi une variation de plus de 15%. Non classé.
Chrisyam Multi-Service	4 959 900	-	4 959 900	-	Non conforme : - Absence de pièces administratives (ASF, ASC, AJE et ADRTLS malgré la Lettre de complément de soumission n° 2025-111/ROBR/CR/SG/PRM du 15/09/2025 ; - Offre anormalement basse de 9,10%. Non classé.
GTCI SARL	-	5 840 257	4 767 120	5 625 202	Non conforme : - Erreur de calcul à l'item II.5 (1 * 750 = 750 au lieu de 7 500). Ce qui entraîne une diminution de 215 055 francs CFA TTC, soit un taux de 3,68%. Offre anormalement basse de 12,63%. Non classé.
SERECK Services	6 647 400	-	6 647 400	-	Conforme : 2^{ème}
Dabi Kossonm Roogo	6 744 600	7 958 628	6 744 600	7 958 628	Non conforme : Absence de pièces administratives (ASF et AJE malgré la Lettre de complément de soumission n° 2025-114/ROBR/CR/SG/PRM du 15/09/2025). Non classé
Yandouama Arts et Technologie SARL	6 466 500	-	6 466 500	-	Non conforme : Absence de pièces administratives (ASF, ASC, AJE, ADRTLS, AIRC et CNF malgré la Lettre de complément de soumission n° 2025-115/ROBR/CR/SG/PRM du 15/09/2025. Non classé
Attributaire : Sako Service Inter pour son offre corrigé d'un montant de six millions cinq cent vingt six mille quatre cent trente (6 526 430) francs CFA hors TVA, après une augmentation de la quantité des abris qui passe de 27 à 31 unités, soit une augmentation financière de huit cent quarante-deux mille cent vingt (842 120) francs CFA hors TVA, correspondant à un taux de 14,81%, avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours et un délai d'engagement de soixante (60) jours.					

COMMUNE DE NAGREONGO

Dossier de demande de prix n° 2025-05/RPCL/POTG/CNRC/M/SG/PRCP du 12 Août 2025 relatif aux travaux d'électrification au profit de la commune de Nagréongo. Avis publié dans la revue des marchés publics : quotidien n° 4228 du Mardi 16 Septembre 2025.

Référence de la convocation des membres de la Commission d'Attribution des Marchés : Lettre N° 2025-04/ROBR/PBTG/CNRC/M/SG/PRCP du 18 Septembre 2025. Nombre de lot : unique. Nombre de plis : six (06).

Financement : Budget Communal, Gestion 2025. Date de dépouillement : 24 Septembre 2025.

Borne inférieure = 48 172 892 francs CFA TTC

Borne supérieure = 65 175 089 francs CFA TTC

Soumissionnaires	Montant proposé en francs CFA		Montant Corrigé en francs CFA		Classement
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
AFRIK LONNYA SA	-	59 933 400	-	59 933 400	Conforme : 1^{er}
ACTES INTERNATIONAL SARL	-	46 094 576	-	42 752 400	Conforme : Discordance entre les montants en lettre et en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires pour les items suivants : 1) « deux cent soixante-dix mille # 266.000 » ; 2) « cent quarante mille # 135.000 » et 3) « vingt-cinq mille # 23.600 » offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance des 5%. Non classé
G.WATT & BATIR	-	50 164 000	-	46 355 199	Non Conforme : Erreur sur l'application du calcul de la TVA au lieu de : 7 652 136 lire 3 843 336 1) Discordance entre les dates de naissances au niveau du CV et du Diplôme du Maçon n°2 ZOUNGRANA Drissa : 04/02/1991 # 04/02/1989 2) Niveau de seuil marche-arrêt : non spécifié (non-respect des caractéristiques du model de lampadaires proposées) ; 3) Matériaux de distribution d'éclairage secondaire : non spécifié (absence de matériaux de distribution d'éclairage secondaire). Non classé
GENIE INDUSTRIEL DU FASO «G.I.FA SARL»	-	49 772 046	-	45.714.846	Conforme : Erreur sur l'application du calcul de la TVA au lieu de : 7.592.346 lire 3.535.146 ; offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance des 5%. Non classé.

ACOM CITY	-	57 950 800	-	57 950 800	Non Conforme : 1) Batterie (accumulateur) : demandée lithium-ion 25 Ah/24V classe A type 32650 au lieu de lithium-ion 120Ah/12 fournie ; autonomie (travail jour de pluie) : demandée 7 à 10 jours au lieu de 3 à 5 jours fournie ; 2) Niveau de seuil marche-arrêt : non spécifié (non-respect des caractéristiques du model de lampadaires proposées) 3) Matériaux de distribution d'éclairage secondaire : non spécifié (absence de matériaux de distribution d'éclairage secondaire). Non classé.
LIFE LOGISTICS AFRIQUE	-	50 521 666	-	50 521 666	Non Conforme : 1) Panneau solaire : demandé monocristallin 36V/100W au lieu de monocristallin 120W/18V fournie ; 2) Batterie autonomie (travail jour de pluie) : demandée 7 à 10 jours au lieu de 3 à 5 jours fournie ; 3) Niveau de seuil marche-arrêt : non spécifié (non-respect des caractéristiques du model de lampadaires proposées) 4) Matériaux de distribution d'éclairage secondaire : non spécifié (absence de matériaux de distribution d'éclairage secondaire) ; 5) absence des spécifications techniques demandées et proposées 6) absence de pièces administratives (ASF ; ASC et ADRTLS) malgré la lettre de complément n° 2025-04/RPCL/POTG/CNGR/M/ SG/PRCP du 24/09/2025. Non classé.

Attributaire : AFRIK LONNYA SA pour son offre d'un montant de **CINQUANTE SIX MILLIONS DEUX CENT SEPT MILLE QUATRE CENTS (56 207 400) FRANCS CFA HTVA** soit **CINQUANTE NEUF MILLIONS NEUF CENT TRENTE TROIS MILLE QUATRE CENTS (59 933 400) FRANCS CFA TTC** avec un délai d'exécution de **SOIXANTE (60) JOURS** et un délai d'engagement de **SOIXANTE (60) JOURS**.

COMMUNE DE DAPELOGO

Demande de prix N°2025-13/ROBR/PBTG/CDPL/M/SG/PRM du 04 septembre 2025, pour les travaux de construction de boutiques de rue dans la commune de Dapélogo (lot 1 & 2). Publication : Revue des Marchés Publics N°4236 du vendredi 26 septembre 2025, page 76.

Financement : Budget communal de Dapélogo, gestion 2025. Date d'ouverture des plis : lundi 06 octobre 2025,

Référence de la convocation de la CCAM : lettre N°2025-08/ ROBR/PBTG/CDPL/M/SG/PRM du 1^{er} octobre 2025.

Délibération : 06 octobre 2025 ; Nombre de soumissionnaires : lot 1 : quatre (04), lot 2 : deux (02)

Lot 1 : travaux de construction de vingt (20) boutiques de rue dans la commune de Dapélogo

Enveloppe prévisionnelle : = E = **33 333 333 FCFA TTC**

P (moyenne des offres) = 28 166 704 + 28 108 981 + 28 184 479 / 3 = **28 153 388**

Pondérée de l'enveloppe (0,6 x E) = 0,6 x 33 333 333 = **20 000 000**

Pondérée des offres (0,4 x P) = 0,4 x 28 153 388 = **11 261 355**

Total des pondérées (0,6 x E) + (0,4 x P) = 20 000 000 + 11 261 355 = **31 261 355**

Borne Inférieur = 0,85 x 31 261 355 = **26 572 152**

Borne Supérieur = 1,15 x 31 261 355 = **35 950 558**

Lot 2 : travaux de construction de cinq (05) boutiques de rue à Gademtenga dans la commune de Dapélogo

Enveloppe prévisionnelle : = E = **9 523 809 FCFA TTC**

P (moyenne des offres) = 8 888 899 / 1 = **8 888 899**

Pondérée de l'enveloppe (0,6 x E) = 0,6 x 9 523 809 = **5 714 285**

Pondérée des offres (0,4 x P) = 0,4 x 8 888 899 = **3 555 560**

Total des pondérées (0,6 x E) + (0,4 x P) = 5 714 285 + 3 555 560 = **9 269 845**

Borne Inférieur = 0,85 x 9 269 845 = **7 879 368**

Borne Supérieur = 1,15 x 9 269 845 = **10 660 322**

Lot 1 : travaux de construction de vingt (20) boutiques de rue dans la commune de Dapélogo

N°	SOUSSIONNAIRES	Montant lu HTVA (FCFA)	Montant lu TTC (FCFA)	Montant corrigé HTVA (FCFA)	Montant corrigé TTC (FCFA)	Rang	Observations
01	E.S. O	-	28 333 329	-	-	////	L'agrément technique ne couvre pas la région du plateau central NON CONFORME
02	W.T.S sarl	-	28 166 704	-	-	2 ^{ème}	CONFORME
03	VIDDA International Services	23 821 170	28 108 981	-	-	1 ^{er}	CONFORME
04	Entreprise SAWADOGO Wendengoudi et Frères	-	28 184 479	-	-	3 ^{ème}	CONFORME

Attributaire lot 1 : VIDDA International Services pour un montant de : vingt-trois millions huit cent vingt et un mille cent soixante-dix (23 821 170) FCFA HTVA et vingt-huit millions cent huit mille neuf cent quatre-vingt et un (28 108 981) FCFA TTC avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours**.

Lot 2 : travaux de construction de cinq (05) boutiques de rue à Gademtenga dans la commune de Dapélogo

N°	SOUSSIONNAIRES	Montant lu HTVA (FCFA)	Montant lu TTC (FCFA)	Montant corrigé HTVA (FCFA)	Montant corrigé TTC (FCFA)	Rang	Observations
01	E.S. O	-	8 095 238	-	-	////	L'agrément technique ne couvre pas la région du plateau central NON CONFORME
02	AXELLE FASO	-	8 888 899	-	-	1 ^{er}	CONFORME

Attributaire lot 2 : AXELLE FASO pour un montant de : Huit millions huit cent quatre-vingt-huit mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf (8 888 899) FCFA TTC avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours**.

Demande de prix N°2025-06/ROBR/PBTG/CDPL/M/SG/PRM du 02 septembre 2025, pour les travaux de construction d'une fourrière à la mairie de Dapélogo. Publication : Revue des Marchés Publics N°4236 du vendredi 26 septembre 2025, page 77. Financement : Fonds ADCT.

Date d'ouverture des plis : lundi 06 octobre 2025, Référence de la convocation de la CCAM : lettre N°2025-08/ ROBR/PBTG/CDPL/M/SG/PRM du 1^{er} octobre 2025. Délibération : 06 octobre 2025 ; Nombre de soumissionnaires : Un (01)

Travaux de construction d'une fourrière à la mairie de Dapélogo

Enveloppe prévisionnelle : = E = **3 327 974 FCFA TTC** _ P (moyenne des offres) = 3 309 286 / 1 = **3 309 286**

Pondérée de l'enveloppe (0,6 x E) = 0,6 x 3 327 974 = **1 996 784**

Pondérée des offres $(0,4 \times P) = 0,4 \times 3\,309\,286 = 1\,323\,714$ Total des pondérées $(0,6 \times E) + (0,4 \times P) = 1\,996\,784 + 1\,323\,714 = 3\,320\,498$ Borne Inférieur $= 0,85 \times 3\,320\,498 = 2\,822\,423$ Borne Supérieur $= 1,15 \times 3\,320\,498 = 3\,818\,573$ Travaux de construction d'une fourrière à la mairie de Dapélogo							
N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU HTVA (FCFA)	MONTANT LU TTC (FCFA)	MONTANT CORRIGE HTVA (FCFA)	MONTANT CORRIGE TTC (FCFA)	Rang	Observations
01	P C & S	2 804 480	3 309 286,4	2 804 480	3 309 286	1 ^{er}	CONFORME
Attributaire : P C & S pour un montant de deux millions huit cent quatre mille quatre cent quatre-vingt (2 804 480) FCFA HTVA et trois millions trois cent neuf mille deux cent quatre-vingt-six (3 309 286) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.							

Demande de prix n°2025-01/ROBR/PBTG/CDPL/M/SG/PRM du 02 septembre 2025, pour les travaux de construction d'une maison des jeunes à Dapélogo. Publication : Revue des Marchés Publics N°4227 du lundi 15 septembre 2025, page 87. Financement : budget communal gestion 2025. Date d'ouverture des plis : mercredi 25 septembre 2025, Référence de la convocation de la CCAM : lettre N°2025-02/ROBR/PBTG/CDPL/M/SG/PRM du 18 septembre 2025. Délibération : 25 septembre 2025 ; Nombre de soumissionnaires : dix (10) Enveloppe prévisionnelle : $E = 34\,389\,741$ FCFA TTC P (moyenne des offres) $= 227\,527\,346 / 8 = 28\,440\,918$ Pondérée de l'enveloppe $(0,6 \times E) = 0,6 \times 34\,389\,741 = 20\,633\,845$ Pondérée des offres $(0,4 \times P) = 0,4 \times 28\,440\,918 = 11\,376\,367$ Total des pondérées $(0,6 \times E) + (0,4 \times P) = 20\,633\,845 + 11\,376\,367 = 32\,010\,212$ Borne Inférieur $= 0,85 \times 32\,010\,212 = 27\,208\,680$ Seuil de tolérance : $27\,208\,680 - (27\,208\,680 \times 5\%) = 25\,848\,246$ Borne Supérieur $= 1,15 \times 32\,010\,212 = 36\,811\,744$ Travaux de construction d'une maison des jeunes à Dapélogo							
--	--	--	--	--	--	--	--

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU HTVA (FCFA)	MONTANT LU TTC (FCFA)	MONTANT CORRIGE HTVA (FCFA)	MONTANT CORRIGE TTC (FCFA)	Rang	Observations
01	EBCBTP	-	28 656 560	-	28 656 561	4 ^{ème}	Montant total toutes taxes comprises = 28 656 561 au lieu de 28 656 560 CONFORME
01	E.S.B. F	24 362 107	28 747 286	24 555 607	28 975 616	5 ^{ème}	Total latrine : 2 644 690 au lieu de 2 451 190 soit une variation de 193 500 (7,89%) CONFORME
03	ECBR/M	23 167 496	27 337 645	-	-	3 ^{ème}	CONFORME
04	VIDDA INTERNATIONAL SERVICES	26 521 077	31 294 871	-	-	6 ^{ème}	CONFORME
05	GCE-BTP	22 600 596	-	22 600 597	-	1 ^{er}	Montant total hors TVA : 22 600 597 au lieu de 22 600 596 CONFORME Avec confirmation de prix
06	Genius BTP SARL	-	31 999 540	-	31 999 541	7 ^{ème}	Montant total toutes taxes comprises : 31 999 541 CONFORME
07	BCGC SARL	-	25 655 697	-	-	////	Offre anormalement basse NON CONFORME
08	EC	24 375 532	-	-	-	////	L'Agrément Technique ne couvre pas la Région du Plateau Central NON CONFORME
09	SO.GE.BA.C	-	27 000 071	-	26 938 711	2 ^{ème}	Devis estimatif : bâtiment administratif item VII.9 prix total = 4 000 au lieu de 56 000. Montant total toutes taxes comprises = 26 938 711 au lieu de 27 000 071 soit une variation de -61 360 (0.23%) CONFORME
10	SO.GE.CO. P	33 712 617	-	-	-	////	Hors enveloppe NON CONFORME

Attributaire : GCE-BTP pour un montant de : Vingt-deux millions six cent mille cinq cent quatre-vingt-seize (22 600 596) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.

REGION DU NAZINON				
Demande de prix n°2025-04/RNZN/ PZNW/CMNG/PRCP du 17/09/2025 OBJET : travaux de réalisation d'infrastructures hydrauliques au profit de la commune de manga. FINANCEMENT : Budget Communal, gestion 2025/ Fonds minier/ ADCT PREGOLS. Publication de l'avis dans la revue des marchés publics N° 4232 du lundi 22 septembre 2025, page 71 Convocation de la CCAM N° 2025-04/RNZN/PZNW/CMNG/PRCP du 25 septembre 2025 Date de dépouillement : 01 octobre 2025. Nombre de plis reçu : Quatre (04). Date de délibération : 09 octobre 2025 Lot 1 : Travaux de réalisation d'un Poste d'Eau Autonome (PEA) au profit du secteur n°5 de la commune de Manga.				
Soumissionnaires	Montant lu publiquement	Montant corrigé	Observations	Rang

	en F CFA		en F CFA		0,85 M = 18 141 244 TTC 1,15 M = 24 544 036 TTC La nouvelle offre anormalement basse, en application de la marge de tolérance de 5% est de : 17 234 182 TTC	
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
SOCIETE TEEGWENDE SIBIRI (STS)	-	17 829 800	-	-	NON CONFORME Absence d'attestation de disponibilité du personnel et le diplôme du conducteur des travaux proposé (diplôme d'Ingénieur, option géophysique) ne correspond pas au diplôme exigé dans le DDPX (Technicien supérieur en Génie Rural, Hydraulique, génie civil ou hydrogéologue).	-
MAFOMINE SARL	16 870 000	19 606 600	-	-	CONFORME	1 ^{er}
Attributaire :	MAFOMINE SARL pour un montant de Dix-neuf millions neuf cent six mille six cent (19 906 600) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					
➤ Lot 2 : Travaux de Réalisation d'un forage positif avec château d'eau métallique de 5m3 sous radier 5m au profit du secteur n°4 et du jardin écocitoyen de Manga						
Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations 0,85 M = 9 742 155 TTC 1,15 M = 13 180 563 TTC La nouvelle offre anormalement basse, en application de la marge de tolérance de 5% est de : 9 255 048 TTC	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
SOCITE TEEGWENDE SIBIRI (STS)	8 148 500	9 615 230	8 648 500	10 205 230	CONFORME Erreur de quantité au point V.1.2 : U= 5 dans le DDP au lieu de 1. Correction faite le montant donne 625 000 au lieu de 125 000 et le sous total V devient 1 605 000 au lieu de 1 105 000 F CFA. Le montant de son offre financière corrigée est de 8 648 500 franc CFA H TVA au lieu de 8 148 500 franc CFA H TVA et 10 205 230 francs CFA TTC au lieu de 9 615 230 francs CFA TTC.	1 ^{er}
MAFOMINE SARL	8 898 305	10 500 000	70 691 800	83 416 324	CONFORME Erreur au point III.2.1 unité « ml » au lieu de « ens » proposé ; quantité 120 au lieu de 1. Correction faite le montant devient 63 000 000 au lieu de 525 000 et le sous total III.2 donne 63 040 000 au lieu de 565 000. L'offre financière corrigée est de 83 416 324 FCFA TTC au lieu de 10 500 000 F CFA TTC. Le montant corrigé étant supérieur à l'enveloppe prévisionnelle, l'offre est écartée pour l'évaluation financière.	-
Attributaire	SOCIETE TEEGWENDE SIBIRI (STS) pour un montant de neuf millions six cent quinze mille deux cent trente (9 615 230) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante jours (60) jours.					

Demande de prix N° 2025-03/RNZN/PZNW/CMNG/CCAM du 22/08/2025						
OBJET: travaux de réalisation d'hangars marchands à la gare routière au profit de la commune de manga.						
FINANCEMENT : Budget Communal, exercice 2025/ Fonds minier.						
Publication de l'avis dans la revue des marchés publics N° 4232 du lundi 22 septembre 2025, page 68						
Date de dépouillement : 01 octobre 2025 , nombre de plis reçu : Deux (02)						
Convocation de la CCAM N° 2025-03/RNZN/PZNW/CMNG/PRCP du 25 septembre 2025. Date de délibération : 09 octobre 2025						
➤ Lot unique : Travaux de réalisation d'hangars marchands à la gare routière au profit de la commune de manga.						
Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Observations 0,85 M = 22 765 842 F CFA TTC 1,15 M = 30 800 846 F CFA TTC La nouvelle offre anormalement basse, en application de la marge de tolérance de 5% est de : 21 627 550 TTC	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
MEMOH SERVICE	21 140 042	-	-	-	Conforme	1 ^{er}
VATTB MULTISERVICES	21 427 145	-	21 035 145		Erreur en reportant le montant du sous total V de VATTB qui est de 4 187 195 F CFA dans le tableau récapitulatif 4 579 195. Après Correction le montant total H TVA de l'offre devient 21 035 145 F CFA au lieu de 21 427 145 F CFA.	2 ^{ème}
Attributaire :	MEMOH SERVICE pour un montant de Vingt un millions cent quarante mille quarante-deux (21 140 042) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

REGION DE YADGA

DEMANDE DE PRIX: Avis N°2025-02/RDYG/PYTG/C-KSK/PRM du 1 ^{ER} septembre 2025 ; Pour l'installation et équipement de lampadaires publics solaire au profit de la commune de Kossouka - FINANCEMENT : FMDL, Gestion 2025					
IMPUTATION : Chapitre 23 ; Article 234 ; Paragraphe 2349 - REVUE DE PUBLICATION : N°4239 du mercredi 1 ^{er} /10/2025					
CONVOCATION : Lettre N° 2025- /RNRD/PYTG/C-KSK/M/PRM/CCAM du 07/10/2025 - DATE D'OUVERTURE DES PLIS : 10 Octobre 2025					
DATE DE DELIBERATION : 10 Octobre 2025					
SOUMISSIONNAIRES	Montant lu		Montant corrigé en FRS CFA		OBSERVATIONS
	HT	TTC	HT	TTC	
MARTIN -PECHEUR	12 370 000	14 596 600	12 370 000	14 596 600	1 ^{er} conforme
OKAMIZ SERVICE SARL	7 560 000	-	7 560 000	-	Non Conforme : Le diplôme légalisé (BQP) non fourni de l'agent technique ; Fiches techniques des modules solaires à l'offre technique non fourni ; L'expérience globale de 3 ans dans le domaine de l'ouvrier KABORE Alphonse n'est pas fourni ; L'expérience globale de 3 ans dans le domaine de l'ouvrier KOURAOGO Lucien n'est pas fourni ; Reçu d'achat, l'attestation de location accompagnée ou toute autre preuve justificative (Une dérouleuse et Kit d'outils d'installation) (comme dit dans le DDP).
Attributaire : MARTIN -PECHEUR pour un montant de : Quatorze millions cinq cent quatre-vingt-seize mille six cent (14 596 600) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de Trente (30) jours.					



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

Fournitures et Services courants

MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

Acquisition de mobiliers de bureau au profit du MJDHRI

Avis de demande de prix
N° :2025-017/MJDHRI/SG/DMP du 20/10/2025
Financement : Budget Etat, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé du Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions, exercice 2025.

1. Le président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet : **acquisition de mobiliers de bureau au profit du MJDHRI** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La présente acquisition est constituée d'un lot unique intitulé comme suit : **acquisition de mobiliers de bureau au profit du MJDHRI**.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trente (30) jours**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics sise à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics sise à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie et des Finances (DG-CMEF/MEF).

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics, sis à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 33 02 28, 01 BP 526 Ouagadougou 01, avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.
8. Le budget prévisionnel est de **dix-neuf millions (19 000 000) de FCFA TTC**.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés.

K. Placid Marie KABORE
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

Acquisition de matériels informatiques spécifiques financés par le Projet d'Assistance Technique et Financière phase-3 au profit de la Direction Générale des Impôts (DGI).

Avis d'appel d'offres ouvert
N°2025-0087/MEF/SG/DMP du 08/10/2025

Source de financement : COOPERATION SUISSE, PATF-PHASE 3, exercice 2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés, exercice 2025 du Ministère de l'Economie et des Finances.
Le Ministère de l'Economie et des Finances dispose de fonds sur le budget de l'État, exercice 2025 afin de financer l'acquisition de matériels informatiques spécifiques financés par le Projet d'Assistance Technique et Financière phase-3 au profit de la Direction Générale des Impôts (DGI).
 2. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de matériels informatiques spécifiques financés par le Projet d'Assistance Technique et Financière phase-3 au profit de la Direction Générale des Impôts (DGI).
- Le délai de livraison est de 45 jours.
3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les acquisitions sont en lot unique : **acquisition de matériels informatiques spécifiques financés par le Projet d'Assistance Technique et Financière phase-3 au profit de la Direction Générale des Impôts (DGI).**
 4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 64 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
 5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) sise au rez de chaussée de l'immeuble R+11 situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA) , (+226) 25 47 20 69/64 91 35 51 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au guichet de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) sise au rez de chaussée de l'immeuble R+11 situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA) , (+226) 25 47 20 69/64 91 35 51, du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h 00.
Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.
 6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) FCFA** à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise au guichet de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie et des Finances, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /64 91 35 51.
 7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après à la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) sise au rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), (+226) 25 47 20 69/64 91 35 51, au plus tard le **21/11/2025 à partir de 9h00**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
 8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **sept millions (7 000 000) francs CFA valable 28 jours après le délai de validité de l'offre qui est de 90 jours.**
 9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
 10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21/11/2025 à partir de 9h00** dans la salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Économie et des Finances.

NB : le budget prévisionnel est de deux cent trente-huit millions (238 000 000) francs CFA TTC.

*Pour le Directeur des Marchés Publics, le Chef de Service des Marchés de Travaux
et des Prestations Intellectuelles, chargé de l'intérim*

ZOUNDI Z. Georges
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BOGODOGO (CHU-B)

Acquisition, installation et mise en service d'onduleurs de grande capacité au profit du laboratoire du CHU-B.

Avis de demande de prix

N°2025_010/MS/SG/CHU-B/DG du 13 octobre 2025

Financement : BUDGET DU CHU-B , EXERCICE 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Centre hospitalier universitaire de Bogodogo (CHU-B).

1. Le Centre hospitalier universitaire de Bogodogo dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet : **l'acquisition, l'installation et la mise en service d'onduleurs de grande capacité au profit du laboratoire du CHU-B** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Le montant prévisionnel du budget est de : **seize millions (16 000 000) F CFA TTC.**
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
- Les prestations sont **en lot unique : Acquisition, installation et mise en service d'onduleurs de grande capacité au profit du laboratoire du CHU-B.**
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trente (30) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.**
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des marchés publics du CHU-B.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : 14 BP 371 Ouaga 14, sise à Ouagadougou au 1^{er} étage de la Direction générale du CHU-B, au secteur 51, arrondissement 11, côté est du Laboratoire National de Santé Publique **Tél : +226 25 37 10 16/17 ; de 7H30 à 16 heures** et moyennant paiement d'un montant non remboursable : de **vingt mille (20 000) FCFA** à l'agence comptable du CHU-B.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant **de trois cent vingt mille (320 000) FCFA** devront parvenir ou être remises au service des marchés de fournitures et services du CHU-B, **avant le 31/10/2025 à 09 heures T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Lassina OUATTARA

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BOGODOGO (CHU-B)

**Acquisition et l'installation d'un système de vidéosurveillance
au profit du centre hospitalier universitaire de Bogodogo.**

Avis d'appel d'offre ouvert accéléré

N° 2025-019/MS/SG/CHU-B/DG du 16 septembre 2025

Financement : BUDGET DU CHU-B EXERCICE 2025

1- Cet avis d'appel d'offres ouvert accéléré fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Centre Hospitalier Universitaire de Bogodogo (CHU-B).

Le Centre Hospitalier Universitaire de Bogodogo dispose de fonds sur le budget du CHU-B, afin de financer l'acquisition et l'installation d'un système de vidéosurveillance au profit du CHU-B.

2- Le Centre Hospitalier Universitaire de Bogodogo sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures (ou la prestation des services) suivants : l'acquisition et l'installation d'un système de vidéosurveillance au profit du CHU-B.

3- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert accéléré tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1^{er} février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles. Le montant prévisionnel du budget est de **vingt-six millions (26 000 000) de francs CFA TTC**.

4- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de: Lassina OUATTARA, adresse électronique : ouattlass70@yahoo.fr; et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : 14 BP 371 Ouaga 14, sise à Ouagadougou au 1^{er} étage de la Direction générale du CHU-B, au secteur 51, arrondissement 11, côté est du Laboratoire National de Santé Publique **Tél : +226 25 37 10 16/17 ; de 7H30 à 16 heures**. exigences en matière de qualifications sont :

Voir les DPAO pour les informations détaillées.

6- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA** à l'Agence comptable du CHU-B. La méthode de paiement sera en numéraire.

7- Les offres devront être soumises à la Direction des marchés publics du CHU-B au plus tard **le 05/11/2025 à 09heures 00 mn.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8- L'offre doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **Cinq cent vingt mille (520 000) francs CFA** conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1^{er} février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

9- Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

10- L'offre sera ouverte en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 05/11/2025 à 09heures 00 mn** dans la salle de réunion de la Direction générale du CHU-B.

Le directeur des marchés publics

Lassina OUATTARA

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE (CNRST)

Acquisition d'équipement de laboratoire au profit du CNRST.

Avis de demande de prix

N°2025-0018/MESRI/SG/CNRST/DG/PRCP du 20/10/2025

Financement : Budget du CNRST gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 du **Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST)**

1. **Le Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST)** dont l'identification complète est précisée aux **Données particulières de la demande de prix (DPDPX)** lance une demande de prix ayant pour objet l'**acquisition d'équipement de laboratoire** tels que décrits dans les *données particulières de la demande de prix*.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés **d'agrément A2 dans le domaine médical** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Les acquisitions se décomposent en un (01) **lot unique** comme suit : **acquisition d'équipement de laboratoire au profit du CNRST**.
4. **Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours.**
5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les **bureaux de la Personne responsable de la commande publique au rez-de-chaussée du bâtiment abritant le siège du CNRST**.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à **l'Agence Comptable du CNRST au rez-de-chaussée du bâtiment abritant le siège du CNRST et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en **un original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées **d'une garantie de soumission d'un montant d'un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA TTC** devront parvenir ou être remises à l'adresse **au secrétariat de la personne responsable de la commande publique du CNRST**, avant le **mardi 28 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai **de soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Djiblrirou KOLONGO

Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE (CNRST)

Acquisition de mobilier de bureau au profit du CNRST

Appel d'Offres Ouvert Accéléré
N°2025-001/MESRI/SG/CNRST/DG/ PRCP
Financement : Budget du CNRST - Gestion 2025

1. Le Délégué Général du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les acquisitions suivantes :
 - Lot 01 : **Acquisition de mobiliers de bureau pour les antennes des instituts ;**
 - Lot 02 : **Acquisition de mobiliers de bureau au profit de la délégation générale du CNRST.**
 - Lot 3 : **acquisition de mobilier de bureau au profit de l'INERA**
2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux *articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MINEFID* du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) du CNRST, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée du bâtiment R+3 abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO de 7 heures 30 à 16 heures.
4. Le délai d'exécution est 45 jours pour chaque lot.
5. Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA pour le lot 1, vingt mille (20 000) FCFA pour le lot 2 et dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 3**, à l'adresse mentionnée ci-après : **Agence Comptable du CNRST**, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée de l'immeuble abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO. La méthode de paiement sera en espèces.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) du CNRST, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée du bâtiment R+3 abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO au plus tard le **mercredi 29 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**, en **un (1) original et trois (03) copies**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
8. Les offres doivent comprendre **une garantie de soumission**, d'un montant de :
 - ✓ **Lot 1 : deux millions cinq cent mille (2 500 000) francs CFA**
 - ✓ **Lot 2 : cent soixante-quinze mille (175 000) francs CFA**
 - ✓ **Lot 3 : cent mille (100 000) francs CFA**
9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

N.B. : le budget provisionnel par lot est de :

- **Lot 1 : cent millions (100 000 000) francs CFA**
- **Lot 2 : sept millions sept cent mille (7 700 000) francs CFA**
- **lot 3 : quatre millions (4 000 000) francs CFA**

La Personne Responsable de la Commande Publique

Djiblirou KOLONGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE (CNRST)

Acquisition et l'installation de centrales solaires et de batteries d'ondulaires au profit du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique.

Appel d'offres ouvert accéléré

N°2025-002/MESRI/SG/ CNRST /DG/PRM du 15/10/2025

11. Le Délégué Général du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour **l'acquisition et l'installation de centrales solaires et de batteries d'ondulaires au profit du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique.**
12. Les acquisitions se présentent en deux (02) lots comme suit :
- **Lot 1 : acquisition et installation de centrales solaires sur le site de l'Institut de Recherche en Sciences des Sociétés (INSS) ;**
 - **Lot 2 : acquisition et installation de batteries d'ondulaires des installations solaires de la Délégation générale.**
13. **Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours par lot.**
14. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
15. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés (PRM) du CNRST et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au R+1 de l'immeuble abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO de 7 heures 30 à 16 heures
16. Les exigences en matière de qualifications sont : **Voir le DPAO pour les informations détaillées.**
17. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA pour le lot 1 et de dix mille (10 000) FCFA pour le lot 2** à l'adresse mentionnée ci-après **Agence Comptable du CNRST 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée de l'immeuble abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO.** La méthode de paiement sera **en espèce**. Les offres devront être soumises à **main à main à l'adresse ci-après : secrétariat de la Personne Responsable des Marchés (PRM) du CNRST, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au R+1 de l'immeuble abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO** au plus tard le **jeudi 30 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
18. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **quatre millions deux cent mille (4 200 000) FCFA pour le lot 1 et de quatre-vingt-dix mille (90 000) FCFA pour le lot 2.**
19. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.
20. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **jeudi 30 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : **salle de réunion de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO.**
- NB : le montant prévisionnel du marché est de cent quarante millions (140 000 000) F CFA TTC pour le lot 1 et de trois millions cinquante mille (3 050 000) FCFA TTC pour le lot 2.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Djiblrirou KOLONGO

Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

Acquisition de billets d'avion au profit de la DGEF, de la DGAEUE et de la DGF du MEEA.

Avis de demande de prix N°2025 – 058F/MEEA/SG/DMP

Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025 ;

- Compte Trésor.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA).

1. Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet, **l'acquisition de billets d'avion au profit de la DGEF, de la DGAEUE et de la DGF.**

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les fournitures sont constituées en plusieurs lots distincts comme suit:

- **lot 01 : acquisition de billets d'avion au profit de la DGEF ;**
- **lot 02 : acquisition de billets d'avion au profit de la DGAEUE ;**
- **lot 03 : acquisition de billets d'avion au profit de la DGF.**

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quinze (15) jours par commande et par lot.**

4 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant **non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour chacun des lots 01 et 02 et de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 03**; auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux cent mille (200 000) F CFA pour le lot 01, de cent mille (100 000) F CFA pour le lot 02 et de cinq cent mille (500 000) F CFA pour le lot 03** ; devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/ MEEA, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22 Ouaga 2000, avant le **31/10/2025 à 09 heures T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires** à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Les montants prévisionnels Toutes Taxes Comprises (TTC) des marchés sont de :

- **dix millions huit mille (10 008 000) F CFA pour le lot 01 ;**
- **cinq millions (5 000 000) F CFA pour le lot 02 ;**
- **vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA pour le lot 03.**

**Le Directeur des Marchés Publics p.i.
Président de la CAM/MEEA**

Etienne BERE
Chevalier de l'Ordre du Mérite

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

ACQUISITION DE VIVRES POUR LA RECONSTITUTION DE LA RESERVE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE DANS LE CADRE DU PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL PHASE 2-BURKINA FASO (PRAPS 2-BF)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°2025-024F/MARAH/SG/DMP**

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans UNDB le 24 février 2022.

1. Le Burkina Faso a reçu un prêt et un don de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer la deuxième phase du **Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS 2-BF)**, et a l'intention d'utiliser une partie du don pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition de vivres pour la reconstitution de la réserve nationale de sécurité alimentaire.

2. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des vivres pour la reconstitution de la réserve nationale de sécurité alimentaire. Le délai de livraison est fixé à quatre-vingt-dix (90) jours calendaires maximum. Le contenu des offres ainsi que les exigences de qualification du soumissionnaire pour l'attribution du marché sont indiqués dans le Dossier d'appel d'offres. Les acquisitions se décomposent en quatre (04) lots distincts comme suit :

- **Lot 1** : Acquisition des vivres (2 000 tonnes de Maïs) pour la reconstitution de la réserve nationale de sécurité alimentaire des Magasins 100 et 101 de la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS) à Ouagadougou (CNSAO) dans le cadre du PRAPS 2-BF ;
- **Lot 2** : Acquisition des vivres (2 000 tonnes de Maïs) pour la reconstitution de la réserve nationale de sécurité alimentaire des Magasins 104C3 de la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS) à Ouagadougou et 104, 103 et 107 à Kaya dans le cadre du PRAPS 2-BF ;
- **Lot 3** : Acquisition des vivres (2 000 tonnes de Maïs) pour la reconstitution de la réserve nationale de sécurité alimentaire des Magasins 102C1 et 106 de la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS) à Fada N'Gourma et 102,105 C1 à Tenkodogo dans le cadre du PRAPS 2-BF ;
- **Lot 4** : Acquisition des vivres (2 000 tonnes de Maïs) pour la reconstitution de la réserve nationale de sécurité alimentaire des Magasins 101, 102, 107 de la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS) à Ouahigouya et 105 C2 à Tenkodogo dans le cadre du PRAPS 2-BF ;

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans les « le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissements (FPI) », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures d'ouverture de bureau le matin de 8 h 00 mn à 12 h 30 mn et l'après-midi de 13 h 00mn à 16 h 00 mn à l'adresse mentionnée ci-dessous : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 25 41 17 47 , e-mail : dmpmaah@gmail.com.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement **forfaitaire** non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) Francs CFA (XOF) pour le dossier**. La méthode de paiement sera en espèce auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) / Ministère de l'Economie, des Finances (MEF), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76. Le dossier d'appel d'offres sera adressé main-à-main.

Les offres devront être soumises à l'adresse suivante Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 25 41 17 47, le **05/11/2025 2025 à 09 heures 00 minute GMT**, au plus tard. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l'adresse mentionnée ci-dessous : Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 25 41 17 47, le **05/11/2025 2025 à 09 heures 00 minute GMT**.

6. Toutes les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant de **Vingt millions (20 000 000) F CFA pour chacun des lot 1 à lot 4**.

NB : Aucun prestataire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Acquisition et installation d'équipements techniques pour l'opérationnalisation des unités de production animale de la ferme d'application du Hall de technologie de l'ENESA

Avis de demande de prix
N°2025-20f/MARAH/SG/DMP
Financement : Prêt N°5900150003853 du 26/02/2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Exercice 2025, du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH).

1. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **l'acquisition et installation d'équipements techniques pour l'opérationnalisation des unités de production animale de la ferme d'application du Hall de technologie de l'ENESA** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en **un lot unique** comme suit :

-lot unique : acquisition et installation d'équipements techniques pour l'opérationnalisation des unités de production animale de la ferme d'application du Hall de technologie de l'ENESA.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quarante-cinq (45) jours calendaires.**
 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix **au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), sise à l'Avenue SEMBENE Ousmane, Ouagadougou, Burkina Faso 03 BP 7010 Ouagadougou 03 Tél : 00226 51 91 03 79/67 46 14 07, Étage/ numéro de bureau : Rez-de-Chaussée de l'immeuble principal du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH);**
 5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'adresse précitée moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** auprès du régisseur la Direction Générale du contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'économie et des finances (MEF) sis à l'avenue HO CHI MINH, 01 BP 7012 Ouagadougou 01. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
 6. Les offres présentées en un original et trois copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un **million quatre cent mille (1 400 000) Francs CFA** devra parvenir ou être remise à l'adresse suivante : **secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), sise à l'Avenue SEMBENE Ousmane, Ouagadougou, Burkina Faso 03 BP 7010 Ouagadougou 03 Tél : 00226 51 91 03 79/67 46 14 07, Étage/ numéro de bureau : Rez de Chaussée de l'immeuble principal du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) au plus tard le 03/11/2025 à 09 heures 00 TU.**
- L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel des acquisitions incluant la livraison s'élève à **cinquante-sept millions trois cent quatre-vingt-sept mille (57 387 000) francs CFA hors taxes.**

LE DIRECTEUR DES MARCHES PUBLICS
Président de la commission d'attribution des marchés

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Gardiennage des bâtiments de la SONABEL

**Avis de Demande de Prix (DPX)
DPX N°023/2025**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics 2025 de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL).

1. La SONABEL dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX), lance une demande de prix ayant pour objet le gardiennage des bâtiments de la SONABEL dans la ville de Bobo-Dioulasso et des localités rattachées, telle que décrite dans les données particulières de la demande de prix en lot unique.

Le budget prévisionnel des prestations est de : cinquante-six millions cinq cent soixante-dix mille (56 570 000) F CFA TTC.

NB :

☐ Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirment leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à 35% en application des dispositions de l'article 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

☐ En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution sera de 35% en application des dispositions de l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le délai d'exécution des prestations de services ne devrait pas excéder 12 mois.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Direction des Marchés, au 2ème étage de l'immeuble COMPAORE à Ouaga 2000 ou aux adresses mail suivantes : abzeta.sanfo@sonabel.bf et secretariat.dm2@sonabel.bf. Ils peuvent prendre connaissance des documents de la demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés, au 2ème étage, de l'immeuble COMPAORE sis côté Ouest du monument des héros nationaux à Ouaga 2000, de 10 heures 00 mn à 12 heures 00 mn et de 14 heures 00 mn à 15 heures 00 mn.

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés, au 2ème étage de l'immeuble COMPAORE de la SONABEL à Ouaga 2000, et moyennant le paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) F CFA à la caisse au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format Pdf, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction des Marchés, au 2ème étage de l'immeuble COMPAORE de la SONABEL à Ouaga 2000, au plus tard le **jeudi 30 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : salle de réunions au rez de chaussée de l'immeuble COMPAORE à Ouaga 2000.

8. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million deux cent trente mille (1 230 000) F CFA TTC.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPDPX.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Travaux de construction de l'unité de production de médicaments vétérinaires à Samandéni dans la région du Guiriko

**Avis Appel d'Offres Ouvert International
N°2025-015T/MARAH/SG/DMP portant**

1. Le Burkina Faso a reçu, via le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) un financement à titre de l'Accord de Crédit IDA 7308-BF du 29 mai 2023 pour financer le Projet de Résilience et de Compétitivité de l'Élevage (PRECEL) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce financement pour effectuer les paiements prévus au titre du marché[1] relatif aux **Travaux de construction de l'unité de production de médicaments vétérinaires à Samandéni dans la Région du Guiriko** [2].

« Pour ce marché, l'Emprunteur devra utiliser pour les paiements la méthode de décaissement intitulée « Paiement Direct », telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque mondiale pour les Financements de Projets d'Investissements ».

2. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques invite par la présente les Soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises à présenter leurs Offres sous pli fermé pour la réalisation des **travaux de construction de l'unité de production de médicaments vétérinaires à Samandéni dans la Région du Guiriko** [3] en lot unique. Le délai d'exécution des travaux est de **dix-huit (18) mois**. La marge de préférence **ne sera pas appliquée**.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en utilisant un Appel d'Offres tel que défini dans le « Règlement de Passation de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs de FPI » Edition 2016, révisée en Septembre 2025 (« le Règlement de Passation de Marchés »), et ouvert à tous les Soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de Passation de Marchés.

4. Les Offres seront évaluées conformément au processus d'évaluation défini dans le dossier d'appel d'offres. Les pondérations suivantes s'appliqueront aux Critères notés (y compris les facteurs techniques et autres que le prix) : **60 %** et pour le coût de l'Offre : **40 %**.

5. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ci-dessous et examiner le Dossier d'Appel d'Offres **tous les jours ouvrables aux horaires ci-après : le matin de 7 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et l'après-midi de 13 heures à 16 heures**.

6. Le Dossier d'Appel d'offres en **Français** peut être acheté par tout Soumissionnaire éligible intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement[4] forfaitaire non remboursable de **cent quatre-vingt mille (180 000) Francs CFA** auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DGCMEF) sis au Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, 01 BP 7012 Ouagadougou 01, BF. La méthode de paiement sera en **espèces**[5]. Le retrait du dossier se fera auprès du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MARAH sur présentation de la quittance de paiement du montant d'achat du DAO.

7. Les Soumissions doivent être à l'adresse ci-dessous au plus tard le **04 décembre 2025 à 09h00 mn** en un (1) original et trois (03) copies obligatoires. L'appel d'offres par voie électronique **ne sera pas** permis. Toute Soumission reçue en retard sera écartée. Les enveloppes extérieures de l'Offre marquées « ORIGINAL DE L'OFFRE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne qui souhaite assister à l'ouverture des plis à l'adresse indiquée ci-dessous : le **04 décembre 2025 à 09 heures 10 minutes TU**. Toutes les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIERE » demeureront non-ouvertes et seront conservées dans un lieu sûr par le Maître d'Ouvrage jusqu'à la seconde ouverture publique des Offres.

8. Les Soumissions doivent être accompagnées (i) d'une **Garantie d'offre** pour un montant de Deux cent quarante deux millions (242 000 000) Francs CFA soit Quatre cent quarante mille (440 000) dollars US, (ii) d'une Déclaration relative à l'Exploitation et aux Abus Sexuels (EAS) et/ou au Harcèlement Sexuel (HS), et (iii) d'une Déclaration d'Engagement de la main d'œuvre locale.

9. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgateur des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est la suivante :

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Tél (+226) 25 41 17 47 - (+226) 67 46 14 07 ; Courriel : dmpmaah@gmail.com .

Wendsongda Elie ZONGO, Directeur des Marchés Publics
Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée Ville : Ouagadougou
Pays : Burkina Faso
Tél. : 25 41 17 47 / 67 46 14 07
Courriel : dmpmaah@gmail.com et copie à mail : konkobobernard@gmail.com

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

SOCIÉTÉ NATIONALE D'AMÉNAGEMENT DES TERRAINS URBAINS (SONATUR)

Recrutement de consultant pour le suivi-contrôle des travaux de voirie en terre et d'assainissement du site de SONATUR de Poedogo (Commune de Ouahigouya).

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS
N°2025-005/DG-SONATUR/PRM du 15-10-2025
Financement : Budget SONATUR, exercice 2025

1. La présente sollicitation de manifestation d'intérêts fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR).
 2. Le Directeur Général de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR) dans le cadre de son budget exercice 2025 a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles pour le suivi-contrôle des travaux de voirie en terre et d'assainissement du site de SONATUR de Poedogo (Commune de Ouahigouya).
 3. Les prestations consisteront à assurer la totalité des tâches de contrôle technique, administratif et financier du projet ainsi que la surveillance des travaux sur le terrain. A cet effet, le consultant est chargé de :
 - ✓ Réaliser la revue de l'étude technique détaillée existante du projet avant le démarrage des travaux ;
 - ✓ Vérifier les documents contractuels, les plans d'exécution, les notes de calculs et les dossiers de détails des ouvrages établis par l'entreprise. Il en apportera toutes les corrections, améliorations et adaptations de détails nécessaires ;
 - ✓ Assurer le contrôle et la réception géotechnique sur la base des résultats des essais géotechniques qui seront remis régulièrement par un laboratoire agréé au Chef de Mission. Ce contrôle consistera de façon non exhaustive à (i) l'approbation des sites de carrières de granulats, des gîtes d'emprunts et de la qualité des matériaux de corps de chaussée, (ii) la qualité de mise en œuvre des couches de remblais, de corps de chaussée, (iii) la qualité des bétons et de leurs mises en œuvre, (iv) la vérification de conformité de tous les matériaux nécessaires à l'exécution du projet (aciers, coffrages, peintures, panneaux, etc.) ;
 - ✓ Surveiller les travaux sur le terrain (contrôle topographique y compris implantation, contrôle de la qualité de mise en œuvre, réception de chaque phase des travaux, etc.
 - ✓ Gérer techniquement et administrativement le chantier à travers la tenue du journal de chantier, la tenue d'une réunion hebdomadaire de chantier avec les représentants de l'entreprise et du maître d'ouvrage délégué et l'établissement d'un compte rendu de chaque réunion ;
 - ✓ Suivre l'évolution financière du chantier avec l'établissement des attachements contradictoires avec l'entreprise pour les décomptes mensuels provisoires ;
 - ✓ Établir des rapports mensuels de suivi, des rapports trimestriels, des rapports circonstanciels, du rapport final, du dossier des ouvrages exécutés (DOE) et éventuellement un rapport général confidentiel. Ces rapports seront transmis au Maître d'ouvrage ou à son représentant ;
 - ✓ Suivre la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales.
 4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leurs intérêts pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
 5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :
 - La présentation du candidat à travers l'adresse complète : extrait du Registre du commerce et du crédit mobilier, boîte postale, téléphone, fax, email ;
 - Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations (une copie de l'agrément technique ou un récépissé de dépôt pour les candidats dont les agréments sont en cours de renouvellement et une copie de l'attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs en Génie civil du Burkina pour les consultants Burkinabè. Les consultants non établis au Burkina Faso doivent faire la preuve qu'ils sont inscrits au tableau de l'Ordre des ingénieurs de leur pays de base fixe ou à défaut ils doivent avoir une autorisation d'exercice de l'Ordre des ingénieurs en génie civil du Burkina Faso) ;
 - Les domaines de compétences ou d'activités du candidat ;
 - Le nombre d'années d'expérience du candidat ;
 - Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues ; c'est-à-dire **des marchés de suivi contrôle et de surveillance des travaux de voiries en terre ou bitumées déjà exécutés au cours des cinq (05) dernières années (Joindre obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des marchés similaires déjà exécutés et les attestations de bonne exécution).**
 6. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations montrant qu'ils sont qualifiés. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
 7. **Une liste des six (06) premiers candidats classés sur la base du nombre de marchés similaires déjà exécutés au cours des cinq (05) dernières années dûment justifiés (les copies des pages de garde et de signature des marchés similaires déjà exécutés et les attestations de bonne exécution) sera établie.** Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions technique et financière et un candidat sera sélectionné selon la méthode de « sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût) ».
 8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés dans le bâtiment annexe de la SONATUR sis Avenue Kwamé N'Krumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 Tél. : 25 30 17 73 / 74 Fax : 25 31 87 19 chaque jour ouvrable de 7h 30 à 12h 30 et de 13h à 16h.
 9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au secrétariat de la Direction Générale de la SONATUR 1^{er} étage du bâtiment principal sis Avenue Kwamé N'Krumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 Tél. : 25 30 17 73 / 74 Fax : 25 31 87 19 chaque jour ouvrable de 7h 30 à 12h 30 et de 13h à 15h30 et du lundi au vendredi, au plus tard le **mercredi 05 novembre 2025 à 09 heures 00 minute TU.**
- NB : Le budget prévisionnel pour les prestations est de 75 000 000 FCFA TTC**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Boureima OUATTARA
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE (CNSS)

Sélection d'un bureau d'étude pour la réalisation d'une étude de faisabilité, d'impact économique, de rentabilité et architecturale pour des travaux de construction d'un immeuble de sept (07) étages avec sous-sol à usage professionnel et d'habitation sur le terrain de la cité Saint Exupérie à Ouagadougou au profit de la CNSS

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° 2025/051/CNSS/DESG/SM

Budget prévisionnel : 218 000 000 FCFA TTC

10. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.
11. La Caisse Nationale de Sécurité Sociale a obtenu dans le cadre de son budget gestion 2025 des fonds, afin de financer la réalisation d'une étude de faisabilité, d'impact économique, de rentabilité et architecturale pour des travaux de construction d'un immeuble de sept (07) étages avec sous-sol à usage professionnel et d'habitation sur le terrain de la cité Saint Exupérie à Ouagadougou au profit de la CNSS.
12. L'objectif de la mission est de confier à un bureau d'études pluridisciplinaire composé d'architectes, d'ingénieurs, promoteurs immobiliers et d'économistes, la réalisation des études nécessaires permettant de déterminer sur le projet :
 - la faisabilité technique ;
 - la faisabilité économique et financière ;
 - la faisabilité environnementale et sociale ;
 - la faisabilité commerciale ;
 - les risques globaux et spécifiques.
13. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
14. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :
 - Être un bureau d'étude pluridisciplinaire composé d'architectes, d'ingénieurs, promoteurs immobiliers et d'économistes dans les domaines concernés par l'étude ;
 - Avoir dix (10) années d'expérience dans le domaine ;
 - Les références du candidat concernant l'exécution de marchés de prestations analogues (étude de faisabilité, de rentabilité économique, architecturale et technique) au cours des 05 dernières années (**joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés et les documents/attestations de bonne exécution ou tout autres documents prouvant la réalisation et la bonne fin d'exécution du marché ou projet**).
15. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
16. Une liste de candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : *de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût)*.
17. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence au service des marchés sis au 2^{ème} étage de l'immeuble du siège, place de la nation.
18. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au secrétariat particulier de Monsieur le Directeur général de la CNSS à Ouagadougou, au 6^{ème} étage de l'immeuble du siège sis Place de la nation, avant le **mercredi 05 novembre 2025 à 09 heures 00 minute TU**.

N.B : tous les soumissionnaires sont invités de joindre une clé USB qui contient leur offre.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Mohomed OUEDRAOGO

Sélection d'un bureau d'étude pour la réalisation d'une étude de faisabilité, d'impact économique, de rentabilité et architecturale + études de sol et fondations pour des travaux de construction d'un immeuble à usage mixte (commercial, bureaux...) sur le terrain abritant l'ancienne DRO à Ouagadougou au profit de la CNSS

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° 2025/052/CNSS/DESG/SM

Budget prévisionnel : 195 000 000 FCFA TTC

La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale a obtenu dans le cadre de son budget gestion 2025 des fonds, afin de financer la réalisation d'une étude de faisabilité, d'impact économique, de rentabilité et architecturale + études de sol et fondations pour des travaux de construction d'un immeuble à usage mixte (commercial, bureaux...) sur le terrain abritant l'ancienne DRO à Ouagadougou au profit de la CNSS.

L'objectif de la mission est de confier à un bureau d'études pluridisciplinaire composé d'architectes, d'ingénieurs, promoteurs immobiliers et d'économistes, la réalisation des études nécessaires permettant de déterminer sur le projet :

- la faisabilité technique ;
- la faisabilité économique et financière ;
- la faisabilité environnementale et sociale ;
- la faisabilité commerciale ;
- les risques globaux et spécifiques. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- Être un bureau d'étude pluridisciplinaire composé d'architectes, d'ingénieurs, promoteurs immobiliers et d'économistes dans les domaines concernés par l'étude ;
- Avoir dix (10) années d'expérience dans le domaine ;
- Les références du candidat concernant l'exécution de marchés de prestations analogues (étude de faisabilité, de rentabilité économique, architecturale et technique) au cours des 05 dernières années (**joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés et les documents/attestations de bonne exécution ou tout autres documents prouvant la réalisation et la bonne fin d'exécution du marché ou projet**).

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste de candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : *de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût)*.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence au service des marchés sis au 2^{ème} étage de l'immeuble du siège, place de la nation.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au secrétariat particulier de Monsieur le Directeur général de la CNSS à Ouagadougou, au 6^{ème} étage de l'immeuble du siège sis Place de la nation, avant le **mercredi 05 novembre 2025 à 09 heures 00 minute TU**.

N.B : tous les soumissionnaires sont invités de joindre une clé USB qui contient leur offre.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Mohomed OUEDRAOGO

AUDIT ANNUEL DES ACQUISITIONS DU PROJET REALISEES SUIVANT LE SYSTEME NATIONAL DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS (EXERCICES 2025, 2026 ET 2027).

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°2025-037M/MARAH/SG/DMP PORTANT
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

Secteur : Agriculture

Référence de l'Accord de Financement : PRÊT FAT N°5900150003853 du 26/02/2024
N° d'identification du Projet : P-BF-A00-015

Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu auprès du Fonds africain de développement (FAD), un prêt pour le financement du coût du Projet de Développement des Chaînes de Valeur Intégrées de l'Élevage au Burkina Faso (PDCVIE-BF), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du contrat relatif à l'audit des acquisitions du Projet réalisées suivant le Système National de passation des marchés publics (exercices 2025, 2026 et 2027).

Les services prévus au titre de ce contrat porte sur l'audit spécifique des acquisitions du Projet réalisées suivant le Système National de passation des marchés avec pour objectif de : (i) vérifier la conformité et l'exécution des procédures de passation de marchés et de la gestion des contrats au regard des dispositions de l'Accord de financement (AF) et telles qu'elles figurent dans le dernier Plan de passation de marchés approuvé ; (ii) vérifier la conformité physique et technique des réalisations par rapport au taux de décaissement ; et (iii) examiner la capacité de l'Organe d'Exécution (OE) à remplir son mandat fiduciaire.

Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) invite les Consultants éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le Consultant doit être une firme/un cabinet justifiant d'une solide expérience et de références/missions similaires dans la réalisation d'audit des marchés publics. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

NB : Seules les références/missions similaires portant spécifiquement sur l'audit des marchés publics seront comptabilisées.

Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) ;
- Une présentation de la firme (date de création, pays d'origine, adresse géographique, organisation, etc.) accompagnée de la preuve de son existence juridique (copie du registre de commerce et/ou des statuts) ;
- Un tableau de présentation des références de missions similaires (audit spécifique des marchés publics) faisant ressortir pour chaque mission les informations minimums suivantes : (i) l'objet et le contenu de la mission, (ii) le nom, l'adresse et les contacts du Client commanditaire de la mission, (iii) le pays de réalisation de la mission, (iv) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (v) la description sommaire de la mission et des activités réalisées, (vi) le montant du contrat, (vii) la liste des experts-clés ayant réalisé la mission, ainsi que toute information pertinente sur la mission réalisée ;

Les attestations de bonne exécution ou certificats attestant la bonne fin des prestations accompagnées des copies des pages de garde et de signature des contrats ;

Pour les consultants en groupement : Un accord de groupement en rapport avec l'objet de la mission, dûment établi et signé par chaque membre du groupement et comportant la désignation du chef de file du groupement habilité à agir au nom et pour le compte du groupement.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. **Il est à noter que l'intérêt manifesté par une firme n'implique aucune obligation de la part du Projet de l'inclure dans la liste restreinte.**

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée de l'Immeuble du MARAH, Ouaga 2000, Avenue SEMBENE Ousmane, Tél : (+226) 25 41 17 47, dmpmaah@gmail.com, de 07 heures 30 minutes 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi (Temps Universel).

Les expressions d'intérêt rédigées en langue française doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **11/11/2025 à 9 heures 00 TU** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour l'audit annuel des acquisitions du Projet réalisées suivant le Système National de passation des marchés publics (exercices 2025, 2026 et 2027).** ».

À l'attention : Wendsongda Elie ZONGO, Directeur des Marchés Publics du MARAH
Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée
03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso
Tél : (+226) 25 41 17 47
E-mail : dmpmaah@gmail.com avec copie à sambaredas@gmail.com

Le Directeur des Marchés Publics

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

AUDIT DES COMPTES DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR INTEGREES DE L'ELEVAGE AU BURKINA FASO (PDCVIE-BF), EXERCICES 2025/2026, 2027 ET 2028.

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°2025-038M/MARAH/SG/DMP PORTANT
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

Secteur : Agriculture

Référence de l'Accord de Financement : PRÊT FAT N°5900150003853 du 26/02/2024

N° d'identification du Projet : P-BF-A00-015

Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu auprès du Fonds africain de développement (FAD), un prêt pour le financement du coût du Projet de Développement des Chaînes de Valeur Intégrées de l'Élevage au Burkina Faso (PDCVIE-BF), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du contrat relatif à l'audit des comptes du Projet, exercices 2025, 2026 et 2027.

Les services prévus au titre de ce contrat portent sur l'audit des comptes du Projet, exercices 2025/2026, 2027 et 2028. L'auditeur est chargé de formuler une opinion sur les états financiers du projet.

- L'auditeur entreprend sa mission d'audit conformément aux normes internationales d'audit (ISA) édictées par le Conseil international des normes d'audit et d'assurance (IAASB) ou aux normes internationales des institutions supérieures de contrôle (ISSAI) édictées par l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle (INTOSAI) ou les normes comptables du nouveau référentiel comptable lorsque celles-ci sont jugées acceptables par la Banque en l'occurrence les normes du SYCEBNL ;

- En application de ces normes, les auditeurs demandent à la cellule d'exécution de confirmer par écrit les déclarations faites dans le cadre de l'audit, notamment la tenue d'un système de contrôle interne adéquat pour le projet ou le programme ainsi que d'une documentation acceptable de toutes les transactions financières et l'établissement des EFP.

Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) invite les Consultants éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) ;
- Une présentation de la firme (date de création, pays d'origine, adresse géographique, organisation, etc.) accompagnée de la preuve de son existence juridique (copie du registre de commerce et/ou des statuts) ;
- Un tableau de présentation des références de missions similaires (audit spécifique des comptes) faisant ressortir pour chaque mission les informations minimums suivantes : (i) l'objet et le contenu de la mission, (ii) le nom, l'adresse et les contacts du Client commanditaire de la mission, (iii) le pays de réalisation de la mission, (iv) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (v) la description sommaire de la mission et des activités réalisées, (vi) le montant du contrat, (vii) la liste des experts-clés ayant réalisé la mission, ainsi que toute information pertinente sur la mission réalisée ;
- Les attestations de bonne exécution ou certificats attestant la bonne fin des prestations accompagnées des copies des pages de garde et de signature des contrats ;
- Pour les consultants en groupement : Un accord de groupement en rapport avec l'objet de la mission, dûment établi et signé par chaque membre du groupement et comportant la désignation du chef de file du groupement habilité à agir au nom et pour le compte du groupement.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation pour le client de l'inclure dans la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée de l'Immeuble du MARAH, Ouaga 2000, Avenue SEMBENE Ousmane, Tél : (+226) 25 41 17 47, dmpmaah@gmail.com, de 07 heures 30 minutes 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi (Temps Universel).

Les expressions d'intérêt rédigées en langue française doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **10/11/2025 à 9 heures 00 TU** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour l'audit des comptes du projet de développement des chaînes de valeur intégrées de l'élevage au Burkina Faso (PDCVIE-BF), exercices 2025/2026, 2027 et 2028** ».

À l'attention : **Wendsongda Elie ZONGO, Directeur des Marchés Publics du MARAH**

Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée

03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso

Tél : (+226) 25 41 17 47

E-mail : dmpmaah@gmail.com avec copie à

Le Directeur des Marchés Publics

Wendsongda Elie ZONGO

Administrateur des services financiers

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT

**SERVICES DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DE CONFORMITE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU PROJET CORRIDOR ECONOMIQUE LOME-OUAGADOUGOU-NIAMEY (PCE-LON) :
exercice 2024 y compris la période 2022 et 2023, exercice 2025 et exercice 2026**

Rectificatif du Quotidien N° 4251 du vendredi 17 octobre 2025,
page 47 portant sur ladate limite de dépôt des manifestations d'intérêts

Avis à manifestation d'intérêt
N°2025/1387/MID/SG/DMP/SMT-PI
PAYS : Burkina Faso

NOM DU PROJET : Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON)

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ministère des Infrastructures et du Désenclavement

N° DU FINANCEMENT : DON N°D8910-BF

REFERENCE STEP : BF-HYDROMET-471951-CS-CQS

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un financement de la Banque Mondiale dans le cadre du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON). L'objectif de développement du PCE-LON est d'améliorer la connectivité régionale et les infrastructures communautaires socio-économiques le long du corridor entre les capitales du Togo, du Burkina Faso et du Niger. Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif au recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'audit de conformité environnementale et sociale du projet :

- o Exercice 2024 y compris période 2022 et 2023 ;
- o Exercice 2025 ;
- o Exercice 2026.

2. L'objectif global de la présente mission d'audit environnemental et social est de vérifier l'application effective des dispositions de l'accord de financement en matière de sauvegardes, des instruments de sauvegardes environnementale et sociale élaborés, ainsi que celles de la réglementation nationale applicable dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet, de capitaliser les acquis et de tirer les leçons et faire des recommandations pour des projets similaires ou futurs.

3. La Directrice des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement invite les candidats intéressés, à manifester leur intérêt pour les services ci-dessus en fournissant les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de missions similaires exécutées, l'organisation technique et managériale du candidat, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels permanent).

4. Les critères techniques d'évaluation et de sélection se présentent comme suit :

Critères	Notes
1. Présentation et contenu du dossier - Qualité de la présentation, du niveau de détails des informations fournies et des références du consultant : 2,5 points - Qualité de l'organigramme et du personnel permanent du consultant : 2,5 points	5 points
2. Expérience générale dans l'audit de conformité environnementale et sociale des projets et programmes - Moins de 5 ans d'expérience : 0 pt - 5 ans d'expérience : 10 pts - Plus de 5 ans : 10 pts à raison de 1 pt par année supplémentaire	20 Points
3. Expérience pertinente du consultant justifiée avec des contrats et des attestations de bonne fin et/ou des procès-verbaux de validation : - o Expériences dans l'audit de conformité environnementale et sociale des projets et programmes : 20 points à raison de 10 pts par mission similaire ; - o Expériences dans l'audit de conformité environnementale et sociale des projets et programmes financés par la Banque Mondiale : 55 points	75 Points
✓ Une (01) mission conduite : 30 pts ✓ Au-delà d'une (01) mission : 25 pts à raison de 2,5 pts par mission	
Total	100 points

NB :

- Seules les références dûment justifiées (attestations de bonne fin d'exécution dûment signées ou Procès-Verbal de réception sans réserve accompagnés des pages de garde et de signature des marchés similaires) seront prises en compte.
- La note minimale pour être retenue sur la liste restreinte est de 80 points.

5. Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de « Qualification des Consultants (QC) » en accord avec le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale de Juillet 2016 mis à jour en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et septembre 2025.

6. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leur capacité toutefois en se limitant à des groupements de trois (03) membres au plus.

7. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et septembre 2025.

8. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et septembre 2025, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

9. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (DMP/MID), sis au 3ème étage du Building LAMIZANA, 03 BP 7011 Ouagadougou 03 Tél. : (226) 51 29 15 49 - E-mail : dmpmid@yahoo.fr. ou à l'Unité de Gestion du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouaga- Niamey (PCE-LON), 1er étage du Bâtiment R+2 couleur violette claire foncée sis au Secteur 52 Ouaga 2 000, Rue Nomba Mahamadi OUEDRAOGO, porte 341 en tournant à droite au dernier feu avant le monument des martyrs en provenance l'échangeur de Ouaga 2000, troisième carré à droite Téléphone : +226 67 51 00 00 , tobazingos@gmail.com du lundi au jeudi de 07h30 mn GMT à 12h30 mn GMT et de 13h GMT à 16h GMT et le vendredi de 07h30 mn GMT à 12h30 mn GMT et de 13h30 mn GMT à 16h30 mn GMT.

10. Les manifestations d'intérêt en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies plus une copie électronique (fichier modifiable) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **31/10/2025 à 10 heures 00 mn TU** avec la mention « Manifestations d'intérêt recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'audit de conformité environnementale et sociale du projet : Exercice 2024 y compris période 2022 et 2023, Exercice 2025 et Exercice 2026 ».

A l'attention de :

Madame la Directrice des marchés publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement, Madame Lizata SAVADOGO, Directrice des marchés publics

Direction des Marchés Publics du Infrastructures et du Désenclavement (DMP/MID) sise au 3ème étage du Building LAMIZANA, 03 BP 7011 Ouagadougou 03 Tél. : (226) 51 29 15 49 - E-mail : dmpmid@yahoo.fr (copie à : tobazingos@gmail.com).

La Directrice des Marchés Publics

Lizata SAVADOGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

COMMUNIQUE

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) a constaté une double publication de l'Avis de demande de prix n°2025-0044/UJKZ/P/SG/PRM relatif à l'acquisition d'autres matériels informatiques (scanners, imprimantes, photocopieurs, vidéoprojecteurs, etc.) au profit de l'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) dans les revues des Marchés publics n°4251 et 4253 respectivement du vendredi 17 et du mardi 21 octobre 2025, indiquant deux dates différentes pour la remise des offres que sont le 27 et 30 octobre 2025.

Par le présent communiqué, la PRM-UJKZ porte à la connaissance des candidats que la **date limite de remise des plis retenue est le 27 octobre 2025.**

La Personne Responsable des Marchés Publics

Adama SORI



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

ECOLE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS

Acquisition de produits pharmaceutiques au profit de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF)

Avis de demande de prix :
N°2025-014/MEEA/SG/ENEF/DG/PRCP du 09/10/2025
Financement : Budget de l'ENEF, Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2025 et du recrutement spécial de contingent militaire de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts.

L'Ecole Nationale des Eaux et Forêts dont l'identité est précisée dans les données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de produits pharmaceutiques au profit de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF) tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales autorisées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. La prestation consiste en un lot unique :

Acquisition de produits pharmaceutiques au profit de l'ENEF pour un montant prévisionnel de **trois millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois (3 333 333) FCFA TTC**.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **quinze (15) jours**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable de la Commande Publique sis à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts à Dindéréso.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique sis à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts à Dindéréso, tél : 72 26 11 44 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **dix mille (10 000) Francs CFA** à l'Agence Comptable de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : **quatre-vingt-dix mille (90 000) FCFA** devra parvenir ou être remis au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts Dindéréso avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.

L'Ecole Nationale des Eaux et Forêts se réserve le droit de ne donner suite à tout ou à une partie du présent dossier de demande de prix.

*La Personne Responsable de la Commande Publique
Président de la commission d'attribution des marchés*

G. Moussa ZONGO

CONSEIL BURKINABÈ DES FILIERES AGROPASTORALES ET HALIEUTIQUES

Acquisition de consommables et fournitures industrielles pour l'unité de pomme de Cajou à PENI

AVIS DE DEMANDE DE PRIX

N°2025-13/MARAH/SG/CBF/DG/PRM du 14/10/2025

Financement : budget CBF, exercice 2025

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés, exercice 2025, du Conseil Burkinabè des Filières agropastorales et halieutiques (CBF).
2. Le CBF dont l'identification complète est précisée dans les *données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet, **Acquisition de consommables et fournitures industrielles pour l'unité de pomme de Cajou à PENI**, tel que décrit dans les données particulières de la demande de prix.
3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.
4. Les prestations sont en lot unique intitulé : **Acquisition de consommables et fournitures industrielles pour l'unité de pomme de Cajou à PENI, pour un montant de quatre-vingt-cinq millions (85 000 000) FCFA TTC.**
5. Le délai de livraison qui ne devrait pas excéder **trente (30) jours calendaires** et valable pour l'année budgétaire 2025.
6. Les Candidats éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au **Secrétariat de la Direction Générale du CBF à Bobo-Dioulasso, siège du CBF, 3ème étage, rue : Guillaume OUEDRAOGO, côté nord de l'agence principale de la banque UBA, tél : 53-85-62-62, tous les jours et aux heures ouvrables.**
7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC) du CBF à Bobo-Dioulasso, au siège du CBF, 3ème étage, moyennant paiement d'un montant non remboursable de : **cinquante mille (50 000) francs CFA.**
8. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux millions cinq cent mille (2 500 000) F CFA** devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Générale du CBF avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES

Xavier BOUMBOUNDI

CONSEIL BURKINABÈ DES FILIERES AGROPASTORALES ET HALIEUTIQUES

Acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit du CBF

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
No2025-14/MARAH/SG/CBF/DG/PRM du 15/10/2025
Financement : budget CBF, exercice 2025

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés, exercice 2025, du Conseil Burkinabè des Filières agropastorales et halieutiques (CBF).
2. Le CBF dont l'identification complète est précisée dans les données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet, l'Acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit du CBF, tel que décrit dans les données particulières de la demande de prix.
3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.
Les prestations sont en lot unique intitulé : Acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit du CBF, pour un montant de douze millions (12 000 000) FCFA TTC.
4. Le délai de livraison qui ne devrait pas excéder trente (30) jours calendaires et valable pour l'année budgétaire 2025.
5. Les Candidats éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction Générale du CBF à Bobo-Dioulasso, siège du CBF, 3ème étage, rue : Guillaume OUEDRAOGO, côté nord de l'agence principale de la banque UBA, tél : 53-85-62-62, tous les jours et aux heures ouvrables.
6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC) du CBF à Bobo-Dioulasso, au siège du CBF, 3ème étage, moyennant paiement d'un montant non remboursable de : vingt mille (20 000) francs CFA.
7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) F CFA devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Générale du CBF avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES

Xavier BOUMBOUNDI

REGION DU KADIOGO

Acquisitions diverses au profit de la mairie de Koubri.

Avis de demande de prix

N° 2025-04/RKDG/PKDG/CKBR/M/PRM du 25 Septembre 2025

Financement : Ressources propres Gestion 2025 pour les lots 1 et 2 ; ADCT pour les lots 3 et 4

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Mairie de Koubri.

1. La Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Koubri dont l'identification complète est précisée aux *données particulières de la demande de prix* lance une demande de prix ayant pour objet : **acquisitions diverses au profit de la mairie de Koubri** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration et **titulaire d'un agrément D pour le lot 1 et d'un agrément C1 au minimum pour le lot 3.**

Les acquisitions se décomposent en quatre (04) lots comme suit :

- ✓ **lot 1 : acquisition de matériel informatique au profit de la mairie de Koubri ;**
- ✓ **lot 2 : acquisition de bacs à ordures et des poubelles au profit de la Mairie ;**
- ✓ **lot 3 : acquisition d'un groupe électrogène au profit de la Mairie ;**
- ✓ **lot 4 : acquisition de matériels et outillages divers au profit de la mairie.**

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trente (30) jours** pour chacun des quatre (04) lots.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés, téléphone : 64 41 63 55.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA pour le lot 1, trente (30 000) pour les lots 2 et 4 et dix mille (10 000) FCFA pour le lot 3** à la régie de recettes de Koubri sis à la nouvelle mairie de Koubri ou à la Trésorerie Régionale du Kadiogo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent cinquante mille (450 000) F CFA pour le lot 1, un million (1 000 000) FCFA pour le lot 2, quatre-vingt-dix mille (90 000) FCFA pour le lot 3 et six cent mille (600 000) pour le lot 4** devront parvenir ou être, remises au Secrétariat, avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Enveloppes prévisionnelles :

Lot 1 : quinze millions (15 000 000) FCFA TTC ;

Lot 2 : trente-sept millions cinq cent mille (37 500 000) FCFA TTC ;

Lot 3 : trois millions (3 000 000) FCFA TTC ;

Lot 4 : vingt millions (20 000 000) FCFA TTC.

Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés publics

Somwaoga NOUGTARA

COMMUNE DE OUAGADOUGOU

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N°2025-22/CO/M/DCP

Autorité contractante : Commune de Ouagadougou

Sources de financement : Budget communal 2025

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés de la Commune de Ouagadougou

1. La Commune de Ouagadougou sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et mise en service de vidéo surveillance. Cet Appel d'offres est constitué d'un lot unique avec une prévision budgétaire de cent millions (100 000 000) F CFA TTC.
2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini par le décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles disposant de l'agrément technique du Domaine 5, catégorie unique en matière informatique.
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise dans l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest) 01 BP 85 Ouagadougou 01/Téléphone : 25 39 38 23 de 7h30 heures à 15h 30
4. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - * Ligne de crédits de vingt millions (20 000 000) F CFA
 - * Chiffres d'affaires annuel moyen global de cent cinquante millions (150 000 000) F CFA au cours des trois dernières années
5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) F CFA auprès de la Recette Municipale à la Trésorerie Régionale du Centre sise à la ZAD ou à l'annexe de la Trésorerie Régionale du Centre, sise dans l'Arrondissement N°1, secteur N°02, Rue de l'Hôtel de Ville.
La méthode de paiement sera en espèces.
Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par l'acheminement main à main.
6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise dans l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest) 01 BP 85 Ouagadougou 01/Téléphone : 25 39 38 23 au plus tard le **vendredi 21 novembre 2025 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de trois millions (3 000 000) F CFA conformément aux dispositions du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
8. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **vendredi 21 novembre 2025 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante :

Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise dans l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest) 01 BP 85 Ouagadougou 01/Téléphone : 25 39 38 23.

**Le Directeur de la Commande Publique par ordre,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Jean Paul W. SAWADOGO

COMMUNE RURALE DE SAABA

Acquisition d'équipements médico-techniques au profit des CSPS de la commune rurale de SAABA

Avis de demande de prix
N :2025-17/CRS/M /SG/PRM du 14/10/2025
Financement : BUDGET COMMUNAL 2025.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, issu de l'adoption du budget supplémentaire de la mairie de SAABA.

1. la Mairie de SAABA dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet Lot unique **acquisition d'équipements médico-techniques au profit des CSPS de la commune rurale de SAABA** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration et titulaire **d'un agrément A2 ou A3 en matière de fourniture médico techniques**. Les acquisitions se décomposent en lot unique :

Acquisition d'équipements médico-techniques au profit des CSPS de la commune rurale de SAABA avec un budget prévisionnel de trente millions (30 000 000) FCFA TTC

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au bureau de la personne responsable des marchés.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au service de la Personne responsable des marchés publics **contact 70 70 07 35**, et moyennant paiement d'un montant non remboursable **trente mille (30 000) francs CFA** à la **régie de recettes de la mairie de SAABA**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies pour chaque lot, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **six cent mille (600 000) FCFA**, devront parvenir ou être remise au bureau de la Personne responsable des marchés de la mairie au plus tard le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés Publics
Le Président de Commission Communale d'Attribution des Marchés

Lare RAMDE
Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabé

REGION DE OUBRI

Acquisition et installation de modules photovoltaïques dans dix (10) CSPS au profit de la commune de Boudry

Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accélééré
N° : 2025-011/ROBR /PGNZ/CBDRY/M/SG/PRCP 1^{er} octobre 2025
Financement : Budget communal (Ressources propres)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés Gestion 2025 de la commune de Boudry.
2. La Mairie de Boudry sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition et installation de modules photovoltaïques au profit de la commune de Boudry.
La commande est en lot unique repartie comme suit :
Lot unique : Acquisition et installation de modules photovoltaïques dans dix (10) CSPS au profit de la commune de Boudry.
Le délai d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours.
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Boudry ; Tel : 78 93 93 33.
5. Les exigences en matière de qualifications sont : un agrément technique de catégorie SD1 minimum ; Voir le DPAO pour les informations détaillées.
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100.000) FCFA à la trésorerie Provinciale de Zorgho.
7. Les offres devront être soumises à la mairie de Boudry au plus tard le **mercredi 05 novembre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de : trois millions (3.000.000) FCFA.
9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis leà **09 heures 00 minute** à la salle des commissions de la Mairie de Boudry.
NB : Le montant prévisionnel est :
Lot unique : cent douze millions cent mille (112.100.000) francs CFA TTC.

La Personne Responsable de la Commande Publique

KABORE Zacharia

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE ZINIARE

Fourniture de linge hospitalier, de matériel de protection et de contrôle, fourniture, recharge et installation d'extincteurs au profit du CHR de Ziniaré

Avis de demande de prix
N° 2025-026/MS/SG/CHR-Z/DG/PRM
Financement : Budget CHR ZINIARE, gestion 2025

Montant prévisionnel en francs CFA :

Lot 1: 4 000 000 HTVA
Lot 2: 9 000 000 HTVA
Lot 3: 15 000 000 HTVA
Lot 4 : 5 000 000 TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2022 du Centre hospitalier régional de ZINIARE.

1. Le Centre hospitalier régional de ZINIARE dont l'identification complète est précisée aux *données particulières de la demande de prix* lance une demande de prix ayant pour objet la **fourniture de linge hospitalier, de matériel de protection et de contrôle, fourniture, recharge et installation d'extincteurs au profit du CHR de Ziniaré** tel que décrit dans les *données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La fourniture est constituée de 4 lots :

Lot 1 : Fourniture de linge hospitalier pour les blocs opératoires ;
Lot 2 : Fourniture de matériels de protection pour la pédiatrie et la gynéco-obstétrique ;
Lot 3 : Fourniture de matériels de protection pour les autres services ;
Lot 4 : Contrôle, fourniture, recharge et installation d'extincteurs.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours pour les lots 1, 2 et 3 et trente (30) jours pour les lots 4 et 5.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale du CHR de Ziniaré.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'endroit ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 2, le lot 3 et le lot 4, auprès de l'Agence Comptable (AC) du CHR de ZINIARE.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et 02 copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : Lot 1 : cent vingt mille (120 000) francs CFA, lot 2 : deux cent soixante-dix mille (270 000) francs CFA, lot 3 : quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA, lot 4 : cent cinquante mille (150 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises à la Direction générale du CHR de ZINIARE avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION
D'ATTRIBUTION DES MARCHES P/I**

Djibril MAIGA
Administrateur des services de santé

REGION DES TANNOUNYAN

Acquisition de matériels et outillages médicaux au profit du CSPS de Bodadiougou.

AVIS DE DEMANDE DE PRIX

N°2025-08 /CBFR/M/SG/PRM DU 15 OCTOBRE 2025

Financement : Fonds minier

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la commune de Banfora.

1. La Personne Responsable des Marchés de la commune de Banfora lance une demande de prix ayant pour objet : *l'acquisition de matériels et outillages médicaux au profit du CSPS de Bodadiougou* et sera financée par le **Budget Fonds minier** -

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Le marché se compose en lot unique et se présente comme suit :

- l'acquisition de matériels et outillages médicaux au profit du CSPS de Bodadiougou.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quinze (15) jours.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Banfora tous les jours ouvrables entre 7 h 30 mn à 12 h30 et de 13h30 à 16 h00 mn et le vendredi de 14 h 00 mn à 16h30mn.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés de la Commune de Banfora et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA auprès de la direction régionale du trésor des Cascades. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.

6. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de trois cent soixante mille (300 000) FCFA pour chacun des lots, devront parvenir ou être remises, au plus tard, au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Banfora, tel : 66 76 2 69 / 60 80 63 37 le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel du marché : 9 850 000 FCFA TTC (fonds miniers)

Le Président de la Commission Communale d'attribution des marchés

Mamadou YEYE

Administrateur Civil

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Réalisation des travaux de stabilisation des berges et de construction de points de prélèvement d'eau brute

Avis de demande de prix
N°:2025-22/GIP-AEM/CB/CA/DG/PR du 23/09/2025
Financement : Budget AEM GESTION 2025/ GIZ

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun.

La Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun (AEM) lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

Le montant prévisionnel du marché est de **vingt millions (20 000 000) francs CFA HTVA**

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration et disposant d'un **agrément technique de type TB**

Les travaux se décomposent en un lot unique.

- 3 Le délai d'exécution est : quarante-cinq (45) jours
- 4 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des marchés de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun au 70 00 12 23.
- 5 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, peut retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de l'Agence de l'Eau du Mouhoun contre paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à l'Agence Comptable de l'AEM.
- 6 Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **Quatre cent mille (400 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de l'Agence de l'Eau du Mouhoun, avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

- 7 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le président de la Commission d'attribution des marchés

BAKOUAN Gnama

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Réalisation de deux (02) piézomètres additionnels équipés de sondes automatiques pour le suivi des ressources en eau

Avis de demande de prix
N°:2025-20/GIP-AEM/CB/CA/DG/PRM du 22/09/2025
Financement : Budget AEM GESTION 2025/ GIZ

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun.

La Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun (AEM) lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

Le montant prévisionnel du marché est de **Quatorze millions (14 000 000) francs CFA HTVA**

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration et disposant d'un **agrément technique de type Fn2**. Les travaux se décomposent en un lot unique.

Le délai d'exécution est : **trente (30) jours**

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des marchés de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun au 70 00 12 23.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, peut retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de l'Agence de l'Eau du Mouhoun contre paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à l'Agence Comptable de l'AEM.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **Deux cent quatre-vingt mille (280 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de l'Agence de l'Eau du Mouhoun, avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le président de la Commission d'attribution des marchés

BAKOUAN Gnama

Travaux de réalisation d'un dalot menant au cimetière de Bogandé

Avis de demande de prix
N°2025-0002/REST/PGNG/CBGD/PRCP
Financement : FONDS PROPRES

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics (PPM) de la commune de Bogandé, Gestion 2025.

1. La commune de Bogandé lance une demande de prix pour des travaux de réalisation **d'un dalot menant au cimetière de Bogandé** tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix ;
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales titulaires de **l'agrément T4+H** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les travaux sont en lot unique intitulé : **Travaux de réalisation d'un dalot menant au Cimetière de Bogandé.**
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **soixante jours (60) jours.**
4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la personne responsables de la commande publique de la mairie de Bogandé. **Tel : 60 50 37 24/76 27 10 86**
5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la personne responsable de la commande publique de la mairie moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à la trésorerie principale de Bogandé. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en **un original et deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un **million (1 000 000) Francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Personne responsable de la commande publique ci-dessus indiquée avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU.**
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

N.B : Le montant prévisionnel du marché s'élève à **trente-trois millions six cent quatre-vingt-sept mille neuf cent cinquante-quatre (33 687 954) FCFA TTC.**

Mahamadou HARO
Médaillé d'Honneur des Collectivités Territoriales

COMMUNE RURALE DE SAABA

Réalisation de forages gros débit au profit de la commune rurale de SAABA. (3 lots)

Avis de demande de prix
n°2025-18/CRS/M/SG/PRM DU 15/10/2025
Financement : Budget communal, gestion 2025

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Commune Rurale de Saaba. La Commune Rurale de Saaba lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de **catégorie Fn1** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le montant du budget prévisionnel toutes taxes comprises est de :

- **Lot1 : 23 750 000 budget communal gestion 2025**
- **Lot 2 : 23 750 000 budget communal, gestion 2025**
- **Lot 3 : 23 750 000 budget communal, gestion 2025**

Les travaux sont composés en trois (03) lots repartis dans la commune rurale de Saaba composés comme suite :

Lot 1 : Travaux de réalisation d'un forage gros débit au profit de la mairie de Saaba

Lot 2 : Travaux de réalisation d'un forage gros débit au profit du lycée de Gonsé ;

Lot 3 : Travaux de réalisation d'un forage gros débit au profit du village de Gakin.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours pour chacun des lots.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés. Tél. :70700735.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** pour chacun des lots 1, 2, et 3 auprès de la Régie des recettes de la Mairie de Saaba.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **trois cent mille (300 000) FCFA** pour chacun des lots 1, 2 et 03 devront parvenir ou être remises à l'adresse du bureau de la PRM, tél :70700735 ; avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**; L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés

RAMDE Laré
Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

REGION DES KOULSE

Travaux de réhabilitation de huit (8) forages à Boko, Falguin, Boulmiougou Mossi, Yaongo (01) Towogodo (01) , Dargo (Daporé, Tensouka, Kossodin)

Avis de Demande de Prix
N° 2025-03/RKLS /PNMT/COM-DRG/SG/PRCP
Financement : FONDS MINIERES - Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la Commune de Dargo.

1. La Commune de Dargo lance une demande de prix ayant pour objet les travaux réhabilitation de huit (8) forages à Boko, Falguin, Boulmiougou Mossi, Yaongo (01) Towogodo (01), Dargo (Daporé, Tensouka, Kossodin) Les travaux seront financés sur les ressources des Fonds miniers Gestion 2025.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés en Fn1 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent comme suit :

lot unique : Travaux de réhabilitation de huit (8) forages à Boko, Falguin, Boulmiougou Mossi, Yaongo (01), Towogodo(01) , Dargo (Daporé, Tensouka, Kossodin)

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la commande Publique de la Commune de Dargo.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le Bureau de la Personne Responsable de la commande Publique de la Mairie et moyennant paiement d'un montant non remboursable

lot unique : Trente mille (30 000) francs CFA à la Trésorerie Départementale (Perception) de Boulsa. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable du non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

lot unique : Quatre cent mille (400 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Commune de Dargo, avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel du lot unique :

Lot unique : Quinze millions deux cent mille (15 200 000) francs CFA TTC

La Personne Responsable de la Commande Publique,

Adama LOABA
Adjoint Administratif

REGION DU SAHEL

Réhabilitation d'écoles et logements enseignants, de logements infirmiers et de forages dans la commune de Markoye

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2025-07/RSHL/PUDL/CMRK/M/SG/PRM
Source de financement : BUDGET COMMUNAL (FMDL), EXERCICE 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé, exercice 2025 de la Commune de Markoye.

La Commune de Markoye lance une demande de prix pour la réalisation de divers travaux dans la Commune de Markoye tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales (agrément B1 pour le lot 1 et Fn1 pour le lot 2) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en deux (02) lots :

Lot 1 : travaux de réhabilitation de six (06) logements infirmiers et une (01) maternité, de cinq (05) écoles et de trois (03) logements pour enseignant dans la commune de Markoye avec une enveloppe financière de quinze millions quatre cent quatre-vingt-neuf mille deux cent quarante-trois (15 489 243) francs CFA TTC.

Lot 2 : travaux de réhabilitation de quatre (04) forages positifs dans la commune de Markoye dans la Commune de Markoye avec une enveloppe financière de neuf millions quatre cent sept mille huit cent cinquante (9 407 850) francs CFA TTC.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours pour chaque lot.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés ou par appel au 75 50 50 21/70 16 64 13 tous les jours ouvrables entre 7h 30 mn et 16h.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la personne responsable des marchés de la Mairie de Markoye et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 1, de dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 2 à la Régie des Recettes de Markoye.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission de deux cent cinquante mille (250 000) FCFA pour le lot 1, de cent cinquante mille (150 000) FCFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés sis au haut-commissariat de Gorom-Gorom au plus tard le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

Boukaré DAOUEGA
Secrétaire Administratif

COMMUNE DE REO

Réhabilitation d'infrastructures au profit de la Commune de Réo

Avis de Demande de Prix
N°2025-008/CRO/SG/DABF/PRCP du 17 octobre 2025
Financement : Budget Communal + FMDL, Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation révisé des marchés publics gestion 2025 de la Commune de REO.

1. La Commune de REO lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*.
 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées ayant l'**agrément B1 pour chacun des lots** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les travaux sont en plusieurs lots et portent sur :
Lot 1 : Réhabilitation de la clôture de la Mairie et construction d'un mât à un montant prévisionnel de : **6 650 000 F CFA TTC**.
Lot 2 : Réhabilitation d'un bâtiment administratif au profit de la Préfecture de Réo à un montant prévisionnel de : **7 600 000 F CFA TTC**.
Lot 3 : Aménagement paysager de la Cour de la Mairie à un montant prévisionnel de **4 750 000 CFA TTC**
 3. Les délais d'exécution ne devraient pas excéder : **Quarante-cinq (45) jours pour chaque lot**.
 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable des marchés ou en appelant tous les jours ouvrables au **72 95 73 88**.
 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique et moyennant paiement d'un montant non remboursable à la Trésorerie Principale de REO de : **Trente (30 000) F CFA pour les Lots 1, 2 et Dix mille (10 000) F CFA pour le Lot 3**.
 6. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
 7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Mairie de REO avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
8. Les montants des garanties de soumission par lot sont les suivant :
Lot 1 : Cent-quatre-vingt-dix mille (190 000) F CFA,
Lot 2 : Deux-cent-vingt mille (220 000) F CFA,
Lot 3 : Cent-quarante mille (140 000) F CFA.
 9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de Soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Basile GUEL
Analyste Comptable

REGION DES TANNOUNYAN

Travaux de construction d'infrastructures sanitaires au profit de la commune de Dakoro

Avis d'appel d'offres Accéléré
N°2025-02/RTNY/PLRB/CDKR du 10/10/2025
Financement : Budget Communal (FMDL) ; gestion 2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés publics gestion 2025 de la commune de Dakoro. La Commune de Dakoro a obtenu une subvention du fonds minier pour le développement local pour des travaux de construction d'infrastructures sanitaires au titre des Marchés subdivisés en huit (08) lots.

2. La Commune de Dakoro sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot 1 : Travaux de construction d'un (01) laboratoire au CSPS de Dakoro ;
Le montant prévisionnel des travaux est de cinquante-sept millions (57 000 000) FCFA TTC.
Lot 2 : Travaux de construction d'une (01) salle d'hospitalisation au CSPS de Dakoro ;
Le montant prévisionnel des travaux est de quarante-sept millions cinq cent mille (47 500 000) FCFA TTC.

Lot 3 : Travaux de construction d'une (01) maternité au CSPS de Dakoro ;
Le montant prévisionnel des travaux est de trente-huit millions (38 000 000) FCFA TTC.
Lot 4 : Travaux de construction d'un (01) bureau médecin au CSPS de Dakoro ;
Le montant prévisionnel des travaux est de quinze millions deux-cent mille (15 200 000) FCFA TTC.

Lot 5 : Travaux de construction d'un (01) logement médecin au CSPS de Dakoro.
Le montant prévisionnel des travaux est de quatorze millions deux-cent cinquante mille (14 250 000) FCFA TTC.

Lot 6 : Travaux de construction d'une (01) salle d'attente au CSPS de Dakoro.
Le montant prévisionnel des travaux est de vingt-huit millions cinq-cents mille (28 500 000) FCFA TTC.

Lot 7 : Travaux de construction d'un (01) dépôt pharmaceutique au CSPS de Dakoro.
Le montant prévisionnel des travaux est de neuf millions cinq-cents mille (9 500 000) FCFA TTC.
Lot 8 : Travaux de construction d'un (01) incinérateur au CSPS de Dakoro.
Le montant prévisionnel des travaux est de huit millions cinq-cents cinquante mille (8 550 000) FCFA TTC.

3. Le délai d'exécution est de : soixante (60) jours pour les lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 ; quarante-cinq (45) jours pour les lots 7 et 8

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la commune de Dakoro auprès de la personne responsable des marchés publics Tel : 73 76 76 32 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-haut pendant les heures ouvrables.

6. Les exigences en matière de qualifications sont : agrément technique « Catégorie B » pour tous les lots (lots 1 à 8) Voir le DPAO pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à la commune de Dakoro après présentation de la quittance de paiement d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) francs CFA pour le lot 1 ; cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 2, lot 3 et lot 6 et trente mille (30.000) francs CFA pour le lot 4, lot 5, lot 7 et lot 8 à la trésorerie de Loumana dans la province de la Léraba.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Commune de Dakoro, bureau de la personne responsable des marchés publics, au plus tard le **mercredi 05 novembre 2025 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Aucun soumissionnaire ne pourrait être attributaire de plus de deux (02) lots.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant respectif d'un million quatre cent mille (1 400 000) francs CFA pour les lots 1 et 2, un million pour le lot 3 (1 000 000) francs CFA, quatre cent mille (400 000) francs CFA pour les lots 4 et 5, huit cent mille (800 000) francs CFA pour le lot 6 et deux cent mille (200 000) francs CFA pour les lots 7 et 8.

10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours pour chaque lot, et ce à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mercredi 05 novembre 2025 à 09 heures 00 minute TU** à la mairie de

Le Président de la commission d'attribution des marches

KONTOGOM Dominique

REGION DES TANNOUNYAN

Travaux de réalisation d'un champ école au profit du Centre Universitaire de Banfora

Avis de demande de prix

N°2025-015/RCAS/CR/SG/PRCP

Financement : *Budget de la région des Cascades (Subvention FMDL), Gestion 2025*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion, 2025 du *Conseil Régional des Cascades*.

1. La Personne Responsable des Marchés lance une demande de prix ayant pour objet des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales détenant les agréments techniques de type **B1 et Fn1 pour le lot unique**, valable dans la région des Cascades, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en **Lot unique**: « Travaux de réalisation d'un champ école au profit du Centre Universitaire de Banfora, par le Conseil régional des Cascades pour un montant de Cinquante-sept millions huit cent soixante-deux mille trente-six (57 862 036) franc. CFA TTC ».

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **Quarante-cinq (45) jours pour le lot unique**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la *Personne responsable de la Commande Publique* sis au Conseil Régional des Cascades.

4. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique du Conseil Régional des Cascades tous **les jours ouvrables entre 07 h 30 mn à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 00 mn et le vendredi de 14 h 00 mn à 16 h 30 mn**.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le Bureau de la *Personne Responsable de la Commande Publique* sis au Conseil Régional des Cascades et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **Soixante-quinze mille (75 000) francs CFA pour le lot unique**, à la **Trésorerie Régionale des Cascades**. En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'**Un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises au bureau de la *Personne Responsable de la Commande Publique* sis au Conseil Régional des Cascades, **avant le mercredi 05 novembre 2025 à 09 heures 00 minute TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la *Personne Responsable de la Commande Publique* ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un **délai de soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des marchés P/I

Hamadoun DICKO
Administrateur Civil

REGION DE OUBRI

**Réalisation des travaux de construction de deux (02) blocs de 16 box
au Marché central de Boussé**

Avis de demande de prix
N°2025-004 / ROBR / PKWG / CBSS / M / PRCP DU 10 OCTOBRE 2025
Financement : Budget communal
(FONDS PROPRES+ADCT-FONDS PREGOLS), Gestion 2025
Montant prévisionnel :
Lot 1 : 23 784 276 FCFA TTC ;
Lot 2 : 15 000 000 FCFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de passation des marchés publics, Gestion 2025, de la Commune de Boussé.

1- La Commune de Boussé lance une demande de prix ayant pour **objet la réalisation des travaux de construction de deux (02) blocs de 16 box au Marché central de Boussé**. Les travaux constitués en deux (02) lots seront financés par le Budget communal (FONDS PROPRES+ADCT-FONDS PREGOLS), Gestion 2025.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées ayant un agrément de catégorie B1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux sont **en deux (02) lots** :

Lot 1 : travaux de construction d'un (01) Bloc-Type « A » de seize (16) box au marché central de Boussé

Lot 2 : travaux de construction d'un (01) Bloc-Type « B » de seize (16) box au marché central de Boussé.

3- Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **soixante (60) jours pour chaque lot**.

4- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable de la Commande publique de la mairie de Boussé, tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures à 16 heures ou appeler au (00226) 71 07 50 41.

5- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable de la Commande publique de la mairie de Boussé et moyennant paiement **d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA pour chaque Lot auprès de la trésorerie principale de Boussé**.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix envoyé par le Candidat.

6- Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant en francs CFA, **Lot 1 : sept cent mille (700 000) ; Lot2 : quatre cent mille (400 000)**, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Mairie de Boussé, avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU précise, heure locale**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande publique

Yirbouré GOUBA
Secrétaire Administratif

REGION DE OUBRI

Réalisation de vingt boutiques de rues au marché de Laye et a la maison des jeunes au profit de la Commune de Laye

Avis de demande de prix
N°2025-003/ ROBRL/PKWG/CLY/M/SG/PRM DU 09 octobre 2025
Financement : Budget communal (Fonds propres),
Gestion 2025
Montant prévisionnel :
lot unique : 45 000 000 FCFA TTC, lot Unique

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de passation des marchés publics, Gestion 2025, de la Commune de Laye.

1. La Commune de Laye lance une demande de prix ayant pour **objet la réalisation de vingt boutiques de rues au marché de Laye et a la maison des jeunes de Laye**. Les travaux constitués en **lots unique** seront financé par le Budget communal (Fonds propres), Gestion 2025.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés ayant un agrément de catégorie B1 minimum pour tous les lots pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux sont en un (01) lots :

Lot unique : travaux de construction de vingt (20) boutiques rues au Marché central de Laye et a la maison des jeunes de Laye

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **soixante (60) jours pour le lot**.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Laye, tous les jours ouvrables de **07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures à 16 heures ou appeler au 76475706**.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable de Marchés de la mairie de Laye et moyennant paiement **d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot unique, auprès de la trésorerie principale de Boussé**.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix envoyé par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant en francs CFA de : **lot unique : sept cent cinquante mille (750 000)**, devront parvenir ou être remises à la Mairie de Laye, avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU, heure locale**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, a compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

QUEDRAOGO Pierre
Adjoint des Services Financier

REGION DE OUBRI

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE DE KOUDOUGHIN DANS LE VILLAGE DE SANDOGO AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SOURGOUBILA

Avis de demande de prix
N°2025-008/ROBR/PKWG/CSGBL/PRCP du 10/10/2025
Financement : Budget communal/ gestion 2025
Montant prévisionnel : *Lot unique* : 21 000 000 F CFA TTC

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Commune de Sourgoubila. La Commune de Sourgoubila lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de construction de trois (03) salles de classe à l'école de Koudoughin dans le village de Sandogo au profit de la Commune de Sourgoubila. Les travaux seront financés par le Budget communal, gestion 2025.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés agrément **catégorie B1 minimum** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les travaux se décomposent en un lot unique : Travaux de construction de trois (03) salles de classe à l'école de Koudoughin dans le village de Sandogo au profit de la commune de Sourgoubila.
3. Le délai d'exécution ne devra pas excéder : soixante (60) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique tous les jours ouvrables de 7h30mn à 12h30mn et de 13h à 16h00.

4. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la personne responsable des marchés de la mairie de Sourgoubila et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA à la trésorerie principale de Bousé.**
5. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **six cent trente mille (630 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à la mairie de Sourgoubila, avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante-quinze (75) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Armel Dieudonné NOMBRE

REGION DE OUBRI

**TRAVAUX DE REALISATION D'UNE (01) LATRINE SCOLAIRE A QUATRE (04) POSTES A L'ECOLE DE YORGHIN
AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SOURGOUBILA**

Avis de demande de prix
N°2025- 009/ROBR/PKWG/ CSGBL/PRCP du 10/10/2025
Financement : Budget communal, gestion 2025
Montant prévisionnel du lot unique : 4 000 000 F CFA TTC

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Commune de Sourgoubila. La Commune de Sourgoubila lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de réalisation d'une (01) latrine scolaire à quatre (04) postes à l'école de Yorghin au profit de la commune de Sourgoubila. Les travaux seront financés par le Budget communal, gestion 2025.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées agrément technique **LP** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les travaux se décomposent en lot unique : **Travaux de réalisation d'une latrine scolaire à quatre (04) postes à l'école de Yorghin au profit de la Commune de Sourgoubila**
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la personne responsable des marchés tous les jours ouvrables de 7 h 30mn à 12h 30 mn et de 13 h à 16h 00 mn. Téléphone : 70 57 08 51
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la personne responsable des marchés à la mairie de Sourgoubila et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **Dix mille (10 000) francs CFA à la Trésorerie principale de Boussé.**
6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **Cent mille (100 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à la mairie de Sourgoubila, avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de cent vingt (120) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne responsable de la Commande Publique

Armel Dieudonné NOMBRE

REGION DES CASCADES

Réalisation d'une étude pour la mise en place d'une usine de production de piment dans la Région des Cascades

Avis de demande de Proposition allégée
N° 2025-001/RCAS/CR/SG/PRCP du 20 août 2025
Financement : Budget du Conseil régional, Gestion 2025
(Subvention Fonds Miniers pour le Développement Local).

1. La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2025 du conseil régional des Cascades.

2. En effet, à partir de 2004 le gouvernement a opté pour une communalisation et régionalisation intégrale du pays par l'adoption du Code Général des Collectivités Territoriales qui détermine l'orientation de la décentralisation, les compétences et moyens d'action, les organes et l'administration des collectivités territoriales.

Au plan économique, la région des Cascades est essentiellement agricole. En effet, 80% de la population active exercent des activités agro-sylvo-pastorales qui constituent les principales sources de subsistance et de revenu.

L'activité agricole est dominée par les cultures céréalières (mil, sorgho, maïs, riz, fonio) qui constituent l'alimentation de base des populations. Les activités agricoles portent également sur les cultures de rente (coton, arachide, sésame, soja), les autres cultures vivrières (niébé, voandzou), l'arboriculture (anacarde, mangue, agrume) et les tubercules et les racines (patate, manioc, igname, gingembre, souchet).

Cependant, la région dispose également d'un fort potentiel pour les cultures maraîchères avec la production des tomates, des choux, les oignons, les aubergines, le piment, les laitues, les carottes, les concombres, les poivrons et le gombo.

Au regard de ce potentiel, la région envisage promouvoir la culture de piment à travers l'implantation d'une unité industrielle de transformation de ce produit.

Pour ce faire, une étude préalable de faisabilité est indispensable afin de donner toutes les chances de succès au projet. Un bureau d'étude ou un consultant sera recruté par le Conseil Régional des Cascades pour la cause.

A cet effet, les présents TDR définissent et précisent les objectifs et attentes de l'étude.

Pour ce faire, la région veut s'attacher les services d'un bureau d'études pour la réalisation de ce travail qui se veut pragmatique et participatif.

L'objectif principal de la mission est d'établir de fournir des informations techniques et financières nécessaires, permettant d'orienter la prise de décision d'investissement dans la réalisation d'une unité industrielle de transformation de piments dans les Cascades, dont les produits finis seront commercialisés au plan national et dans la sous-région.

Plus spécifiquement, cette mission devra permettre :

- Dresser l'état des lieux des filières de piments au plan national et plus spécifiquement, dans la zone du projet (Cascades), avec une ouverture sur la région des Hauts-Bassins ;
- Analyser les forces, faiblesses et menaces potentielles pouvant entraver le développement de la filière ;
- Analyser l'évolution des tendances de prix des piments frais au plan national et sous régional ;
- Analyser le marcher de piments frais et ses produits dérivés (purée, poudre, sauces épicées, etc.), au plan national et sous régional ;
- Analyser la pré faisabilité de la réalisation d'une unité industrielle de transformation de piments dans les Cascades ;
- Définir les meilleures conditions ainsi que les grandes lignes stratégiques favorisant le succès de la réalisation de l'unité industrielle, y compris sa compétitivité, rentabilité et viabilité ;
- Effectuer une revue documentaire portant sur l'état des deux filières d'intérêt dans les zones de projet et au plan national, avec un accent particulier sur les forces, faiblesses, risques potentiels liés aux initiatives de développement de la filière ;
- Mener une collecte de données sur le terrain, orientée vers le potentiel de production, les habitudes de consommation et le marché de piments frais et produits finis dans la zone de projet, et le long des pistes de la chaîne des valeurs du piment de la zone de projet vers les marchés nationaux et sous régionaux (Côte d'Ivoire, Ghana, etc.) sur l'état des deux filières d'intérêt ;
- Analyser des données collectées sur le terrain et des revues documentaire ;
- Dresser le diagnostic du secteur horticole (piment) au niveau de la zone de projet, au niveau national et sous régional ;
- Réaliser une étude de pré faisabilité technique et financière d'un projet de mise en place d'une unité de transformation de piments ;
- Analyser les conditions de succès de la réalisation de l'unité industrielle, y compris sa compétitivité, rentabilité et viabilité.

Une approche méthodologique participative sera nécessaire pour prendre en compte tous les acteurs et partenaires impliqués dans le processus de développement de la région. Ainsi, le diagnostic de la région devra être le fruit d'une approche qui puise ses éléments dans la Méthode Active de Recherche et de Planification Participative (MARPP) et dans d'autres outils classiques de diagnostic. De façon opérationnelle, la méthodologie d'élaboration contenue dans le guide méthodologique en ce qui concerne le diagnostic devra être rigoureusement appliqué.

3. La prestation intellectuelle sera financée sur les ressources indiquées dans les données particulières de la demande de proposition allégée.

L'enveloppe financière prévisionnelle est de quinze millions (15 000 000) FCFA TTC.

4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trente (30) jours**

5. Tout soumissionnaires éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de proposition allégée dans le Bureau de la *Personne responsable de la Commande Publique* sis au Conseil Régional des Cascades et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à la **Trésorerie Régionale des Cascades**. En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, la *Personne Responsable de la Commande Publique* ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.

6. La présente demande de proposition est soumis aux dispositions du décret N° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

La Composition du dossier de soumission est :

- Une lettre de soumission adressée à l'autorité contractante ;
- Une offre technique et une offre financière ;
- La liste nominative du personnel et matériel clé ;
- Un curriculum vitae détaillé du personnel et leur rôle dans ce marché (joindre les copies légalisées des diplômes) ;
- La quittance de paiement du dossier (**coût 30.000 F CFA**) à la trésorerie régionale des Cascades ;

La sélection du consultant se fera sur une échelle **100 points** selon la méthode qualité-coût affectée de coefficient de pondération.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

Critère de l'évaluation technique

- Expérience pertinente du bureau pour la mission	10 points
- Conformité du plan de travail et de la méthodologie proposée.....	20 points
- Qualité et compétence du personnel clé	60 points
- Participation des nationaux aux personnels clés et Transfert de compétence	05 points
- Présentation	05 points

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations dans les limites de 15 pages

(Toute offre technique qui dépassera 15 pages, sera déclassée).

Seul les consultants ou bureaux qui auront une note supérieure ou égale à 75/100 seront retenus pour l'analyse des offres financières.

Critère de l'évaluation financière

La note financière est obtenue selon la méthode du moins disant. Les offres financières sont ainsi classées et celle du moins disant, obtient la note maximale 100/100. La note financière des autres candidats retenus est obtenue par soustraction progressive de 15 points. Ainsi, les candidats qui se retrouveraient avec une note financière inférieure à 50/100 seront déclassés.

En définitive, les candidats retenus pour le classement final sont ceux qui auraient obtenus cumulativement une **note technique supérieure à 75/100** et une **note financière supérieure à 50/100**.

Ils seront classés par ordre de mérite en affectant un coefficient de pondération de **0,7** sur la note obtenue à l'évaluation technique et **0,3** sur la note financière.

Les consultants ou bureaux candidats seront classés par ordre décroissant en fonction de la note globale obtenue.

Celui ayant obtenue la plus forte note globale est classé premier (1^{er}). Le candidat classé premier (1^{er}) est retenu pour la réalisation de ladite étude au profit du Conseil régional des Cascades.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

NB : Le candidat devra fournir tous documents (attestations de services fait, contrat, PV de réception, attestation bonne fin ou tout document pouvant attester) pouvant justifier de l'expérience similaire de chacun des membres de l'équipe projet.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique

Tel : 71 68 56 05/ 20 91 19 56 et aux heures ouvrables.

8- Les offres des soumissionnaires sont adressées au Conseil régional, et doivent être déposées ou être remises main à main à la Personne Responsable des Marchés, avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**, avec la mention « **Offre pour la demande de proposition allégée pour la réalisation d'une étude de mise en place d'une usine de production de piment dans la Région des Cascades** ».

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat. Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

9- Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de proposition.

Le Président de la Commission d'Attribution des marchés P/I,

Hamadoun DICKO
administrateur Civil

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>

REGION DES CASCADES

**Travaux de réalisation d'un champ école au profit du Centre Universitaire de Banfora
(lot unique)**

Avis de demande de prix
N°2025-015/RCAS/CR/SG/PRCP
Financement : *Budget de la région des Cascades
(Subvention FMDL), Gestion 2025*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion, 2025 du *Conseil Régional des Cascades*.

4. La Personne Responsable des Marchés lance une demande de prix ayant pour objet des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*.

5. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales détenant les agréments techniques de type **B1 et Fn1 pour le lot unique**, valable dans la région des Cascades, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en **Lot unique**: « **Travaux de réalisation d'un champ école au profit du Centre Universitaire de Banfora, par le Conseil régional des Cascades pour un montant de Cinquante-sept millions huit cent soixante-deux mille trente-six (57 862 036) franc. CFA TTC** ».

6. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **Quarante-cinq (45) jours pour le lot unique**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la *Personne responsable de la Commande Publique* sis au Conseil Régional des Cascades.

4. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique du Conseil Régional des Cascades tous **les jours ouvrables entre 07 h 30 mn à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 00 mn et le vendredi de 14 h 00 mn à 16 h 30 mn**.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le Bureau de la *Personne Responsable de la Commande Publique* sis au Conseil Régional des Cascades et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **Soixante-quinze mille (75 000) francs CFA pour le lot unique**, à la **Trésorerie Régionale des Cascades**. En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'**Un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises au bureau de la *Personne Responsable de la Commande Publique* sis au Conseil Régional des Cascades, avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la *Personne Responsable de la Commande Publique* ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un **délai de soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des marchés P/I

Hamadoun DICKO
Administrateur Civil

REGION DU NAZINON

**PRESELECTION DE CANDIDATS POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DE FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES
POUR L'ANNEE 2025 AU PROFIT DE LA DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORETS DU NAZINON**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET COMPLEMENTAIRE
N°2025-84 /MEEA/RNZN/DREF-NZN**

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM) 2025, la Direction Régionale des Eaux et Forêts du Nazinon lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de compléter son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.
2. L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données complémentaire composée de Prestataires/Fournisseurs que la Direction Régionale des Eaux et Forêts pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour la réalisation des marchés, de travaux, d'acquisition des biens et services.
3. Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans le domaine ci-après :
 - ❖ Fourniture de matériel de production de plants en pépinière ;
 - ❖ Fourniture et installation de matériel de protection de plantation ;
 - ❖ Fourniture de plants.
4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs et de prestataires 2025 de la Direction Régionale des Eaux et Forêts du Centre-Sud ». Elles devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :
 - Le domaine principal d'activités ;
 - Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
 - Une copie de l'extrait du registre de commerce et de crédit mobilier pour les personnes morales ;
 - Une attestation de Situation Fiscale (ASF) ;
 - L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
 - Un contact téléphonique permanent.

NB : Toute information fausse ou incomplète pourrait entraîner le rejet de l'ensemble de l'offre.

- 5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-après : Service Administratif et Financiers de la Direction Régionale des Eaux et Forêts du Nazinon. Téléphone : +226 77 13 23 47/ 70 37 98 49 tous les jours ouvrables de 7h30 mn à 16h 00.
- 6- Les manifestations d'intérêt doivent être déposées auprès du Service Administratif et Financiers de la Direction Régionale des Eaux et Forêts au plus tard le **lundi 27 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU.**
- 7- La Direction Régionale des Eaux et Forêt du Nazinon se réserve le droit de ne pas donner suite à une quelconque offre reçue.

Le Directeur Régional

LCL Aimé COMPAORE

*Inspecteur Principal des Eaux et Forêts
Médaille d'Honneur des Eaux et Forêts*

**MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

CABINET

00 28 95
N°2025-_____MEF/CAB



BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Ouagadougou, le **10 OCT. 2025**

**Le Ministre de l'Economie
et des Finances**

Objet : Clôture des opérations budgétaires,
exercice 2025

A

**Toute Autorité Contractante
concernée**

En prélude à la clôture budgétaire et conformément aux dispositions des articles 67, 72 et 77 du décret n°2017-0106/PRES/PM/MINEFID du 13 mars 2017 portant régime juridique des ordonnateurs de l'Etat et des autres organismes publics, des articles 03, 62 et 64 du décret n°2019-0782/PRES/PM/MINEFID du 18 juillet 2019 portant régime financier et comptable des Etablissements Publics de l'Etat au Burkina Faso, des articles 07, 08, 45, 106 et 109 du décret n°2019-0575/PRES/PM/MINEFID/MATDC du 05 juin 2019 portant régime financier et comptable des Collectivités territoriales du Burkina Faso ainsi que celles des articles 40 et 45 du décret n°2023-0808/PRES-TRANS/PM/MEFP du 05 juillet 2023 portant organisation et fonctionnement des régies de recettes et des régies d'avances de l'Etat et des autres organismes publics, les dates limites de traitement des dossiers de marchés publics sont fixées ainsi qu'il suit :

1. pour les dossiers d'appel à concurrence, la date limite de :
 - réception par la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF) est fixée au **21 octobre 2025** *sauf si la dépense peut être liquidée au plus tard le 31 décembre 2025* ;
 - traitement par la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF) y compris la publication des avis dans la revue des marchés publics est fixée au **28 octobre 2025** *sauf si la dépense peut être liquidée au plus tard le 31 décembre 2025* ;
2. concernant les résultats de dépouillement des offres et des propositions ainsi que les requêtes d'avis pour les recours à la conclusion de contrat par la procédure d'entente directe, leur traitement par la DGCMEF sera fonction du délai d'exécution des contrats y relatifs. En tout état de cause, à partir du **28 novembre 2025**, aucun résultat, ni aucune requête d'avis pour la conclusion de contrat par entente directe, d'avenant et pour la reconduction de contrat ne sera traité par la DGCMEF *sauf si la dépense peut être liquidée au plus tard le 31 décembre 2025*.

S'agissant des projets d'engagements, des propositions de liquidations des dépenses, des liquidations des dépenses et des ordonnancements, les dates de clôture des opérations budgétaires sont les suivantes :

1. **30 octobre 2025** : date limite de réception des projets d'engagements des dépenses d'équipements et d'investissements *sauf si la dépense peut être liquidée au plus tard le 31 décembre 2025* ;
2. **20 novembre 2025** :
 - date limite de réception des projets d'engagements des dépenses de fonctionnement, de personnel et de transferts courants *sauf si la dépense peut être liquidée au plus tard le 31 décembre 2025* pour l'Etat et les collectivités territoriales ;
 - date limite de réception des projets d'engagements des dépenses de personnel pour les Etablissements publics de l'Etat (EPE) ;
3. **1^{er} décembre 2025** : date limite de réception des projets d'engagements des dépenses autres que celles du personnel en ce qui concerne les EPE ;
4. **15 décembre 2025** : date limite de traitement des engagements par la procédure simplifiée par la DGCMEF et leur transmission à l'ordonnancement ;
5. **23 décembre 2025** : date limite de transmission des propositions de liquidations de dépenses par les gestionnaires de crédits à l'ordonnancement ;
6. **25 décembre 2025** : date limite d'arrêt des documents comptables des régies d'avances ;
7. **31 décembre 2025** :
 - date limite de reversement des reliquats des avances non utilisées par les régies d'avances ;
 - date limite de transmission des mandats de paiement à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) ;
8. **16 janvier 2026** : date limite de reversement des fonds débloqués non utilisés ;
9. **31 janvier 2026** : date limite de la journée complémentaire.

Ces dates limites de traitement ne concernent que les dossiers financés sur les ressources des budgets de l'Etat, des Collectivités territoriales et des Etablissements Publics de l'Etat.

Vous voudrez bien instruire vos services techniques notamment la Direction en charge des finances, les autres gestionnaires de crédits, la Personne responsable de la commande publique ou la Direction des marchés publics à prendre les dispositions nécessaires en vue d'accélérer le traitement des dossiers concernés dans le strict respect de l'esprit de la présente.

Ampliations :

- SEM le PM/ATCR ;
- MDCB.


Aboubakar NACANABO
Officier de l'Ordre de l'Etoile





La célérité dans la transparence